

OCDE
ETUDES ECONOMIQUES

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

ÉTATS-UNIS

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

JUIN 1973

STATISTIQUES DE BASE DES ÉTATS-UNIS

LE PAYS

Superficie, y compris Hawaï et l'Alaska (milliers de km ²)	9 363	Population des principales agglomérations urbaines (1970) :	
		New York	11 410 000
		Chicago	6 894 000
		Los Angeles-Long Beach	6 971 000

LA POPULATION

Population totale (1-7-72)	208 837 000	Population active civile, 1972	86 542 000
Densité au km ²	22	dont :	
Accroissement naturel net (moyenne annuelle (1967-1971))	1 691 000	Main-d'œuvre agricole	3 472 000
Taux d'accroissement annuel net, 1961-1971, en pourcentage	1.2	Chômeurs	4 840 000
		Immigration civile nette (moyenne 1967-1971)	414 600

LA PRODUCTION

Produit national brut en 1972 (milliards de dollars des États-Unis)	1 151.8	Origine du revenu national en 1972 : (en pourcentage du revenu national)	
PNB par habitant, 1972 (dollars des États-Unis)	5 515	Agriculture, sylviculture et pêche	3.1
Formation brute de capital fixe :		Industries manufacturières	26.6
En pourcentage du PNB en 1972	15.2	Constructions et industries extractives	6.2
Par habitant en 1972		État et entreprises publiques	16.0
(dollars des États-Unis)	836	Divers	48.1

LE SECTEUR PUBLIC

Achats de biens et de services par le secteur public, en 1972 (en % du PNB)	22.1	Composition du 93 ^e Congrès (nov. 1972) :	
Recettes du Gouvernement fédéral, des États et des collectivités locales, en 1972 (en % du PNB)	35.1	Chambre des représentants	Sénat
Dette publique par rapport aux recettes du Gouvernement fédéral, exercice budgétaire 1972 (%)	209.6	Démocrates	244
		Républicains	191
		Total	435
			100

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

<i>Exportations :</i>		<i>Importations :</i>	
Exportations de biens et services, en % du PNB, en 1972	6.4	Importations de biens et services, en % du PNB, en 1972	6.8
Principaux produits exportés en 1972 (en % des exportations de marchandises) :		Principaux produits importés en 1972 (en % des importations de marchandises) :	
Équipement	27.4	Produits d'alimentation humaine et animale, et boissons	13.0
Matériel de transport	17.1	Fournitures et matériaux industriels	37.8
Produits alimentaires et animaux vivants	11.7	Biens d'équipements	10.0
Matériaux bruts (non alimentaires)	10.4	Véhicules automobiles et pièces détachées	15.6
Produits chimiques	8.5	Biens de consommation (non alimentaires)	20.4
Autres produits manufacturés	10.1	Divers	3.2
Divers	14.8		

NOTE: On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

ÉTATS-UNIS

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), qui a été instituée par une Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion possible de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;*
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique ;*
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire, conformément aux obligations internationales.*

Les Membres de l'OCDE sont : la République Fédérale d'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie.

La République Socialiste Fédérative de Yougoslavie est associée à certains travaux de l'OCDE, et notamment à ceux du Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement.

*
* *

L'examen annuel de la situation des États-Unis par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement de l'OCDE a eu lieu le 14 mai 1973.

© Organisation de Coopération et de Développement Économiques. 1973.

Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être adressées à :

M. le Directeur de l'Information, OCDE
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

I Principaux aspects de l'évolution économique récente	2
La demande, la production et l'emploi	2
Évolution des salaires et des prix	11
Balance des paiements	13
II Politique économique	17
Évolution budgétaire	18
Politique monétaire	21
Politique des prix et des revenus	24
III Tendances à moyen terme sur le marché du travail	26
Structure et tendances de la population active	27
Évolution de la structure du chômage	33
Croissance économique et taux de chômage	36
Quelques questions d'ordre politique	41
IV Perspectives économiques	42
V Conclusions concernant la politique économique	48
<i>Annex I Techniques et équations d'estimation utilisées dans la prévision à moyen terme des taux de chômage</i>	53

TABLEAUX

TEXTE :

1 Variations du volume du PNB et de ses composantes	8
2 Revenu, consommation et épargne des ménages	2
3 Évolution des prix et des salaires	12
4 Balance des paiements	14
5 Évolution du budget fédéral, exercices 1966 à 1974	19
6 Évolution de certains indicateurs monétaires	20
7 Population active par groupes d'âge	28
8 Évolution de la population active : entrées et sorties, 1960-1970, 1970-1980	28
9 Taux de chômage en situation de haut niveau d'emploi, 1956-1972	32
10 Pourcentages de variation de la population active civile par sexe et par groupe d'âge, 1956-1972	32

11	Taux de chômage par catégories professionnelles pour certaines années, 1958-1972	34
12	Taux de chômage des blancs et des gens de couleur, 1953-1972	34
13	Taux de chômage des jeunes de moins de 20 ans et des adultes	35
14	Taux de chômage par sexe	36
15	Croissance de PNB et variations des taux de chômage	37
16	Population active civile, taux de chômage et chômage total en 1975 pour certains groupes	40
17	Prévisions relatives à la demande et à la production, en volume	44

ANNEXE STATISTIQUE :

A	Produit national et dépenses de la nation (aux prix courants)	66
B	Produit national et dépenses de la nation (aux prix de 1958)	67
C	Indicateurs monétaires (variations saisonnières)	68
D	Indicateurs monétaires (fin de période)	69
E	Balance des paiements selon les définitions de l'OCDE	70

GRAPHIQUES

1	Croissance du volume du PNB et dosage des mesures monétaires et budgétaires	6
2	Taux de chômage et rapport production/capacité	11
3	Prix relatifs à l'exportation des produits manufacturés des États-Unis	16
4	Taux d'intérêt	23
5	Dispositions administratives pour l'application des Phases II et III	25
6	Taux d'activité de la population masculine, 1950, 1960, 1970, 1980	29
7	Taux d'activité de la population féminine, 1950, 1960, 1970, 1980	30
8	Taux de chômage estimés pour certaines catégories, en 1975	38
9	PNB réel et PNB potentiel	43
10	Indice composite de 12 indicateurs précurseurs	45

INTRODUCTION ¹

L'économie des États-Unis, aidée par une politique économique orientée dans le sens de l'expansion, a connu au cours de ces derniers trimestres une forte croissance en volume; toutes les grandes composantes de la demande ont fait preuve de vigueur à l'exception des exportations nettes et des achats du Gouvernement fédéral. Dans le domaine des prix, les résultats ont été divers et si, au total, l'inflation s'est ralentie l'an dernier, on a constaté au début de 1973 une augmentation plus rapide de certains des principaux indices de prix sous l'effet, dans une large mesure mais non exclusivement, d'un brusque relèvement des coûts des produits alimentaires. En partie à cause de la vigueur exceptionnelle de l'accroissement de la population active, le taux de chômage n'a fléchi que peu : il s'élevait encore en moyenne à 5.6 % en 1972 au lieu de 5.9 % l'année précédente, mais il a été ramené au niveau de 5 % au début de 1973.

Les mesures en vigueur à l'heure actuelle et le comportement récent des indicateurs précurseurs laissent prévoir la poursuite d'une croissance relativement forte jusqu'en 1974, accompagnées de pressions croissantes s'exerçant sur les ressources. Les autorités pourraient donc être amenées dans le proche avenir à réduire le taux d'expansion de manière à le rapprocher du taux d'accroissement des capacités et à éviter ainsi des pressions excessives de la demande. Les gains de productivité considérables auxquels on s'attend cette année devraient continuer à modérer le comportement des coûts unitaires de main-d'œuvre en présence de pressions un peu plus fortes tendant à faire monter les salaires; cette évolution de la productivité va dans le sens des mesures prises par l'Administration pour lutter contre l'inflation, mais la hausse des prix alimentaires pourrait encore poser un problème pendant une bonne partie de 1973. Comme d'autre part l'activité économique se rapprochera des limites de capacité l'an prochain, il est probable que les pressions inflationnistes auront tendance à se généraliser et que se posera la question de savoir comment combiner stabilité raisonnable des prix et haut niveau d'emploi dans l'avenir. Le compte des opérations extérieures courantes est resté faible mais, si l'on suppose la demande et l'inflation intérieures maîtrisées, il devrait désormais s'améliorer progressivement sous l'effet des réalignements monétaires.

Le premier chapitre de la présente étude retrace l'évolution récente dans les domaines de la demande, de la production, des marchés du travail, des prix et de la balance des paiements. Il est suivi d'un examen des questions de politique économique. Le chapitre III est consacré à l'analyse des tendances du marché du travail en moyenne période. Les perspectives économiques sont ensuite passées en revue dans le chapitre IV et le chapitre V contient quelques commentaires relatifs aux formules de politique économique qui pourraient être retenues dans l'avenir.

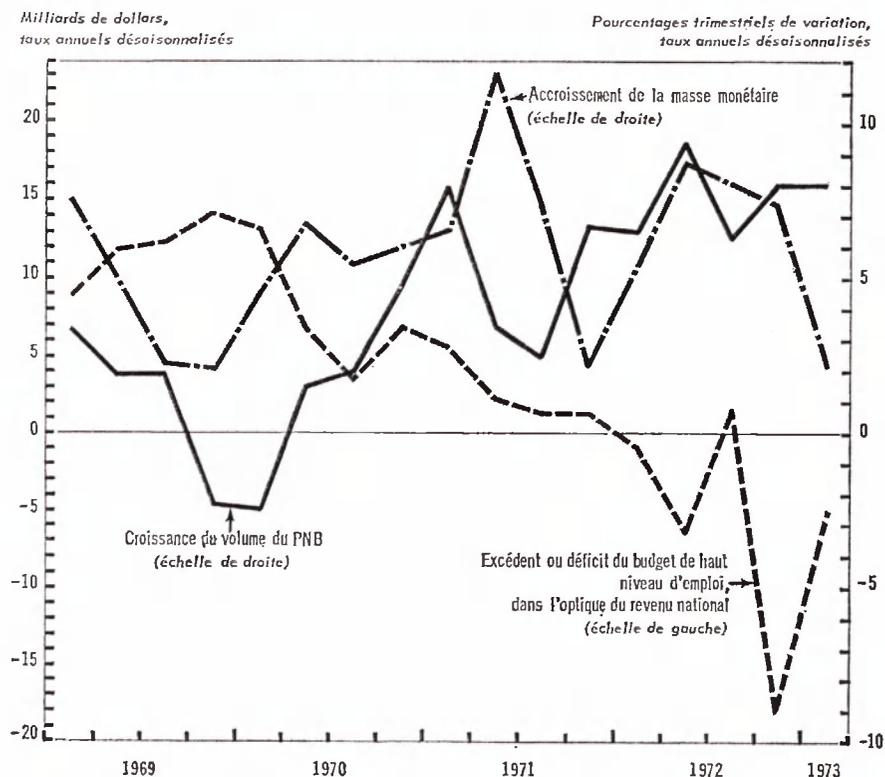
1 L'étude a été écrite avant que ne soient annoncées, le 13 juin 1973, les nouvelles mesures anti-inflationnistes. Voir, pour plus de détails, la note de la page 51.

I PRINCIPAUX ASPECTS DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE

La demande, la production et l'emploi

Il s'est écoulé près d'un an entre le creux de la récession atteint à la fin de 1970 et le moment où le volume de la production a commencé à s'accroître de façon soutenue à un rythme que l'on peut considérer comme caractéristique d'un mouvement de reprise. Le taux de croissance du PNB réel a augmenté, passant de 2.7 % en 1971 à 6.4 % l'an dernier et la tendance est restée très ferme dans les premiers mois de 1973. Le redressement a été favorisé par des mesures d'expansion ainsi que le montre le comportement de la masse monétaire et l'excédent du budget de haut niveau d'emploi (graphique 1).

Graphique 1 Croissance du volume du PNB et dosage des mesures monétaires et budgétaires



Sources: US Department of Commerce, *Survey of Current Business*; Federal Reserve Bank of St. Louis, *Federal Budget Trends* et *Monetary Trends*.

La dépense réelle des consommateurs, traduisant une plus grande confiance de ces derniers¹ ainsi qu'une progression de 7 % des revenus disponibles, a augmenté de 6 % en 1972. Cette augmentation s'est produite malgré l'importance du trop-perçu au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers retenu à la source (9 milliards de dollars), du fait que les consommateurs étaient disposés à réduire leur taux d'épargne plutôt que de freiner leur dépense. Le taux d'épargne, calculé d'après les définitions de l'OCDE², a diminué passant de 8½ % du revenu disponible en 1971 à 7 % en 1972. Cette année, le revenu disponible des particuliers se trouve gonflé par le remboursement des trop-perçus de l'an dernier; toutefois, l'incidence en sera partiellement compensée par la persistance d'un trop-perçu de retenues à la source, dont la cadence annuelle serait d'environ 8 milliards de dollars et qui pourrait persister tout au long de 1973 et jusqu'à ce que les barèmes actuels de l'impôt soient révisés.

Après un comportement assez terne en 1970 et pendant les trois premiers trimestres de 1971, les investissements des entreprises, stimulés par des augmentations considérables de la production industrielle, par la hausse du taux d'utilisation des capacités et par le relèvement des bénéfices, ont maintenant commencé à participer largement à l'expansion. Les achats de matériels nouveaux ont été particulièrement fermes en 1972, alors que les constructions non résidentielles ne variaient guère en termes réels. La plupart des investissements ont été effectués en dehors du secteur manufacturier, et les dépenses ont surtout augmenté dans les services collectifs, les communications et les entreprises commerciales. Les dépenses en capital ne se sont pas réparties de façon uniforme tout au long de l'année, et les accroissements enregistrés au deuxième et troisième trimestres de 1972 ont été étonnamment faibles compte tenu des intentions d'investissement généralement très soutenues qu'indiquaient les enquêtes de conjoncture, et de la forte augmentation du produit disponible des sociétés sous l'effet d'un assouplissement des règles d'amortissement et d'autres aménagements d'ordre fiscal. A cause de cette faiblesse en milieu d'année, 1972 fait exception à la règle générale suivant laquelle, en période de reprise, les investissements effectifs tendent à dépasser les prévisions. Toutefois, au quatrième trimestre de 1972, les dépenses en capital se sont de nouveau intensifiées et les entreprises ont d'une façon générale fait état d'une importante accélération de leurs dépenses d'investissements pour 1973.

Quant au secteur des stocks, les investissements y sont restés relativement faibles dans les premiers temps de la reprise actuelle. Même en 1972, la constitution de stocks ne s'est accélérée que vers le milieu de l'année, et elle n'a pas suivi le rythme accéléré des ventes. De ce fait, le rapport stocks/ventes pour l'ensemble des industries manufacturières et du commerce a continué de suivre une tendance descendante l'an dernier, atteignant 1.4 en mars 1973, c'est-à-dire, comme au début de 1966, le niveau le plus faible enregistré depuis la guerre. La lenteur de la constitution de stocks peut probablement être imputée aux

1 L'indice de confiance des consommateurs du « Survey Research Centre » de l'Université de Michigan (1^{er} trimestre de 1966 = 100) qui s'établissait en moyenne à 76.5 % en 1970 et à 81.1 % en 1971, a atteint 92.3 % l'an dernier.

2 Voir note au bas du tableau 2.

Tableau 1 Variations du volume du PNB et de ses composantes
Pourcentages de variation, taux annuels désaisonnalisés

	Années				Semestres					
	1969	1970	1971	1972	1970 I	1970 II	1971 I	1971 II	1972 I	1972 II
	1968	1969	1970	1971	1969 II	1970 I	1970 II	1971 I	1971 II	1972 I
Consommation des particuliers	3.6	1.7	3.9	5.9	2.0	1.2	5.2	4.0	6.4	6.8
Biens durables	5.3	-3.0	10.8	11.6	-2.2	-5.5	19.2	12.5	10.5	13.0
Biens non durables et services	2.1	2.8	2.0	4.5	3.9	3.5	1.7	1.0	5.5	5.8
Investissements fixes, logement exclu	5.6	-3.1	-1.0	9.9	-5.0	-6.0	-1.6	5.2	13.5	7.4
Construction de logements	2.2	-6.0	30.5	20.3	-9.8	12.4	39.4	31.7	21.6	8.6
Exportations	5.9	7.9	1.0	8.0	6.9	.6	2.9	-3.2	10.6	14.7
Importations	8.1	3.5	5.0	11.2	2.2	-1.6	9.2	3.7	19.6	5.4
Achats de l'État Fédéral	-5.9	-12.0	-6.0	1.3	-13.4	-12.7	-8.0	5.7	5.3	-10.3
Achats des États fédérés et des collectivités locales	4.0	2.6	3.4	5.9	2.1	3.3	3.0	4.8	5.5	7.3
Ventes finales	2.7	-1	2.9	6.2	-4	-3	3.6	4.8	6.9	6.2
Formation de stocks ¹	0	-4	-2	.3	-1.0	.4	-1	-1.0	.4	1.3
PNB	2.7	-5	2.7	6.4	-1.5	.2	3.5	3.7	7.3	7.5

¹ Variation de la formation des stocks en pourcentage du PNB et de la période précédente, en taux annuels.

Source: US Department of Commerce, *Survey of Current Business*.

prévisions de vente peu optimistes des entreprises et à un fléchissement de longue durée du rapport stocks/ventes.

La construction résidentielle, qui n'a pas toujours évolué de façon procyclique dans le passé, a vigoureusement augmenté sous l'effet de l'accroissement de la demande de logement et de l'abondance des moyens de financement offerts sur le marché hypothécaire. En termes réels, les dépenses de construction résidentielle ont augmenté de 20 % entre 1971 et 1972. Les mises en chantier se sont élevées au total à près de 2,4 millions d'unités l'an dernier, au lieu de quelque 2 millions en 1971, et l'on a constaté une forte augmentation de la production d'habitations mobiles, qui a atteint 575 000 unités. Si les prix du terrain et des matériaux de construction ont fortement augmenté l'an dernier, la hausse des coûts de main-d'œuvre a été modérée en raison des efforts déployés par le Comité de Stabilisation de l'Industrie de la Construction¹.

Le secteur public a aussi joué un rôle expansionniste considérable, l'accroissement des dépenses étant particulièrement fort dans les administrations des États et les administrations locales. En termes réels, les achats des administrations des États et des administrations locales se sont accrus de 5 $\frac{3}{4}$ % l'an dernier. En 1972, les effectifs employés par les États et les collectivités locales ont augmenté de 500 000, et sur ce montant un tiers peut-être correspondait à des engagements effectués en vertu de l'Emergency Employment Act, programme financé par l'État fédéral en vue de fournir un emploi et une for-

Tableau 2 Revenu, consommation et épargne des particuliers
Pourcentages de variation

	1968	1969	1970	1971	1972
Rémunération des salariés	10.1	10.0	6.7	6.7	9.5
Revenus de la propriété ¹	5.9	6.7	4.0	4.9	5.8
Transferts courants	15.1	10.4	20.8	17.7	11.1
Revenu total des particuliers ¹	9.6	9.4	7.3	7.4	9.0
Impôts frappant les particuliers ¹	15.6	17.7	2.2	4.5	17.8
Revenu disponible ¹	8.2	7.3	8.7	8.1	6.8
Dépenses des consommateurs (en valeur)	9.0	8.1	6.4	7.8	8.4
Épargne ¹	1.2	-3.8	43.5	12.0	-11.6
Taux d'épargne des particuliers ¹ (en pourcentage du revenu disponible)	6.9	6.2	8.1	8.4	7.0

1 Les évaluations ont été établies sur la base des définitions de l'OCDE, qui diffèrent quelque peu des définitions officielles américaines. Les impôts frappant les particuliers comprennent les cotisations de sécurité sociale, qui ne sont pas déduites pour calculer les revenus des particuliers, alors qu'elles le sont dans les évaluations américaines. Au lieu d'être considérées comme des dépenses distinctes, ainsi qu'on le fait aux États-Unis, les intérêts versés par les consommateurs sont compensés avec ceux qu'ils perçoivent à titre de revenus. Au sens des définitions de l'OCDE, les revenus des particuliers sont donc égaux aux revenus calculés selon les normes américaines, majorés des cotisations de sécurité sociale et diminués des intérêts versés par les consommateurs; de même, les impôts frappant les particuliers, au sens de l'OCDE, sont égaux à la somme des impôts et des cotisations de sécurité sociale, au sens des définitions américaines; enfin, la définition retenue par l'OCDE pour les revenus disponibles correspond aux revenus disponibles, au sens des définitions américaines, diminués des intérêts versés par les consommateurs.

Sources: US Department of Commerce, *Survey of Current Business* et Secrétariat de l'OCDE.

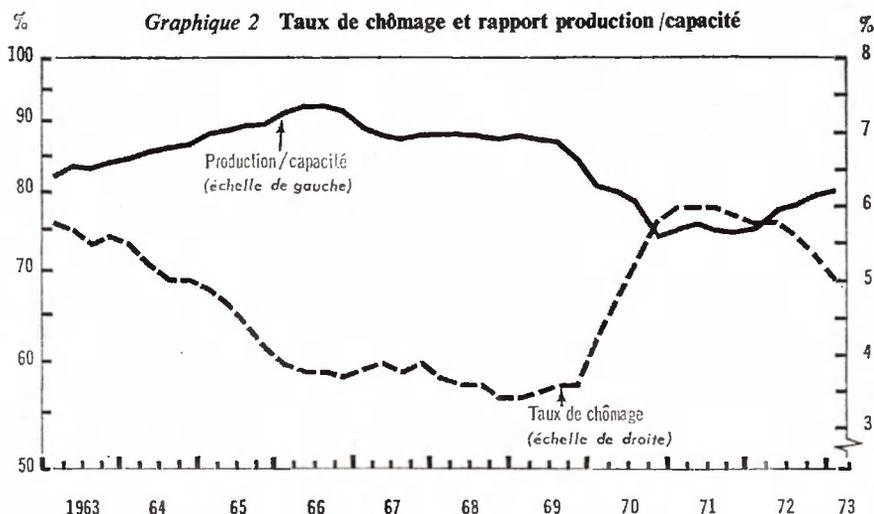
1 Ce Comité tripartite a été créé en 1971 en vue de freiner les augmentations de salaire dans le secteur de la construction.

mation à des personnes précédemment en chômage. Après avoir sensiblement diminué pendant trois ans, surtout du fait de la réduction des dépenses consacrées à la défense, les dépenses fédérales ont augmenté en termes réels en 1972, mais de 1.3 % seulement. Les dépenses consacrées à la défense se sont brusquement redressées au premier semestre de 1972, mais elles sont retombées au deuxième semestre. Le montant des soldes versées s'est vivement accru en 1972 sous l'effet à la fois d'une augmentation régulière et de majorations additionnelles rendues nécessaires par la transformation des forces armées en corps ne comptant plus que des engagés. Les dépenses qui ne sont pas consacrées à la défense et qui représentent environ 28 % du total des dépenses fédérales en biens et services, ont fortement progressé aussi en 1972. Les subventions fédérales aux administrations des États et aux administrations locales se sont accrues de quelque 8 milliards de dollars, une accélération se manifestant lorsque, vers la fin de l'année, des versements ont commencé d'être effectués en vertu du programme fédéral de répartition des recettes. Les paiements de transfert ont sensiblement augmenté en partie à cause de la hausse de 20 % des prestations de sécurité sociale à compter du quatrième trimestre.

La marge de ressources inemployées a été sensiblement réduite au cours des derniers trimestres. L'indice de l'utilisation des capacités dans les industries manufacturières établi par le Federal Reserve Board sur une base désaisonnalisée a atteint 80.5 % au premier trimestre de 1973, alors qu'il était de 75.3 % un an plus tôt¹. D'autre part, comme l'emploi civil total progressait un peu plus rapidement que la population active, le taux de chômage global a été ramené à 5.0 % au début de 1973. L'accroissement de la population active a été de 2.1 millions en 1972, cette forte montée étant attribuable à l'accroissement des forces armées et à une reprise de l'augmentation du taux d'activité des femmes et des moins de 20 ans. La progression totale de l'emploi a été de 2.3 millions en 1972 au lieu de 490 000 seulement l'année précédente.

Les taux de chômage de la plupart des groupes ont diminué au cours de 1972 par rapport aux niveaux relativement élevés qu'ils avaient atteints en 1970 et 1971. Pour les chefs de famille, le taux a sensiblement fléchi l'an dernier, passant de 3.6 % au dernier trimestre de 1971 à 3.1 % à la fin de 1972. Le chômage a aussi diminué en 1972 chez les démobilisés ayant servi au Vietnam : de plus de 8 % au début de l'année, il est tombé à 6 % environ au quatrième trimestre. Pour ces derniers, l'amélioration de la situation reflète, indépendamment du renforcement général de la situation économique, une diminution progressive du nombre des militaires rendus à la vie civile qui, d'un maximum mensuel de près de 100 000 au début de 1972, est passé à moins de 50 000 à la fin de l'année. Quant à la catégorie des employés, il s'est produit une nette réduction du chômage des techniciens et cadres, pour lesquels les taux de chômage avaient augmenté dans des proportions inhabituellement fortes en 1970 et 1971. On a enregistré des augmentations substantielles de l'emploi dans le cas de la main-d'œuvre masculine adulte non blanche, mais le taux global du chômage recensé pour les Noirs ne s'est guère amélioré

1 Il se peut que l'indice du FRB surestime la marge de ressources inemployées dont peut disposer l'économie. D'après un autre indice, le « Wharton Index », le secteur des industries manufacturières travaillait à 92.2 % de sa capacité au premier trimestre de 1973.



Source : US Department of Commerce, *Business Conditions Digest*.

et est resté proche de 10 %. Sur la base d'une ventilation par branches d'activité, c'est l'expansion persistante du secteur des services qui a surtout permis les gains réalisés par l'emploi en 1972; les branches fabriquant des biens ont aussi progressé sensiblement, les industries manufacturières étant particulièrement fermes à cet égard. Dans le secteur des industries manufacturières, on a d'autre part constaté un allongement de la durée du travail, et les heures supplémentaires dans les usines fabriquant des biens durables ont atteint en moyenne 4 heures par semaine en décembre 1972 au lieu de 3.1 heures un an plus tôt.

Évolution des salaires et des prix

La forte progression de la productivité dans le secteur privé et la réduction des pressions qui tendaient à faire monter les salaires ont permis de maintenir la hausse des coûts unitaires de main-d'œuvre à un taux de 1.9 % en 1972 alors que, pour les quatre années précédentes, l'augmentation avait été en moyenne de 5¼ % par an. La décélération des coûts salariaux a été particulièrement marquée dans la construction et dans le secteur des services et du commerce. Dans ce dernier, les gains horaires moyens ont augmenté de moins de 5 % en 1972, tandis que dans la construction les salaires progressaient de 6.7 %. Les relèvements de salaires plus modérés auxquels ont abouti les accords peuvent en partie s'expliquer par la persistance d'un certain sous-emploi sur le marché du travail et par les mesures de contrôle des prix et des salaires. En outre, le calendrier des négociations collectives était relativement peu chargé.

Le ralentissement marqué par les coûts unitaires de main-d'œuvre, l'absence d'excès de la demande et le programme de lutte contre l'inflation entrepris par l'Administration ont tous contribué à une bonne tenue des prix

en 1972. Dans une faible mesure, le ralentissement observé en 1972 pour l'indice implicite reflétait au demeurant une modification de la composition du PNB plus qu'une décélération des prix proprement dite. L'amélioration a été plus limitée pour les indices des prix de gros et des prix à la consommation. L'indice désaisonnalisé des prix à la consommation s'est élevé à une cadence annuelle de 2.9 % entre août 1971 et décembre 1972, alors qu'il avait augmenté à la cadence annuelle de 3.8 % pendant les huit premiers mois de 1971. Les prix de gros ont continué à augmenter à un rythme relativement rapide sous l'effet de fortes hausses affectant par exemple le bois d'œuvre et le pétrole, et plus encore les produits agricoles, les produits alimentaires et les denrées d'alimentation animale. De plus, le passage des mesures de contrôle des prix de la Phase II à celle de la Phase III a permis de réduire considérablement les délais administratifs pour l'application des hausses de prix¹. De ce fait, on a enregistré une concentration de hausses légales de prix dans les premiers mois de 1973. L'indice des prix à la consommation a sensiblement augmenté dans les tout premiers mois de 1973 (tableau 3), dans une large mesure à cause de l'incidence des hausses de prix de gros des industries alimentaires et pétrolières.

Tableau 3 Evolution des prix et des salaires
Pourcentages de variation, taux annuels désaisonnalisés

	1970	1971	1972	Jun 1972 Déc. 1971	Déc. 1972 Jun 1972	Avril 1973 Déc. 1972
Prix à la consommation	5.9	4.3	3.3	2.9	3.9	8.4
Produits alimentaires	5.5	3.0	4.3	3.5	6.1	26.1
Autres produits	4.1	3.8	2.2	2.6	2.5	4.3
Services (non désaisonnalisés)	8.1	5.6	3.8	3.7	3.5	3.6
Prix de gros	3.7	3.2	4.6	4.7	8.3	18.9
Produits agricoles, produits alimentaires transformés et produits destinés à la consommation animale	3.3	2.0	7.6	5.9	23.4	37.1
Produits industriels	3.8	3.6	3.4	4.2	2.9	11.9
Gains horaires des particuliers en dehors du secteur agricole	5.9	6.5	6.4	5.7	6.7	6.5

Sources: US Department of Labor, *Employment and Earnings et News*.

On ne peut pas dire avec certitude dans quelle mesure la tenue des salaires et des prix en 1972 a été influencée par le programme de stabilisation de l'Administration; des forces économiques sous-jacentes ont aussi contribué à un fléchissement du taux d'inflation. Toutefois, la plupart des observateurs qualifiés s'accorderont probablement à penser que s'il n'est pas possible d'évaluer avec certitude la contribution relative du programme, celui-ci semble bien avoir eu pour effet de freiner l'an dernier le mouvement d'inflation

1 La politique des prix et des revenus est examinée au Chapitre II.

auquel on pouvait s'attendre toutes choses égales d'ailleurs¹. D'autre part, en faisant disparaître la menace d'une accélération de l'inflation, les mesures de contrôle ont sans aucun doute contribué à renforcer la confiance de l'opinion dans les perspectives de l'économie, et donc à consolider l'expansion de la demande et de la production. Comme on le verra de façon plus détaillée au chapitre suivant, le programme de contrôle des salaires et des prix a fait place en janvier 1973 à un régime autonome, l'Administration conservant un pouvoir étendu d'intervention dans les cas où l'on constaterait que les entreprises ou les travailleurs ne respectent pas les normes prescrites.

Balance des paiements

La balance commerciale, devenue déficitaire en 1971, s'est encore détériorée l'an dernier et a enregistré un déficit sans précédent (6.8 milliards de dollars) qui reflétait un bond de 22 % de la valeur des importations alors que les exportations progressaient de 14 %. Le déficit commercial avec le Japon s'est encore creusé, un déficit s'est produit dans les relations avec l'Europe occidentale et les échanges avec les pays en voie de développement se sont nettement infléchis de façon défavorable. On a pu noter la fermeté des exportations de produits agricoles, de bois en grume et de bois d'œuvre. Les exportations de plusieurs catégories de biens d'équipement (matériel agricole et matériel électrique, par exemple) ont aussi été très soutenues. De forts accroissements des importations se sont récemment produits dans un assez grand nombre de domaines; ils ont été particulièrement marqués dans le cas des carburants, des biens d'équipement et de divers articles de consommation. La balance des autres opérations courantes s'est aussi dégradée l'an dernier : les versements à l'étranger au titre du service de la dette américaine et au titre des investissements de portefeuille ont augmenté et le déficit du compte des voyages à l'étranger est resté important. Ce dernier, qui s'établit à quelque 2½ milliards de dollars par an, a doublé au cours de la dernière décennie et il constitue l'un des deux plus importants déficits des opérations invisibles, l'autre étant celui des dépenses militaires nettes.

La faiblesse conjuguée du compte des opérations commerciales et de la balance des invisibles a entraîné une détérioration considérable du déficit courant qui est passé de 2.8 milliards de dollars en 1971 à 8.0 milliards l'an dernier. Toutefois, il s'est produit une diminution des sorties des capitaux à long terme et, de ce fait, le déficit de la balance de base de 1972 (9.2 milliards de dollars) a été à peu près le même que l'année précédente. Les sociétés américaines ont très fortement réduit leurs sorties de capitaux à long terme en 1972, en partie parce que l'augmentation des dépenses consacrées aux installations et au matériel par leurs filiales à l'étranger a été plus faible et en partie pour compenser les fortes sorties de 1971. Les entrées de capitaux se sont accrues à cause d'une importante expansion du montant net des inves-

1 On trouvera une évaluation statistique préliminaire de l'incidence des mesures de contrôle des salaires et des prix, utilisant des données allant jusqu'au milieu de 1972, dans « Phase II : The US Experiment with an Incomes Policy » par Barry Bosworth, et dans « Wage-Price Controls and the Shifting Phillips Curve » par Robert J. Gordon. Ces deux articles se trouvent dans *Brookings Papers on Economic Activity*, 1972, No 2.

Tableau 4 **Balances**
Montants corrigés des variations

	1965	1966	1967	1968	1969	1970
A OPÉRATIONS COURANTES						
Balance commerciale	4 942	3 927	3 859	624	660	2 110
Exportations de marchandises	26 438	29 390	30 680	33 588	36 490	41 980
Importations de marchandises	-21 496	-25 463	-26 821	-32 964	-35 830	-39 870
Transactions de caractère militaire (net)	-2 122	-2 935	-3 138	-3 140	-3 341	-3 337
Voyages et transports (net)	-1 319	-1 382	-1 752	-1 558	-1 780	-1 979
Revenus des investissements (net)	5 294	5 375	5 888	6 220	5 975	6 242
Investissements directs des États-Unis à l'étranger	5 162	5 374	5 956	6 519	7 340	7 906
Autres investissements des États-Unis à l'étranger	1 930	2 207	2 355	2 714	3 199	3 503
Investissements étrangers aux États-Unis	-1 798	-2 206	-2 423	-3 013	-4 564	-5 167
Autres services (net)	333	315	365	344	497	588
BALANCE DES BIENS ET SERVICES	7 130	5 300	5 220	2 489	2 011	3 592
BALANCE DES BIENS, SERVICES ET TRANSFERTS	6 102	4 320	3 942	1 321	745	2 182
BALANCE DES OPÉRATIONS COURANTES	4 295	2 410	2 139	-386	-899	444
B OPÉRATIONS EN CAPITAL						
Mouvements de capitaux à long terme du secteur public des États-Unis (net)	-1 532	-1 469	-2 424	-2 162	-1 930	-2 029
Mouvements de capitaux privés à long terme (net)	-4 577	-2 555	-2 912	1 198	-50	-1 453
Investissements directs des États-Unis à l'étranger	-3 468	-3 661	-3 137	-3 209	-3 254	-4 445
Investissements directs étrangers aux États-Unis	57	86	258	319	832	969
Opérations sur titres étrangers	-759	-482	-1 266	-1 226	-1 494	-942
Opérations sur titres des États-Unis autres que les émissions du Trésor	-357	909	1 016	4 389	3 112	2 190
Autres opérations notifiées par les banques et le secteur non-bancaire	-59	68	-196	495	654	775
BALANCE DES OPÉRATIONS COURANTES ET DES OPÉRATIONS EN CAPITAL A LONG TERME	-1 814	-1 614	-3 196	-1 349	-2 879	-3 038
Mouvements de capitaux privés à court terme non liquides (net)	-171	-102	-505	231	-602	-545
Allocations de droits de tirages spéciaux (DTS)	—	—	—	—	—	867
Erreurs et omissions (net)	-507	-431	-985	-493	-2 603	-1 104
BALANCE DES LIQUIDITÉS (NET)	-2 493	-2 148	-4 685	-1 610	-6 084	-3 821
Mouvements de capitaux privés liquides (net)	1 204	2 367	1 267	3 251	8 786	-6 000
BALANCE DES OPÉRATIONS SUR RÉSERVES OFFICIELLES, DTS NON COMPRIS	-1 289	219	-3 418	1 641	2 702	-9 821
DTS NON COMPRIS	-1 289	219	-3 418	1 641	2 702	-10 688

1 Transactions de caractère militaire non comprises.

2 Chiffres trimestriels désaisonnalisés.

Source: US Department of Commerce, *Survey of Current Business*.

tissements de portefeuille étrangers en valeurs des États-Unis et d'une reprise des investissements directs. Les mouvements à court terme se sont soldés par des entrées en 1972, mais ils ont beaucoup varié d'un trimestre à l'autre. Si les sorties de capitaux américains à court terme se sont poursuivies, il s'est produit un renversement considérable dans le cas des avoirs liquides privés aux États-Unis pour lesquels on a enregistré une entrée nette de 4.8 milliards de dollars en 1972 au lieu d'une sortie nette de 6.7 milliards en 1971. Le déficit

États-Unis

Les paiements

raisonnières, en millions de dollars

1971	1972	1971 ^a				1972 ^a				1973 ^a
		I	II	III	IV	I	II	III	IV	
-2 666	-6 816	145	-890	-387	-1 534	-1 831	-1 777	-1 525	-1 683	
42 787	48 840	10 872	10 805	11 527	9 583	11 659	11 561	12 380	13 240	
-45 453	-55 656	-10 727	-11 695	-11 914	-11 117	-13 490	-13 338	-13 905	-14 923	
-2 894	-3 541	-665	-698	724	-807	-884	-958	-850	-850	
-2 432	-2 583	-498	-625	-606	-703	-667	-645	-613	-660	
7 995	7 901	1 798	2 191	1 711	2 295	1 879	1 788	1 921	2 313	
9 455	10 293	2 060	2 464	2 163	2 770	2 324	2 383	2 570	3 016	
3 443	3 499	877	833	852	881	942	822	854	882	
-4 903	-5 891	-1 139	-1 106	-1 304	-1 356	-1 387	-1 417	-1 503	-1 585	
748	819	212	180	182	172	200	192	203	224	
750	-4 219	992	158	176	-577	-1 303	-1 400	-864	-656	
-779	-5 776	637	-211	-226	-981	-1 692	-1 783	-1 232	-1 072	
-2 824	-7 983	201	-688	-770	-1 569	-2 293	-2 318	-1 770	-1 606	
-2 378	-1 367	-702	-584	-558	-533	-343	-95	-322	-607	
-4 079	107	-922	-1 605	-1 883	330	-1 081	750	-254	690	
-4 765	-3 339	-1 290	-1 277	-1 410	-788	-1 266	-100	-1 116	-857	
-67	322	124	1	-374	181	-360	350	237	95	
-909	-619	-361	-372	-249	73	-393	-354	211	-84	
2 282	4 502	559	196	606	921	1 067	956	611	1 868	
-620	-759	46	-153	-456	-57	-129	-102	-197	-332	
-9 281	-9 243	-1 423	-2 877	-3 211	-1 772	-3 717	-1 663	-2 346	-1 523	
-2 386	-1 634	-534	-315	-883	-654	-508	592	-507	-1 211	
717	710	180	179	179	179	178	178	177	177	
-11 054	-3 806	-800	-2 708	-5 465	-2 082	942	-1 314	-1 825	-1 608	
-22 002	-13 974	-2 577	-5 721	-9 380	-4 329	-3 105	-2 207	-4 501	-4 165	
-7 763	3 677	-2 848	-745	-2 551	-1 619	-119	1 386	-173	2 583	
-29 765	-10 297	-5 425	-6 466	-11 931	-5 948	-3 224	-821	-4 674	-1 582	
-30 482	-11 007	-5 605	-6 645	-12 110	-6 127	-3 402	-999	-4 851	-1 759	

des règlements officiels a dépassé d'environ 1.8 milliard de dollars le solde de la balance de base. Cette situation contraste nettement avec celle de 1971 puisqu'alors le déficit des règlements officiels, amplifié par les sorties de capitaux à court terme, s'était élevé à 30.4 milliards de dollars. Comme les États-Unis n'ont pas converti en d'autres actifs de réserve les avoirs étrangers en dollars, le déficit de 1972 s'est encore traduit en majeure partie par un accroissement des engagements des États-Unis à l'égard des institutions officielles

Graphique 3 Prix relatifs à l'exportation des produits manufacturés des États-Unis exprimée en dollars des États-Unis, 1963 = 100



NOTE : L'indice est égal au quotient des valeurs moyennes des exportations des États-Unis et de l'indice pondéré des valeurs moyennes des exportations de leurs concurrents.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

d'autres pays de sorte que la situation monétaire aux États-Unis n'en a pas ressenti les effets directs¹.

Le déficit commercial de l'an dernier a été sensiblement plus fort que beaucoup ne l'avaient escompté au moment de l'accord de Washington en décembre 1971. Le fait que la position conjoncturelle de l'économie des États-Unis était en avance sur celle de la plupart des autres pays a tendu à aggraver la détérioration tendancielle, accroissant peut-être le déficit de 1½ milliard de dollars environ. Le réalignement des taux de change prévu par l'accord de Washington a aussi eu tendance à accroître la valeur en dollars des importations plus qu'à en réduire le volume. A cet égard, la faiblesse relative de l'incidence sur le volume peut s'expliquer en partie par le fait que les États-Unis deviennent de plus en plus tributaires de l'étranger pour les ressources énergétiques et que la propension à importer diverses catégories de biens de consommation reste forte. Cette tendance a été renforcée par les efforts que les fournisseurs étrangers ont fait pour défendre leurs parts de marché aux États-Unis. La détérioration de la balance des autres opérations courantes a notamment été provoquée par le fléchissement des ventes de matériel militaire à

1 Toutefois, ce mode de financement par un accroissement des engagements peut avoir des effets secondaires importants du fait qu'il implique pour les actifs financiers intérieurs des mutations de propriété entre détenteurs nationaux et étrangers privés d'une part, et institutions officielles étrangères de l'autre. Comme il n'est guère probable que ces deux groupes classent les actifs suivant les mêmes échelles de préférence, le mode de financement par accroissement des engagements peut conduire à des modifications de structure affectant la situation relative de l'offre et de la demande sur les marchés financiers des États-Unis. A cet égard, on pourra se reporter à l'analyse de la structure des taux d'intérêt qui se trouve page 22.

l'étranger. De plus, la hausse des taux d'intérêt et l'accroissement du volume des emprunts ont alourdi le montant du service de la dette à l'égard de l'étranger, ce qui a eu pour effet de contrebalancer l'augmentation des rapatriements aux États-Unis de gains provenant d'investissements à l'étranger.

L'ampleur du déficit commercial qui a persisté tout au long de 1972 a contribué à faire baisser une nouvelle fois la confiance dans la valeur du dollar des États-Unis sur le marché des changes. Les pressions qui en sont résultées ont peut-être été encore aggravées par l'incertitude accrue quant aux perspectives d'évolution des prix aux États-Unis à la suite du remplacement des mesures de contrôle des prix et des salaires de la Phase II par le programme apparemment moins rigoureux de la Phase III. Dans ce climat déjà incertain, les marchés des changes ont été perturbés lorsque, en janvier, l'Italie a mis en place un régime de double marché des changes et que la Suisse, devant les entrées de capitaux en provenance d'Italie, a laissé flotter sa monnaie en hausse. Ce processus a déclenché des ventes considérables et croissantes de dollars offerts en échange de marks allemands et de yen japonais. Les autorités des États-Unis après avoir consulté leurs principaux partenaires commerciaux ont annoncé le 12 février une réduction de 10 % de la parité du dollar ainsi ramenée de 0,92106 DTS à 0,82895 DTS par dollar. Cette mesure a été suivie du flottement du yen japonais à compter du 13 février. Les pressions qui se sont encore exercées ultérieurement sur le dollar ont abouti à la fermeture des principaux marchés des changes officiels pendant la première moitié de mars et au flottement concerté des monnaies de six des pays de la CEE¹; avant le début du flottement, le mark allemand a été réévalué de 3 %. En mai, ces modifications de taux de change, ainsi que d'autres qui leur étaient associées, avaient abouti, d'après les calculs de l'OCDE et par rapport aux niveaux de l'accord de Washington, à une dévaluation effective d'environ 9 % du dollar.

II POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Les performances très satisfaisantes de l'économie ces derniers trimestres ont été dues aux mesures d'impulsion appliquées depuis 1970 (voir graphique 1 et tableaux 5 et 6). Le nouveau programme économique lancé en août 1971 par l'Administration² a tout particulièrement contribué à accélérer les progrès réalisés dans la lutte contre l'inflation et contre le chômage. L'impulsion donnée à l'économie par le nouveau programme est venue essentiellement de la réduction des droits d'accise sur les véhicules automobiles, d'une accélération dans la mise en œuvre de réductions fiscales antérieurement votées, et

1 Faisaient exception les monnaies du Royaume-Uni, de l'Irlande et de l'Italie.

2 On trouvera une analyse plus complète des diverses mesures prises le 15 août 1971, notamment le blocage des prix et des salaires et le système ultérieur de contrôles (Phase II), dans l'*Étude économique des États-Unis* publiée par l'O.C.D.E. en avril 1972, et dans les *Rapports annuels des Conseillers économiques du Président* de 1972 et 1973 (Washington, DC).

de l'institution d'un crédit d'impôt pour investissement. L'évolution plus satisfaisante des prix a été due, d'abord, au blocage des prix et des salaires pendant trois mois et, ensuite, à l'application de mesures de contrôle moins rigides au cours de la période novembre 1971-janvier 1973. Depuis janvier, il n'y a plus essentiellement qu'un système de normes appliqué de façon autonome par les entreprises et les syndicats, sous la surveillance du Gouvernement qui peut toujours intervenir, mais des mesures de contrôle réglementaires subsistent également dans certains secteurs.

Évolution budgétaire

La politique budgétaire du Gouvernement fédéral s'est progressivement assouplie depuis les premiers mois de 1970 et jusqu'à la fin de 1972. Les dépenses fédérales totales (calculées dans l'optique du revenu national) ont augmenté au rythme de 8 % au cours des années civiles 1970 et 1971, et d'environ 12 % l'an dernier. La progression des recettes fiscales a été modérée ces dernières années par diverses réductions d'impôts. Parmi celles-ci, les plus importantes figuraient dans la Loi de 1969 sur la réforme fiscale et la Loi de 1971 sur les recettes fiscales. Les modifications d'impôts ont en partie contrebalancé l'accroissement des recettes engendré par une croissance économique rapide. Malgré cela, en 1972, les recettes fiscales ont en définitive dépassé les prévisions d'environ 12½ milliards de dollars, en raison pour une large part d'un important trop-perçu au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Les recettes ont continué d'augmenter plus vite que prévu dans le budget de janvier, réduisant ainsi les déficits des exercices 1973¹ et 1974 et exerçant un effet stabilisateur automatique sur l'économie.

Depuis le milieu de 1972, l'Administration s'efforce de freiner l'augmentation des dépenses fédérales. Ainsi, en juin 1972, elle a demandé au Congrès d'instituer un plafond réglementaire de 246 milliards de dollars pour les dépenses budgétaires unifiées, et la même requête a de nouveau été déposée en septembre sur la base d'un plafond de 250 milliards de dollars. Toutefois, n'ayant pas obtenu l'approbation du Congrès, l'Administration a exercé une action restrictive unilatérale en bloquant des fonds déjà votés par celui-ci. En janvier 1973, elle a de nouveau demandé au Congrès de plafonner les dépenses, pour les limiter au montant total de 268,7 milliards de dollars (sur une base unifiée) recommandé dans le budget de l'exercice 1974.

Avant la présentation du budget de l'exercice 1974, on croyait généralement que l'Administration aurait des difficultés à respecter le plafond de 250 milliards de dollars qu'elle s'était elle-même imposé pour l'exercice 1973, et que le budget de l'exercice 1974 se solderait de nouveau par un déficit de haut niveau d'emploi d'un montant substantiel, encore que réduit, si aucune majoration d'impôt n'intervenait. L'Administration a toutefois entrepris d'importantes compressions budgétaires dans divers domaines; en tout, environ 113 programmes distincts sont touchés par les compressions opérées sur le budget actuel. On relève aussi dans le budget de l'exercice 1974 des propositions visant à réduire les interventions directes de l'État fédéral dans

1 L'exercice 1973 couvre la période allant du 1^{er} juillet 1972 au 30 juin 1973.

Tableau 5 Evolution du budget fédéral - Exercices 1966 à 1974
En milliards de dollars

	Résultats							Estimations	
	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
RECETTES, DANS L'OPTIQUE DU REVENU NATIONAL									
Impôts et autres perceptions à la charge des personnes physiques	57.6	64.5	71.4	90.0	93.7	87.1	100.1	104.2	116.6
Impôts sur les bénéfices des sociétés	31.0	31.2	33.7	37.4	33.1	32.0	33.5	38.7	41.6
Impôts indirects et autres perceptions à la charge des entreprises	15.7	15.8	17.1	18.6	19.2	20.1	20.1	20.5	21.6
Cotisations de sécurité sociale	28.5	35.7	38.3	44.4	49.0	53.8	58.3	69.8	83.2
Recettes totales, dans l'optique du revenu national	132.8	147.2	160.6	190.4	195.0	193.0	211.9	233.3	263.0
DÉPENSES, DANS L'OPTIQUE DU REVENU NATIONAL									
Achats de biens et services	71.7	85.3	94.9	99.4	98.3	95.8	103.1	105.8	111.5
Défense nationale	(54.4)	(67.7)	(75.9)	(78.0)	(77.3)	(73.2)	(74.3)	(74.6)	(75.9)
Autres	(17.3)	(17.6)	(18.9)	(21.4)	(21.0)	(22.6)	(28.8)	(31.1)	(35.6)
Paiements de transfert	34.2	39.4	44.8	50.7	56.8	69.8	78.6	91.6	101.9
Subventions aux États et aux collectivités locales	12.7	14.8	17.8	19.2	22.6	27.0	32.7	41.6	41.6
Divers	13.5	15.0	15.0	16.4	18.6	20.2	18.7	20.9	20.6
Dépenses totales, dans l'optique du revenu national	131.9	154.5	172.5	185.7	196.3	212.8	233.1	259.9	275.5
Excédent des recettes ou des dépenses (—), dans l'optique du revenu national	+ .9	-7.3	-11.9	+4.7	-1.3	-19.7	-21.1	-26.6	-12.5
Excédent ou déficit (—) du budget unifié de haut niveau d'emploi	-6.2	-10.7	-25.3	-0.4	3.1	4.9	-3.9	-2.3	.3

Sources: Les résultats des années 1966 à 1972 dans l'optique du revenu national sont fondés sur des estimations du Department of Commerce. Les données relatives à 1973 et 1974 ont été calculées à partir d'estimations du budget de janvier faites par l'Office of Management and Budget en collaboration avec le Department of Commerce.

Tableau 6 Evolution de certains indicateurs monétaires
Pourcentages de variation en volume, taux annuels désaisonnalisés

	Périodes de 12 mois				Périodes de 6 mois				Périodes de quatre mois
	Déc. 1969	Déc. 1970	Déc. 1970	Déc. 1972	Jun 1971	Déc. 1971	Jun 1972	Déc. 1972	Avril 1973
	Déc. 1968	Déc. 1969	Déc. 1970	Déc. 1970	Déc. 1970	Jun 1971	Déc. 1971	Jun 1972	Déc. 1972
Masse monétaire (M ₁)	3.6	6.0	6.6	8.3	10.4	3.0	7.9	8.7	3.3
Masse monétaire plus montant net des dépôts à terme auprès des banques commerciales, à l'exclusion des certificats de dépôt d'un montant élevé (M ₁)	2.6	8.4	11.4	10.8	15.4	7.6	11.1	10.6	6.5
Montant net des dépôts à terme, à l'exclusion des certificats de dépôt d'un montant élevé	1.4	11.1	16.7	13.3	21.0	12.5	14.2	12.5	9.6
M ₂ plus dépôts auprès des établissements d'épargne non bancaires (M ₂)	2.9	8.0	13.5	12.9	17.0	10.0	13.4	12.5	8.8
Prêts des banques commerciales	8.2	4.5	9.8	17.5	6.8	12.9	7.2	20.1	25.5
Investissements des banques commerciales	-7.3	17.3	14.7	7.6	22.7	7.3	5.1	4.4	-3.6
Crédits à échéances échelonnées, non désaisonnalisés	10.7	5.1	9.0	14.4	3.2	15.2	9.3	9.4	9.0
Avoirs liquides détenus par le public ¹	4.5	6.9	10.8	12.8	12.4	10.0	12.5	13.0	12.2

1 Dépôts à vue dans les banques commerciales et espèces détenues en dehors des banques et des associations d'épargne et de prêt; dépôts à terme dans les banques commerciales et les caisses d'épargne mutuelles; parts d'associations d'épargne et de prêt et avoirs assimilables à des dépôts auprès de ces associations; titres émis par l'État fédéral, certificats de dépôt négociables et papier commercial.

NOTE Pour la masse monétaire et les données connexes, les valeurs mensuelles sont les moyennes des relevés journaliers; pour les autres rubriques les données se rapportent au dernier jour du mois.

Sources: Board of Governors of the Federal Reserve System, *Federal Reserve Bulletin*; Council of Economic Advisers, *Economic Indicators*.

les domaines de l'enseignement, de l'exécution des lois, de la formation de la main-d'œuvre et du développement communautaire urbain, un grand nombre de programmes de subventions proprement dites étant remplacés par des plans spéciaux de répartition des recettes aux termes desquels les États et les autres administrations locales pourront établir librement leur propre ordre de priorités sans être tenus d'observer les critères qui étaient autrefois appliqués pour l'utilisation des fonds de l'État fédéral.

L'Administration estime que sa nouvelle politique de plus grande rigueur budgétaire ainsi que les plus-values de recettes inattendues devraient permettre de réduire considérablement le déficit de l'exercice 1974 qui s'établirait ainsi à 5.7 milliards de dollars sur une base unifiée. D'après les prévisions, le déficit du budget de haut niveau d'emploi serait diminué de 7 milliards de dollars environ. Elle se propose, en outre, de faire passer le budget de haut niveau d'emploi dans une position excédentaire au cours de l'exercice 1974. Toutefois, le Congrès essaiera sans nul doute de sauver certains des programmes qui doivent être supprimés ou amputés, et l'Administration aura peut-être des difficultés à effectuer les nouvelles compressions qui se révéleront nécessaires pour maintenir la position du budget lorsque de nouvelles dépenses non prévues au budget se révéleront indispensables.

Politique monétaire

La politique monétaire est devenue progressivement plus expansionniste entre 1969 et 1972. La masse monétaire dans sa définition étroite (M1) a augmenté de 6.0 % en 1970, de 6.6 % en 1971 et de 8.3 % en 1972. Dans sa définition large (M2), c'est-à-dire augmentée du montant net des dépôts à terme, elle s'est accrue de 10.8 % en 1972, soit à un rythme légèrement inférieur à celui de 1971 mais supérieur à ceux de 1969 et 1970.

Il se révèle qu'en 1972 la croissance des agrégats monétaires a généralement dépassé les objectifs souhaités par le Système fédéral de réserve¹. La masse monétaire (M1) a évolué de façon particulièrement erratique à la fin de l'an dernier et dans les premiers mois de 1973. Ainsi, alors que la Commission fédérale des opérations d'open market était convenue, tant à sa réunion de septembre qu'à celle d'octobre, de chercher « à obtenir une croissance plus modérée des agrégats monétaires au cours des mois à venir », on a assisté en fait à la fin de l'année à une vive accélération de l'expansion de la masse monétaire, tant dans sa définition étroite (M1) que dans sa définition plus large (M2), après quoi on devait observer une décélération au début de 1973. L'accélération des derniers mois de 1972 a sans doute été due en partie aux distorsions provoquées par les modifications des règlements D et J² du Système

1 Depuis 1970, le réglage de la masse monétaire tient une place plus importante dans la politique monétaire. Et, depuis les premiers mois de 1972, on a essayé pour ce faire d'agir par le biais des réserves constituées au titres des dépôts privés non bancaires (généralement appelés RPD). De façon générale, le Système fédéral de réserve a adopté une attitude pragmatique concernant la formulation de ses objectifs; on peut dire ainsi que, dans ses actions récentes, la Commission fédérale des opérations d'open market a accordé moins d'importance à la situation du marché monétaire, sans pour autant l'abandonner comme élément de référence.

2 Le règlement D révisé applique de façon graduée un nouveau barème de coefficients de réserve pour les dépôts de toutes les banques. Auparavant, les coefficients de réserve

fédéral de réserve. Il se peut aussi que le Système fédéral n'ait pas souhaité voir les taux d'intérêt à court terme monter rapidement, comme ils auraient pu le faire étant donné la très forte demande de prêts. Le taux officiel d'escompte a été maintenu au niveau de $4\frac{1}{2}$ % tout au long de 1972, tandis que le taux des *federal funds* (prêts que les banques membres du Système fédéral se consentent mutuellement sur leurs réserves) s'élevait pour dépasser 5 % dans les derniers mois de l'année. En conséquence, le volume de l'escompte a fortement augmenté au cours du deuxième semestre de 1972. Bien que le Conseil du Système fédéral de réserve ait approuvé la majoration d'un demi point du taux de l'escompte au milieu de janvier, puis de nouvelles majorations qui devaient le porter à $5\frac{1}{2}$ % à la fin de février, $5\frac{3}{4}$ % en avril, 6 % en mai et $6\frac{1}{2}$ % au début de juin, la persistance d'un écart entre le taux des *federal funds* et le taux d'escompte a incité les banques à emprunter auprès du Système fédéral. En mai, le plafond limitant les taux d'intérêts applicables aux certificats de dépôt de montant élevé (les « CD ») ayant une échéance supérieure ou égale à 90 jours, a été suspendu³. Dans le même temps, le coefficient de réserve a été relevé pour les CD, des réserves obligatoires ont été instituées pour les effets commerciaux émis par des établissements parabancaires et les réserves obligatoires afférentes aux emprunts en eurodollars des banques ont été réduites. Au total, ces diverses modifications se sont traduites par un léger resserrement de la politique monétaire.

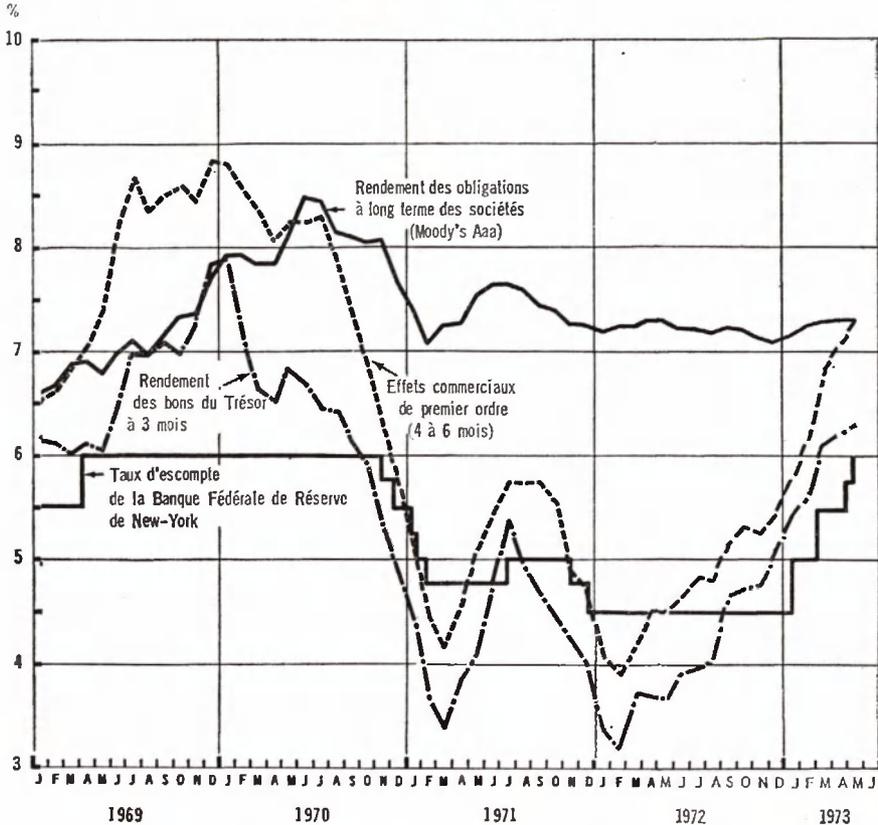
La demande de prêts a été très soutenue ces dernières années, les emprunts du secteur privé ayant vivement monté depuis le quatrième trimestre de 1970. En fait, par rapport à la dépense, l'emprunt a été exceptionnellement élevé tout au long de 1972. Le total des fonds collectés sur les marchés du crédit par le secteur non financier est passé de 102 milliards de dollars en 1970 à 156 milliards en 1971 et à 168 milliards environ en 1972. Le crédit à la consommation a progressé à une cadence extrêmement rapide et le total des prêts bancaires s'est accru dans de fortes proportions depuis le milieu de 1971, marquant une certaine accélération au deuxième semestre de 1972.

La forte demande de fonds ces derniers trimestres s'est traduite par une pression considérable en hausse sur les taux d'intérêt. On se souviendra que les niveaux d'intérêt avaient assez fortement baissé après l'annonce du nouveau programme économique en août 1971. Ce recul s'est poursuivi jusque dans les premiers mois de 1972, ramenant les taux à court terme au niveau auquel ils s'établissaient au début de 1971. Toutefois, depuis le premier trimestre de 1972, les taux ont généralement eu tendance à monter pour les échéances les plus courtes, tandis que les taux à long terme demeuraient relativement stables jusqu'à ces temps derniers. En fait, les taux à long terme ont en définitive diminué en 1972, faisant ainsi apparaître une divergence entre l'évolution des taux à long et à court termes. Cette situation est exceptionnelle, sauf pour de très brèves périodes, étant donné qu'à travers toute la grille des échéances les taux tendent généralement à évoluer dans la même direction. La divergence observée en 1972 peut s'expliquer par l'atténuation des anticipations infla-

étaient déterminés par l'implantation de la banque aussi bien que par le montant net de ses dépôts à vue. Le nouveau règlement J oblige toutes les banques à régler les chèques le jour même où ils sont présentés pour encaissement par le Système fédéral de réserve.

³ Le plafond limitant les taux d'intérêt pour les échéances de 30 à 89 jours avait déjà été suspendu en juin 1970.

Graphique 4 Taux d'intérêt



Source : Board of Governors of the Federal Reserve System, *Federal Reserve Bulletin*.

tionnistes ainsi que par le niveau modéré de la demande de titres à court terme, ce dernier phénomène étant dû, entre autres choses, au ralentissement des achats de titres à court terme du Trésor par les banques centrales étrangères.

Plusieurs facteurs agiront sur le comportement des taux d'intérêt en 1973 et dans les premiers mois de 1974. La persistance d'une forte demande de fonds, conjuguée peut-être avec un effort du Système fédéral de réserve pour contenir l'expansion monétaire dans des limites modérées, continuera d'exercer une pression en hausse sur les taux. D'un autre côté, les anticipations inflationnistes se sont peut-être atténuées du fait de l'évolution relativement favorable des prix, à l'exception des prix alimentaires, depuis le mois d'août 1971, et aussi du fait que l'engagement militaire direct des États-Unis au Vietnam a pris fin. La demande de fonds à long terme pourrait aussi se modérer quelque peu en raison de la mise en œuvre du système de répartition des recettes fiscales et de la formation d'une importante épargne engendrée par une économie en expansion. Le résultat net de ces diverses influences pourrait être que les taux d'intérêt à court terme poursuivront leur tendance ascendante, les taux à long

terme suivant un peu plus lentement. Toutefois, toute nouvelle poussée inflationniste tendrait à accélérer la montée des taux à long terme.

Politique des prix et des revenus

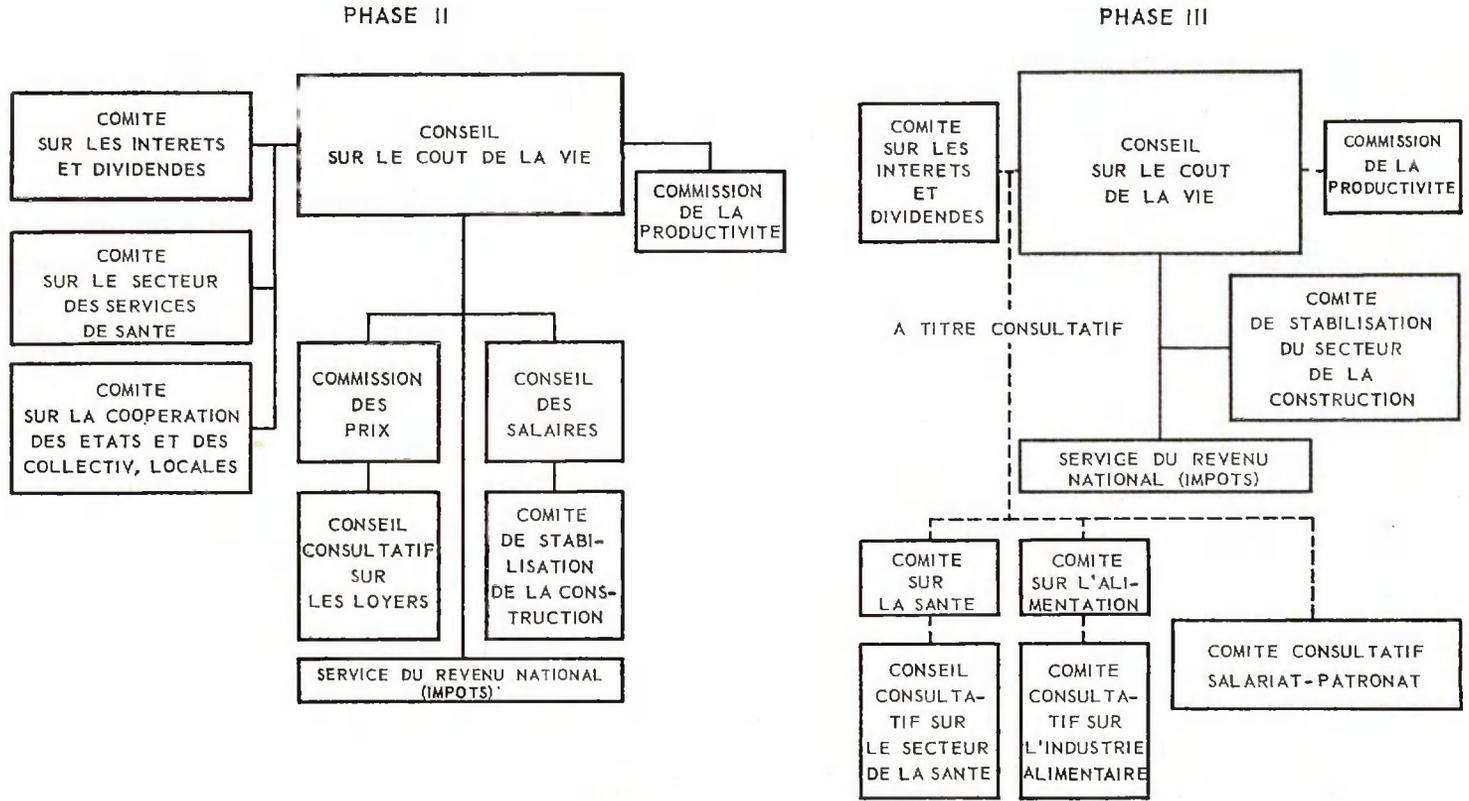
Le système très large de contrôles réglementaires des prix et des salaires, qui avait été institué en 1971 conformément aux termes de la loi de stabilisation économique, a été modifié le 11 janvier 1973, sauf en ce qui concerne les produits alimentaires¹, les soins médicaux et la construction, qui restent assujettis aux dispositions de la Phase II. Un certain nombre de mesures de détail ont aussi été prises en vue de freiner à l'avenir les hausses des prix alimentaires, et les décisions administratives du Département de l'Agriculture affectant l'offre de produits alimentaires et les prix de ces produits sont désormais assujetties à l'examen du Conseil sur le coût de la vie. Pour limiter la hausse des prix alimentaires, l'Administration a décidé, à la fin de mars, de plafonner les prix de la viande au stade de la transformation ainsi que du commerce de gros et de détail.

Le système antérieur de contrôles stricts et complexes a été remplacé par un système en partie autonome, dans lequel seules les très grandes entreprises sont tenues de notifier leurs principales décisions en matière de prix et de salaires. Les entreprises employant 5 000 travailleurs ou plus doivent notifier leurs modifications de salaires au Conseil sur le coût de la vie, tandis que les entreprises comptant au moins 1 000 travailleurs doivent tenir un registre des modifications de salaires qu'elles accordent et présenter celui-ci sur demande. Sur le plan des prix, les entreprises dont les ventes sont égales ou supérieures à 250 millions de dollars (on en compte environ 800) doivent présenter un rapport trimestriel sur leurs prix, leurs coûts et leurs bénéfices, tandis que les entreprises dont les ventes dépassent 50 millions de dollars (3 500 environ) doivent tenir un registre de leurs modifications de salaires et de leurs marges bénéficiaires, et présenter celui-ci sur demande. Au début de mai, une forme limitée de prénotification a été rétablie pour les sociétés dont les ventes annuelles dépassent 250 millions de dollars. Les sociétés qui ont l'intention de relever la moyenne pondérée de leurs prix de plus de 1.5 % par rapport aux niveaux autorisés au 10 janvier, doivent désormais en informer le Conseil sur le coût de la vie trente jours avant la date à laquelle elles se proposent de procéder à ce relèvement. Le Conseil peut s'opposer à ces hausses ou les différer. Les loyers ne sont soumis à aucune norme.

La norme fixée en matière de prix dans le cadre du nouveau programme est essentiellement la même que celle de la Phase II, mais les règles concernant les bénéfices ont été quelque peu assouplies. Ainsi, les entreprises peuvent relever leurs prix proportionnellement à l'accroissement de leurs coûts, à condition que le plafond fixé pour leurs marges bénéficiaires ne soit pas dépassé; le Conseil sur le coût de la vie a allongé la période de référence pour le calcul de ces plafonds, de manière à ce qu'il puisse être tenu compte de tout exercice

1 Les mesures de contrôle des prix alimentaires ne sont pas appliquées au niveau de la production, mais seulement au niveau de la transformation et de la vente en gros et au détail des produits alimentaires transformés.

Graphique 5 Dispositions administratives pour l'application des Phases II et III



financier s'étant terminé depuis le 15 août 1971. Les entreprises ont aussi la possibilité de procéder, à condition de pouvoir les justifier par des hausses de coûts, à des majorations de prix s'établissant en moyenne à $1\frac{1}{2}$ % sur l'année, même si cela doit porter leur marge bénéficiaire au-delà du plafond prévu pour l'exercice. Les hausses de prix peuvent aussi être considérées comme légitimes lorsqu'elles se traduisent par une meilleure affectation des ressources ou qu'elles se révèlent nécessaires pour maintenir l'offre à un niveau approprié. En ce qui concerne les salaires, la norme générale de 5.5 % par an plus 0.7 % pour les avantages accessoires, qui figurait déjà dans la Phase II, a été conservée, et la philosophie du nouveau programme paraît rester généralement opposée à l'application d'une règle unique pour tous les accords de salaires¹.

Du point de vue de l'organisation, l'ancien Conseil des salaires et l'ancienne Commission des prix ont été supprimés, et le nouveau programme est maintenant administré par un Conseil élargi sur le coût de la vie (voir graphique 5). Une nouvelle Commission comprenant des représentants du patronat et des syndicats a été établie en vue de suivre l'application de la norme actuelle en matière de salaires et d'obtenir l'accord nécessaire par toute modification éventuelle de celle-ci. L'Administration a conservé le pouvoir d'intervenir dans certains cas, pour empêcher les hausses excessives de prix et de salaires ou les annuler si elles ont déjà eu lieu, et le Gouvernement fédéral a le pouvoir de rétablir des contrôles réglementaires dans les cas où l'évolution des salaires et des prix s'écarte nettement des normes fixées². De façon générale, le nouveau système paraît offrir les moyens nécessaires pour enrayer toute tendance grave à l'inflation par les coûts, étant donné que l'Administration dispose, aux termes de la loi élargie sur la stabilisation économique, de pouvoirs réglementaires qui sont considérables si l'on se réfère, par exemple, aux normes des premières années 60 pour l'application desquelles elle ne disposait d'aucun pouvoir légal. La question cruciale est évidemment de savoir dans quelle mesure l'Administration restera prête à faire usage de ces pouvoirs et à intervenir dans les décisions importantes concernant la formation des prix et des salaires.

III TENDANCE A MOYEN TERME SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

En 1946, le Congrès déclarait que le Gouvernement fédéral devait « ... s'efforcer d'assurer des niveaux maximaux de l'emploi, de la production et du pouvoir d'achat ». Mais la difficulté, voire l'impossibilité, de maximiser simultanément ces trois éléments est devenue manifeste au cours des années qui ont suivi et les administrations successives ont donc été contraintes d'exer-

1 Au cours de la Phase II, on a constaté une dispersion considérable des résultats des accords de salaires de part et d'autre de la norme.

2 En mars, des mesures de contrôle réglementaire des prix ont été rétablies pour les compagnies pétrolières dont les ventes de produits pétroliers égalent ou dépassent 250 millions de dollars par an. Ces compagnies doivent contenir leurs hausses de prix dans la limite d'une moyenne pondérée de 1.5 %, le prix de référence pour la plupart des produits étant le prix maximum que les compagnies étaient autorisées à appliquer au 10 janvier 1973.

cer des choix entre ces objectifs. Le résultat a été que pendant à peu près toute la période d'après-guerre les réalisations n'ont été entièrement satisfaisantes ni dans le domaine de l'emploi, ni dans celui de la production, ni dans celui du pouvoir d'achat : au cours des deux dernières décennies, le chômage en moyenne a touché 4,9 % des travailleurs par an; pendant toutes ces années, à l'exception de quatre d'entre elles, la production effective est restée en dessous du niveau de la population potentielle; et le pouvoir d'achat du dollar, mesuré par l'indice des prix à la consommation, a diminué en moyenne de 2¼ % par an. Ainsi, la maximisation souhaitée n'a été réalisée dans aucun de ces domaines, les responsables de la politique économique ayant accordé la prépondérance tantôt à l'un et tantôt à l'autre de ces objectifs, en s'efforçant de concilier des finalités difficilement compatibles entre elles. Ce chapitre, relatif au moyen terme, porte sur les évolutions structurelles qui ont eu une incidence sur l'objectif d'emploi au cours des deux dernières décennies, sur les problèmes qu'a posés la réalisation de cet objectif et sur les politiques qui ont été mises en œuvre pour l'atteindre. On examine dans la Section 1 l'évolution des caractéristiques de la population active, évolution qui a peut-être rendu plus difficile d'atteindre l'objectif du plein emploi traditionnel. La structure du chômage qui a caractérisé le marché du travail aux États-Unis est analysée dans la Section 2. Dans la Section 3, on étudie l'incidence que la croissance économique a eue sur les taux de chômage et on présente des projections de ces taux jusqu'en 1975. Enfin, la dernière section est consacrée à l'examen de quelques-unes des questions d'ordre politique que posent les efforts déployés pour améliorer la situation en matière d'emploi des groupes relativement défavorisés.

Structure et tendances de la population active

Bien que la conjoncture économique, le revenu, l'immigration et les attitudes à l'égard du travail aient aussi eu des incidences non négligeables, le facteur qui a eu de loin l'influence la plus importante sur la population active est l'évolution des taux de natalité. La croissance rapide du nombre total des naissances, qui de 3 millions par an en 1945 est passée à 4 millions au cours des années 50, s'est traduite par une forte augmentation du nombre des travailleurs de moins de 25 ans à la fin des années 60 et au début des années 70, et elle entraînera une expansion rapide de l'effectif des travailleurs de 25 à 34 ans au cours de la présente décennie (tableau 7). Au total, on estime qu'environ 34 millions de nouveaux travailleurs se joindront à la population active au cours des années 70. Si l'on ajoute à ce chiffre les immigrants et les personnes qui, après un retrait momentané, rentreront à nouveau dans la vie active et si l'on en retranche le nombre probable de celles qui s'en retireront, le résultat net sera que l'effectif de la population active s'établira à quelque 102 millions de travailleurs en 1980, contre 86 millions en 1970 (tableau 8).

Les projections relatives à l'effectif et aux caractéristiques de la population active en 1980 sont tirées des estimations de la structure de la population à cette date et des projections des taux d'activité des diverses catégories de main-d'œuvre. Les prévisions pour 1980 indiquent une légère augmentation du taux global d'activité, due à l'accroissement probable de l'activité des femmes et à la modification de la structure par âge de la population, facteurs qui ne sont que partiellement compensés par les tendances à un abaissement de l'âge

Tableau 7 Population active totale par groupe d'âge
Pourcentages de variation

	1950-60	1960-70	1970-80
16 ans et au-dessus	12.9	19.1	18.5
de 16 à 24 ans	2.2	56.6	19.4
de 25 à 44 ans	8.0	8.1	32.0
de 25 à 34 ans	.3	17.1	51.5
de 35 à 44 ans	18.8	.1	11.5
45 ans et au-dessus	24.1	14.6	3.2
de 45 à 64 ans	26.7	17.3	3.3
65 ans et au-dessus	11.8	-4.7	2.4

Source: US Department of Labor, *Manpower Report of the President* (Washington DC 1973).

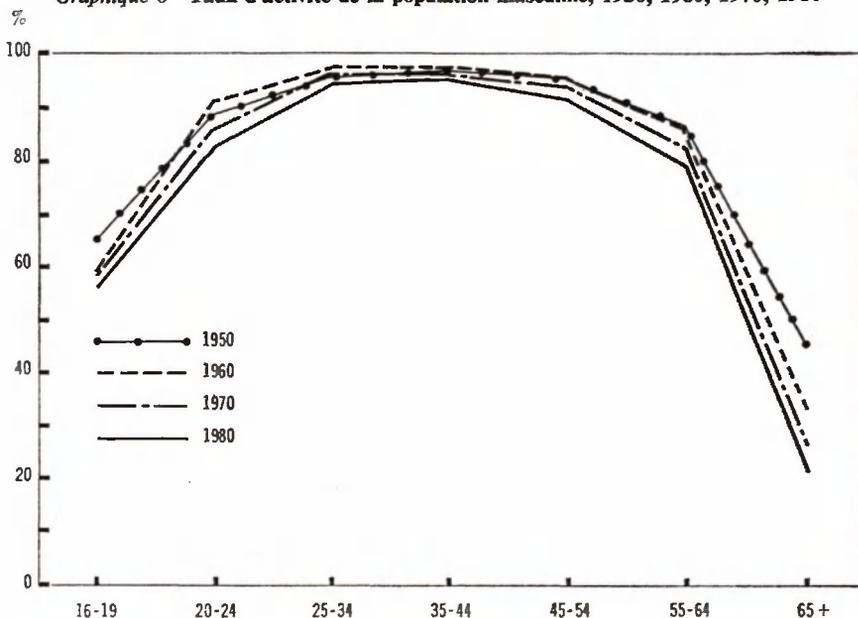
Tableau 8 Évolution de la population active :
entrées et sorties 1960-1970 et 1970-1980

	Nombre en millions
Décennie 1960 (1960-1970)	
Population active totale de 16 ans ou plus en 1960	72.1
Moins les sorties de 1960 à 1969	20.9
Population active de 1960 faisant encore partie de la population active de 1970	51.2
Plus les nouvelles entrées de 1960 à 1969	26.4
Plus toutes autres entrées, de 1960 à 1969	8.3
Population active totale de 16 ans ou plus, en 1970	85.9
Décennie 1970 (1970-1980)	
Population active totale de 16 ans ou plus, en 1970	85.9
Moins les sorties de 1970 à 1979	26.3
Population active de 1970 faisant encore partie de la population active de 1980	59.6
Plus les nouvelles entrées de 1970 à 1979	34.2
Plus toutes autres entrées de 1970 à 1979	8.0
Population active totale de 16 ans ou plus, en 1980	101.8

Source: US Department of Labor.

de la retraite et à la prolongation des études. Tout au long des deux dernières décennies, les taux d'activité de la population masculine par groupes d'âge ont fait apparaître une courbe en cloche : plus faibles pendant les années de scolarité, ces taux atteignent leur maximum dans les principales années de la vie active, pour s'abaisser graduellement après l'âge de 55 ans à mesure qu'augmente le nombre des hommes qui prennent leur retraite. Mais par suite de l'allongement des études et de la fréquence croissante des retraites anticipées, volontaires ou non, les taux d'activité ont tendu à diminuer avec le temps, dans les premières et les dernières classes d'âge (graphique 6).

Graphique 6 Taux d'activité de la population masculine, 1950, 1960, 1970, 1980

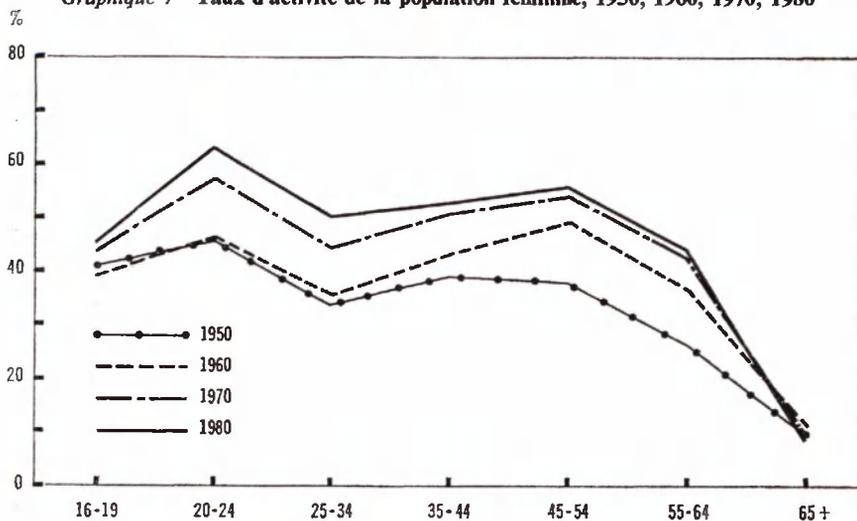


Source: US Department of Labor, *Manpower Report of the President*.

Bien que les taux d'activité restent encore sensiblement plus faibles chez les femmes que chez les hommes, l'écart s'est rétréci de façon notable au cours des vingt dernières années, les taux féminins augmentant alors que les taux masculins fléchissaient. En ce qui concerne leur participation à la vie active les comportements des femmes sont très divers, mais l'usage le plus courant chez les femmes mariées est de travailler au début de leur âge adulte, puis de se retirer de la population active au cours de la période normale de procréation (25-34 ans) pour y rentrer ensuite. Mais si ce schéma de vie professionnelle coupée par une césure subsiste, on constate aussi chez les femmes mariées une tendance croissante, qui se traduit par un relèvement de leurs taux d'activité, à préférer un emploi rémunéré aux activités ménagères non lucratives. Ce choix s'explique par divers facteurs : la hausse des gains réels, la réduction de la discrimination à l'encontre des femmes en matière d'emploi, et l'évolution des attitudes à l'égard de leur rôle dans la société. Les taux d'activité des femmes célibataires n'ont pas beaucoup varié au cours des deux dernières décennies et, le relèvement des taux d'activité de la population féminine de 1950 à 1970, qui ressort du graphique 7, résulte donc essentiellement de l'évolution du comportement des femmes mariées à l'égard du travail, évolution qui se poursuivra probablement jusqu'en 1980¹.

1 On trouvera une description plus détaillée du rôle des femmes dans la population active dans le *Report of the Council of Economic Advisers* (Washington, DC, 1973) pp. 89-110.

Graphique 7 Taux d'activité de la population féminine, 1950, 1960, 1970, 1980



Source : US Department of Labor, *Manpower Report of the President*.

Les taux d'activité diffèrent sensiblement pour la population blanche et la population de couleur¹, les hommes de race blanche ayant, dans tous les groupes d'âge, des taux plus élevés que les hommes de couleur. Ces écarts entre les taux d'activité s'expliquent dans une large mesure par les différences, entre la population blanche et la population de couleur, quant au niveau d'instruction, aux revenus non salariaux, aux taux de chômage et à l'incidence de la discrimination en matière d'emplois. Contrairement à ce qui se passe pour les hommes, les taux d'activité sont plus élevés chez les femmes de couleur que chez les femmes blanches, malgré la tendance croissante de celles-ci à entrer dans la population active. Ce n'est que dans le groupe d'âge inférieur à 20 ans que le taux d'activité de la population féminine blanche dépasse celui de la population féminine de couleur. Plusieurs facteurs expliquent que les taux d'activité tendent à être plus élevés chez les femmes de couleur, les plus importants étant la nécessité où se trouvent les familles noires de compléter les gains relativement bas du chef de famille² et le fait que les femmes noires souffrent moins de discrimination que les hommes noirs en ce qui concerne les emplois de bas niveau dans le secteur des services. Les projections de la population active jusqu'à 1980 reposent sur l'hypothèse que la structure des taux d'activité des Blancs et des non-Blancs se maintiendra, avec toutefois, une certaine réduction de la différence entre les taux d'activité des femmes, à mesure qu'augmentera le nombre des femmes mariées blanches qui rejoindront les rangs de la population active et que diminuera la proportion des femmes de couleur obligées de travailler.

1 En 1970, les Noirs représentaient 11 % de la population des États-Unis et 89 % de la population de couleur.

2 Les gains moyens, en 1971, des chefs de famille noirs étaient de 6 312 dollars, soit environ 64 % des gains des chefs de famille blancs.

Cette évolution des taux d'activité des diverses catégories de main-d'œuvre comporte d'importantes conséquences pour la définition du plein emploi. On considère en général que le plein emploi — ou, plus exactement, un niveau élevé d'emploi — est atteint lorsqu'une proportion de 96 % de la population active est occupée. Cependant, un tel niveau s'est révélé extrêmement difficile à atteindre et à maintenir de façon durable. L'an dernier, le taux de chômage, de 5.6 % était considérablement supérieur à la moyenne de 4.9 % enregistrée pour les deux dernières décennies. Ce n'est toutefois que pendant les guerres de Corée et du Vietnam que le taux de chômage est tombé au-dessous de 4 %. L'évolution de la population active, caractérisée par l'accroissement de la proportion des jeunes de moins de 20 ans et des femmes qui se présentent sur le marché du travail, donne à penser qu'il pourrait être encore plus difficile, au cours de la décennie 70, que pendant les années 50, de ramener le taux global de chômage aux environs de 4 %. Comme la participation à la vie active est plus instable chez les femmes et les jeunes de moins de 20 ans que chez les hommes adultes et qu'il leur faut habituellement un certain temps pour trouver un emploi, les taux de chômage tendent à être plus élevés dans ces groupes¹. Avec l'accroissement de la population active composée de jeunes de moins de 20 ans et de femmes, la proportion des personnes momentanément en quête d'emploi augmentera, et par là même les taux de chômage tendront à être plus élevés que dans les années antérieures. Par conséquent, un taux de chômage de 4 % correspondrait probablement, à l'heure actuelle, à une situation des marchés du travail plus tendue que dans les décennies précédentes². Le taux de chômage correspondant à une situation comparable de haut niveau sur le marché du travail pourrait être d'environ 4½ %.

Avec un taux de chômage de 4.1 %, l'année 1956 est celle de la décennie 50 où la situation du marché du travail a été la plus proche de ce qu'on entend généralement par un haut niveau d'emploi. Si l'on suppose que les taux de chômage observés en 1956 dans les divers groupes d'âge-sexe représentaient assez bien une situation de plein emploi, on peut établir une nouvelle estimation du plein emploi en appliquant à chaque groupe de la population active, dans les années postérieures, le taux de chômage qui y avait été enregistré en 1956 (tableau 9).

Il ressort du tableau 9 que le taux de chômage correspondant à une situation de haut niveau d'emploi comparable à celle que représentait un taux de chômage de 4.1 % en 1956 pourrait être de 4.6 % en 1972 : cette augmentation s'explique au premier chef par l'accroissement, de 87 % et de 55 % respectivement, du nombre des jeunes de moins de 20 ans et de celui des femmes dans la population active au cours d'une période pendant laquelle l'effectif de la population active ne s'est accru que de 30 %. Le tableau 10 indique les variations en pourcentage de l'effectif de chaque groupe d'âge-sexe entre 1956 et 1972.

1 Pour une analyse de la fréquence et de la durée des périodes de chômage pour chaque sexe et par groupes d'âge, voir : George Perry, « Unemployment Flows in the US Labor Market », *Brookings Papers on Economic Activity*, 1972, N° 2.

2 On a fait observer dans une étude qu'en raison de l'évolution de la structure de la population active, le taux d'inflation lié à un taux de chômage de 4 % est probablement à l'heure actuelle de 4½ %, contre environ 2¼ % au milieu des années 50. Voir : George Perry, « Changing Labor Markets and Inflation » *Brookings Papers on Economic Activity*, 1970 N° 3. Toutefois tous les spécialistes ne sont pas d'accord sur la relation exacte entre inflation et chômage.

Tableau 9 Taux de chômage en situation de haut niveau d'emploi, 1956-1972

1956*	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964
4.1	4.1	4.1	4.2	4.2	4.2	4.2	4.3	4.3
1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	
4.3	4.4	4.4	4.4	4.4	4.4	4.5	4.6	

* Résultat.

Sources: US Department of Labor, *Manpower Report of the President*, et Secrétariat de l'OCDE.

Tableau 10 Pourcentage de variation de la population active civile, par sexe et par groupe d'âge, 1956-1972

Population active masculine

16-17	18-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65+	Total
70.2	94.5	92.1	14.2	-3.2	15.8	14.8	-22.3	18.1

Population active féminine

16-17	18-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65+	Total
97.6	87.4	116.5	52.4	19.7	48.6	61.8	32.2	55.1

Source: US Department of Labor, *Manpower Report of the President*.

Le taux de chômage correspondant à un niveau élevé d'emploi est bien entendu également déterminé par d'autres facteurs. Les relèvements du salaire minimum ont peut-être rendu plus difficile de trouver un emploi pour les travailleurs les moins qualifiés, et tendu ainsi à accroître le chômage. Le déclin imprévu de certains secteurs, par exemple celui de l'industrie aéro-spatiale, a peut-être eu pour effet d'augmenter le taux minimal de chômage en aggravant le hiatus entre les qualifications de la main-d'œuvre disponible et les emplois offerts. En sens inverse, les actions dans le domaine de l'emploi ont aidé à adapter la formation de la main-d'œuvre aux qualifications demandées, et le chômage a pu en être réduit d'autant. Une meilleure connaissance des possibilités d'emploi tend également à réduire le temps moyen nécessaire pour trouver un poste approprié, mais elle peut aussi encourager les salariés à changer plus souvent d'emploi. L'atténuation des discriminations en matière d'emploi a peut-être accru la possibilité de remplacer les adultes blancs du sexe masculin par des femmes ou par des travailleurs de couleur. Par conséquent, les taux de chômage de 1956 qui ont été utilisés pour ces deux catégories de travailleurs dans le calcul décrit ci-dessus sont peut-être plus élevés que ceux

qui sont susceptibles de caractériser actuellement un niveau élevé de l'emploi. Malheureusement, il n'est pas possible de procéder à une estimation fiable de l'incidence nette sur le chômage de toutes les transformations structurelles de ce genre.

Évolution de la structure du chômage

Le taux global de chômage est une donnée essentielle pour apprécier les résultats obtenus sur le plan économique. Cependant, en raison de son caractère synthétique, il dissimule les écarts considérables qui existent entre les taux de chômage des divers groupes de main-d'œuvre. En général, ce sont les travailleurs les moins qualifiés, les moins instruits, les gens de couleur et les jeunes qui ont connu les taux de chômage les plus élevés. En revanche, dans les professions exigeant un très haut niveau de qualification, par exemple dans les professions libérales, chez les cadres techniques, les fonctionnaires, les directeurs et les administrateurs d'entreprises (tableau 11) les taux de chômage sont constamment restés extrêmement bas, et ont rarement dépassé 2 %.

En dépit de la croissance économique qui a marqué les années 60 et des actions dans le domaine de l'emploi menées au cours de la dernière décennie, les taux de chômage sont restés deux fois plus élevés dans la population de couleur que chez les Blancs (tableau 12). Au cours des vingt dernières années, la population de couleur a bénéficié d'un accroissement notable de ses revenus, mais sur le plan du chômage, le désavantage dont elle souffre par rapport au reste de la population n'a pas diminué. Dans les professions où le chômage est élevé les travailleurs de couleur sont représentés de manière plus que proportionnelle; en outre, dans chaque catégorie professionnelle, le taux de chômage des travailleurs de couleur dépasse celui des Blancs.

Le taux de chômage a également été élevé chez les jeunes de moins de 20 ans; il a représenté 14 % en moyenne au cours des deux dernières décennies, et a atteint 16.2 % l'année dernière. La vague de naissances de l'après-guerre a accru la concurrence pour les emplois traditionnellement occupés par les jeunes de moins de 20 ans, notamment les emplois à temps partiel. En raison de leur expérience professionnelle et de leur formation limitées, les jeunes sont habituellement employés à des conditions voisines du salaire minimum légal, qui est actuellement de 1.60 dollar de l'heure. Mais les relèvements successifs du salaire minimal ont peut-être contribué à dissuader les employeurs d'embaucher de jeunes travailleurs. La concurrence pour les emplois disponibles s'est donc peut-être intensifiée, et les taux de chômage des moins de 20 ans ont augmenté. Même avant l'arrivée sur le marché du travail des enfants nés peu après la seconde guerre mondiale le taux de chômage des jeunes de moins de 20 ans était à peu près le triple de celui des adultes. Et comme la situation du marché du travail pour les moins de 20 ans s'est dégradée au cours de ces cinq dernières années, ce rapport est resté très au-dessus des niveaux qu'il atteignait dans les années 50. L'an dernier, un jeune de moins de 20 ans sur 6 était en chômage, alors qu'au-dessus de 20 ans cette proportion n'était que de 1 sur 22 (tableau 13).

Tableau 11 Taux de chômage par

Année	Taux de chômage total	Cadres et employés				
		Total	Professions libérales et techniques	Dirigeants d'entreprises, fonctionnaires et administrateurs	Employés de bureau	Employés de commerce
1958	6.8	3.1	2.0	1.7	4.4	4.1
1960	5.5	2.7	1.7	1.4	3.8	3.8
1962	5.5	2.8	1.7	1.5	4.0	4.3
1964	5.2	2.6	1.7	1.4	3.7	3.5
1966	3.8	2.0	1.3	1.0	2.9	2.8
1968	3.6	2.0	1.2	1.0	3.0	2.8
1970	4.9	2.8	2.0	1.3	4.0	3.9
1972	5.6	3.4	2.4	1.8	4.7	4.3

Source: US Department of Labor, *Manpower Report of the President*.

Tableau 12 Taux de chômage des blancs et des gens de couleur, 1953-1972

Année	Population blanche	Population de couleur	Rapport du taux de chômage de la population de couleur à celui de la population blanche
1953	2.7	4.5	1.7
1954	5.0	9.9	2.0
1955	3.9	8.7	2.2
1956	3.6	8.3	2.3
1957	3.8	7.9	2.1
1958	6.1	12.6	2.1
1959	4.8	10.7	2.2
1960	4.9	10.2	2.1
1961	6.0	12.4	2.1
1962	4.9	10.9	2.2
1963	5.0	10.8	2.2
1964	4.6	9.6	2.1
1965	4.1	8.1	2.0
1966	3.3	7.3	2.2
1967	3.4	7.4	2.2
1968	3.2	6.7	2.1
1969	3.1	6.4	2.1
1970	4.5	8.2	1.8
1971	5.4	9.9	1.8
1972	5.0	10.0	2.0

Source: US Department of Labor, *Manpower Report of the President*.

États-Unis

catégories socio-professionnelles pour certaines années, 1958-1972

Ouvriers et artisans				Travailleurs du secteur des services			
Total	Contre-maitres et ouvriers qualifiés	Ouvriers spécialisés et manœuvres	Travailleurs non agricoles	Total	Employés de maison	Autres travailleurs du secteur des services	Exploitants et ouvriers agricoles
10.2	6.8	11.0	15.0	6.9	5.6	7.4	3.2
7.8	5.3	8.0	12.6	5.8	5.3	6.0	2.7
7.4	5.1	7.5	12.5	6.2	5.5	6.5	2.3
6.3	4.1	6.6	10.8	6.0	5.4	6.1	3.1
4.2	2.8	4.4	7.4	4.6	4.1	4.8	2.2
4.1	2.4	4.5	7.2	4.4	3.9	4.6	2.1
6.2	3.8	7.1	9.5	5.3	4.2	5.5	2.6
6.5	4.3	6.9	10.3	6.3	4.0	6.6	2.6

Tableau 13 Taux de chômage des jeunes de moins de 20 ans et des adultes

Année	De 16 à 19 ans	20 ans et plus	Rapport du taux de chômage des jeunes de moins de 20 ans à celui des adultes
1953	7.6	2.6	2.9
1954	12.6	5.1	2.5
1955	11.0	3.9	2.8
1956	11.1	3.7	3.0
1957	11.6	3.8	3.1
1958	15.9	6.2	2.6
1959	14.6	4.8	3.0
1960	14.7	4.8	3.1
1961	16.8	5.9	2.8
1962	14.7	4.9	3.0
1963	17.2	4.8	3.6
1964	16.2	4.3	3.8
1965	14.8	3.6	4.1
1966	12.8	2.9	4.4
1967	12.9	3.0	4.3
1968	12.7	2.7	4.7
1969	12.2	2.7	4.5
1970	15.2	4.0	3.8
1971	16.9	4.9	3.4
1972	16.2	4.5	3.6

Source: US Department of Labor, *Manpower Report of the President*.

Les taux de chômage sont plus élevés pour les femmes que pour les hommes, mais l'écart est plus faible entre les Blancs et les gens de couleur, ou entre les adultes et les moins de 20 ans (tableau 14)¹.

Tableau 14 Taux de chômage de la population féminine et de la population masculine

Année	Population féminine	Population masculine	Rapport du taux de chômage de la population féminine à celui de la population masculine
1953	3.3	2.8	1.2
1954	6.0	5.3	1.1
1955	4.9	4.2	1.2
1956	4.9	3.8	1.3
1957	4.7	4.1	1.5
1958	6.8	6.8	1.0
1959	5.9	5.3	1.1
1960	5.9	5.4	1.1
1961	7.2	6.4	1.3
1962	6.2	5.2	1.2
1963	6.5	5.2	1.3
1964	6.2	4.6	1.3
1965	5.5	4.0	1.4
1966	4.9	3.2	1.5
1967	5.2	3.1	1.7
1968	4.8	2.9	1.7
1969	4.7	2.8	1.7
1970	5.9	4.4	1.3
1971	6.9	5.3	1.3
1972	6.6	4.9	1.3

Source: US Department of Labor, *Manpower Report of the President*.

Croissance économique et taux de chômage

Dans chaque catégorie de main-d'œuvre, des accroissements de la population, des taux d'activité et de la productivité tendent généralement à faire monter le taux de chômage de ce groupe, tandis qu'une augmentation du PNB réel tend au contraire à abaisser ce taux. En dissociant ces deux composantes, l'évolution tendancielle du taux de chômage d'une part, et ses réactions conjonc-

1 Dans un article intitulé « Turnover in the Labor Force » et publié dans les *Brookings Papers on Economic Activity* 1972 No 3, Robert E. Hall soutient que des barrières artificielles semblent isoler les marchés du travail des Noirs, des femmes et des jeunes de celui des adultes blancs du sexe masculin. Un tel compartimentage a pour effet de maintenir un chômage excessif pour certains groupes alors que dans d'autres groupes, le chômage est peut être parfois trop faible du point de vue de l'efficacité sociale.

turelles de l'autre, on peut expliquer la structure du chômage observée dans le passé et prévoir l'évolution des taux de chômage à moyen terme¹.

Le tableau 15 indique la relation entre les taux de chômage et les taux positifs de croissance du PNB réel pour la période 1956-1971. Il convient de noter que ces chiffres représentent des relations moyennes et qu'ils risquent donc de n'être pas valables pour des périodes atypiques telles que celles où l'économie se situe à un niveau de plein emploi. Seule est considérée dans le tableau 15 l'influence des taux de croissance positifs de la production sur les taux de chômage; la composante tendancielle à la hausse à long terme du taux de chômage dans chaque catégorie, et l'incidence de taux négatifs de croissance n'y sont pas indiquées. Il ressort de ce tableau que pour toute augmentation d'un point de pourcentage du taux de croissance du PNB, le taux de chômage

Tableau 15 Croissance du P.N.B. et variation des taux de chômage

Fléchissement annuel, en point de pourcentage, du taux de chômage résultant d'une augmentation d'un point du taux annuel de croissance du P.N.B. réel

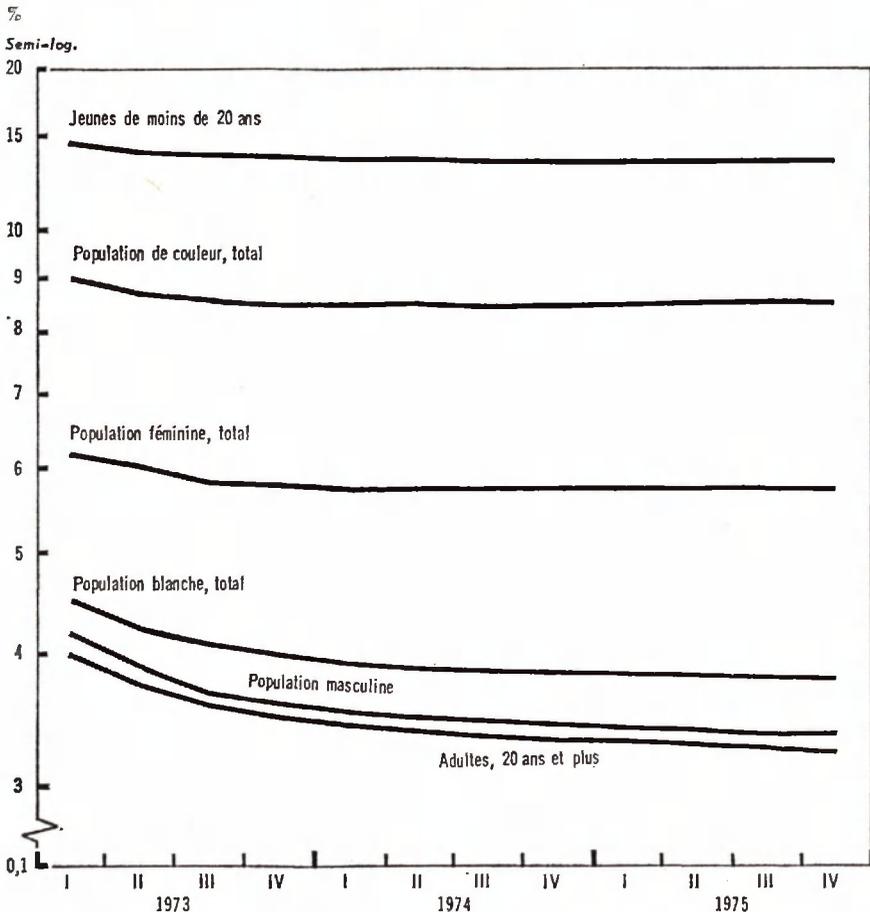
	Fléchissement du taux de chômage en point de pourcentage
Population masculine, total	1/3
Population féminine, total	1/4
Jeunes de moins de 20 ans	1/2
Adultes (20 ans et plus)	1/4
Gens de couleur	1/3
Blancs	1/4
Population masculine 16-19 ans	3/4
Population masculine 20-24 ans	3/4
Population masculine 25-54 ans	1/4
Population masculine 55 ans ou plus	1/4
Population féminine 16-19 ans	1/3
Population féminine 20-24 ans	1/4
Population féminine 25-54 ans	1/4
Population féminine 55 ans ou plus	1/4
Population masculine de couleur	1/2
Population masculine blanche	1/3
Population féminine de couleur	1/4
Population féminine blanche	1/4

Source: Secrétariat de l'OCDE.

1 On trouvera dans Lester C. Thurow, « The Changing Structure of Unemployment : An Econometric Study » *Review of Economics and Statistics*, mai 1965, le modèle théorique sur lequel repose l'analyse présentée dans cette section ainsi que les estimations de ces relations pour la période 1948-1963. Les équations utilisées dans cette section établissent une relation entre la variation en pourcentage du taux de chômage d'un groupe de la population active pendant un trimestre donné et le taux de croissance du PNB en volume au cours de ce trimestre et du trimestre précédent. On trouvera dans l'Annexe I une description détaillée de la méthode d'estimation.

de la population masculine décroît d'un pourcentage plus élevé que celui de la population féminine, le taux de chômage des jeunes de moins de 20 ans diminue plus que celui des adultes, et le taux de chômage de la population de couleur plus que celui de la population blanche. Mais comme le taux de chômage des jeunes de moins de 20 ans est trois ou quatre fois plus élevé que celui des adultes, et que le taux de chômage de la population de couleur est à peu près le double de celui de la population blanche, ces réductions plus fortes en points de pourcentage ne suffisent généralement pas à abaisser le rapport entre le taux de chômage des jeunes de moins de 20 ans et celui des adultes, ou entre le taux de chômage de la population de couleur et celui des Blancs. Par exemple, un accroissement d'un point de pourcentage du taux de croissance du PNB réduit

Graphique 8 Taux de chômage estimés pour certaines catégories, en 1975



NOTE : Les taux de chômage effectifs sont donnés pour le premier trimestre de 1973.
Source : Secrétariat de l'OCDE.

le taux de chômage des moins de 20 ans d'un peu plus d'un demi point de pourcentage et le taux de chômage des adultes d'un quart de point seulement. Mais comme le taux de chômage des moins de 20 ans est normalement d'environ 14 % et celui des adultes d'environ 3½ %, l'effet de ces réductions en pourcentage est d'accroître, plutôt que de réduire, le rapport du taux de chômage des moins de 20 ans à celui des adultes. De même, bien que le taux de chômage de la population de couleur s'abaisse d'un tiers de point de pourcentage pour chaque accroissement d'un point du taux de croissance, alors que le taux de chômage des Blancs ne baisse que d'un quart de point, ces réductions tendent à maintenir à 2 environ le rapport du taux de chômage de la population de couleur à celui des Blancs. En d'autres termes, la croissance du PNB et les mesures de régulation de la demande peuvent réduire les taux de chômage, mais vraisemblablement sans atténuer le désavantage relatif des jeunes de moins de 20 ans et des travailleurs de couleur sur les marchés du travail.

Dans le graphique 8, on utilise à la fois la composante tendancielle et la composante cyclique des taux de chômage pour tracer l'évolution estimée des taux de chômage dans certaines catégories particulièrement importantes, à savoir les jeunes de moins de 20 ans, les adultes, les hommes dans la force de l'âge, les Blancs et les gens de couleur. Les taux de croissance du PNB utilisés jusqu'à la fin du premier semestre de 1974 sont fondés sur les prévisions conjoncturelles présentées dans la Section IV de ce rapport. D'autre part, on a supposé qu'au second semestre de 1974 et pendant toute l'année 1975, le PNB augmenterait au même rythme que la production potentielle, soit de 4.3 % par an. Dans cette hypothèse, le taux de chômage total serait ramené de 5.3 % au dernier trimestre de 1972 à quelque 4½ % à la fin de 1975. Cependant, au niveau de chaque catégorie, les taux en fin de période pour les jeunes de moins de 20 ans et les gens de couleur seraient encore élevés. D'après ces projections, en effet, le taux de chômage pour les premiers serait ramené de 14¾ % au début de 1973 à 13¾ % en 1975, et celui de la population de couleur de 9.0 % à 8½ % dans le même temps. Le rapport du taux de chômage des moins de 20 ans à celui des adultes s'accroît sensiblement pendant la période de prévision, et, le taux de chômage de la population de couleur, reste plus de deux fois plus élevé que celui de la population blanche.

Dans le tableau 16, on a appliqué les projections des taux de chômage de certaines catégories pour 1975 aux prévisions relatives aux effectifs de la population active civile pour cette même année, afin d'obtenir une estimation du nombre total des chômeurs dans chaque catégorie. Comme il en a toujours été au cours des deux dernières décennies, il est probable que la majorité des chômeurs seront blancs et adultes. Malgré les taux de chômage relativement faibles de ces deux groupes en 1975, leur simple supériorité numérique dans la population active fera que la majeure partie des chômeurs seront blancs et âgés de plus de 19 ans.

Ces projections ne donnent que des ordres de grandeur approximatifs et ne doivent pas être considérées comme des estimations précises du chômage et des taux de chômage en 1975. Les projections relatives à la population active civile comportent une marge d'incertitude considérable, de même que les estimations de la croissance tendancielle du taux de chômage dans chaque catégorie de la population active et les relations entre la croissance de la pro-

Tableau 16 Population active civile, taux de chômage et chômage total en 1975 pour certains groupes (milliers)

	Population active civile	Taux de chômage	Nombre total de chômeurs
Total	91 811	4.4	4 000
Adultes	83 559	3.3	2 760
Jeunes de moins de 20 ans	8 252	13.7	1 130
Population masculine de 25 à 54 ans	34 963	2.0	700
Population blanche	81 137	3.8	3 100
Population de couleur	10 674	8.6	910
Population masculine	56 313	3.4	1 910
Population féminine	35 498	5.8	2 050

Source: Secrétariat de l'OCDE. On trouvera dans l'Annexe I les équations utilisées pour l'estimation des taux de chômage en 1975. Le chômage total n'est pas égal à la somme des composantes du chômage car chaque équation a été estimée indépendamment.

duction et la baisse du taux de chômage d'un groupe déterminé. La relation entre la croissance de la production et les variations des taux de chômage tirée des données passées ne décrit peut-être pas exactement le comportement du marché du travail d'ici à 1975. A mesure que le taux de chômage global se rapprochera de 4½ %, il est probable que les taux de chômage extrêmement bas de certaines catégories, 2 % environ par exemple pour la population masculine dans la force de l'âge, amèneront les employeurs à reporter leur demande de main-d'œuvre sur des secteurs du marché du travail moins tendus, tels que ceux des jeunes de moins de 20 ans et des gens de couleur, de sorte que les taux de chômage de ces groupes pourraient baisser plus que ne l'impliquent les équations de prévision. Toutefois, cette possibilité d'une sur-estimation des taux de chômage des jeunes de moins de 20 ans et des non-Blancs en 1975 est en partie compensée par la possibilité d'une sous-estimation résultant de l'hypothèse retenue en ce qui concerne la courbe de croissance : les écarts au-dessus et au-dessous de cette courbe hypothétique ne sont pas également vraisemblables, car la probabilité que les taux effectifs de croissance jusqu'à la fin de 1975 soient inférieurs à ceux qui sont postulés est plus grande que la probabilité qu'ils leur soient supérieurs. Étant donné que la croissance du PNB a une incidence plus forte sur les taux de chômage des jeunes de moins de 20 ans et de la population de couleur que sur ceux des adultes et des Blancs, un rythme de croissance plus lent relèverait davantage les taux de chômage des jeunes de moins de 20 ans et des non-Blancs que ceux des adultes et des Blancs. En d'autres termes, si les taux effectifs de croissance ramenant le taux de chômage total aux environs de 4½ % étaient plus faibles que ceux qui ont été utilisés dans cette prévision, les taux de chômage, en particulier ceux des jeunes de moins de 20 ans et des gens de couleur, seraient plus élevés que ceux qui sont prévus.

Quelques questions d'ordre politique

La conclusion générale qui ressort de l'analyse précédente est que dans certains groupes, en particulier chez les jeunes de moins de 20 ans et les gens de couleur, les taux de chômage resteront élevés même si le chômage global est ramené à un taux correspondant à un haut niveau d'emploi. Ainsi, d'après les hypothèses et prévisions présentées dans la section précédente, le groupe principal du point de vue des pressions sur le marché du travail, c'est-à-dire les hommes dans la force de l'âge (40 % de la population active), aurait un taux de chômage voisin de 2 % en 1975, alors que pour les jeunes de moins de 20 ans et les gens de couleur ce taux serait de 13 $\frac{3}{4}$ et 8 $\frac{1}{2}$ % respectivement. Pour de multiples raisons, des différences aussi importantes entre les taux de chômage sont un sujet de graves préoccupations. De toute évidence, elles créent des problèmes sociaux et elles impliquent un gaspillage de ressources productives. En outre, les efforts visant à améliorer la situation du marché du travail pour les groupes défavorisés, en stimulant la demande, engendreront en général des tensions excessives sur d'autres compartiments du marché du travail et accroîtront ainsi les pressions inflationnistes.

La politique de régulation de la demande ne paraît donc pas constituer un instrument suffisant pour assurer une amélioration relative substantielle de la situation en matière d'emploi des groupes défavorisés; et il semble qu'il soit nécessaire d'intensifier les politiques destinées tant à accroître les possibilités d'emploi de ces groupes, en leur assurant une formation professionnelle, qu'à encourager la demande pour les services qu'ils sont susceptibles de fournir. Les actions dans le domaine de la formation et de la mobilité de la main-d'œuvre se sont développées rapidement depuis le début des années 60 mais elles restent encore d'une ampleur limitée (les dépenses à ce titre représentent environ 0.33 % du PNB)¹ et elles pourraient être encore améliorées et développées sur une base plus sélective. De tels programmes n'ont peut-être pas toujours été couronnés de succès par le passé, mais il paraît souhaitable de procéder sans relâche à des adaptations et à des expériences dans ce domaine. Une innovation qui pourrait être particulièrement féconde consisterait à élargir la portée des programmes d'action dans le domaine de l'emploi de telle sorte qu'ils n'aient plus exclusivement pour but d'aider ceux des chômeurs et des travailleurs les moins qualifiés qui appartiennent aux catégories défavorisées, car cela peut impliquer qu'on ne donne à un nombre exagéré de travailleurs qu'une formation qui les cantonne dans les emplois les moins bien rémunérés —

1 Le montant total des dépenses fédérales au titre de la formation de la main-d'œuvre et des services de l'emploi est estimé à 3.9 milliards de dollars pour l'exercice budgétaire 1973. Le budget pour l'exercice 1974 prévoit une certaine compression du programme relatif à l'emploi (en grande partie dans le cadre du « Public Service Employment Program ») et comporte des propositions visant à remplacer dans une large mesure les interventions directes du Gouvernement fédéral dans ce domaine par un mécanisme spécial de répartition des recettes publiques (on trouvera une analyse du budget pour l'exercice 1974 dans le chapitre II). L'accent nouveau mis sur la décentralisation des prises de décisions dans le domaine de l'emploi entraînera probablement une diversification accrue des actions entreprises au niveau des régions. C'est là une évolution souhaitable dans la mesure où elle permettra aux fonctionnaires locaux de mettre en œuvre le type de programme qui répondra le mieux aux besoins particuliers de leur région, mais il est manifestement indispensable que le Gouvernement fédéral veille à ce que ces fonds ne soient pas utilisés, d'une manière directe ou indirecte, à d'autres fins que la formation de la main-d'œuvre.

ce qui est contraire au résultat souhaitable. Il peut être tout aussi important d'aider les personnes déjà pourvues d'un emploi à améliorer leurs qualifications et à accéder à des postes plus élevés, de manière à libérer des postes pour les nouvelles recrues. Pour ces diverses raisons, il est souhaitable que les programmes dans le domaine de l'emploi soient conçus dans une large optique, qu'ils assurent une formation à tous les niveaux et permettent de pourvoir à tous les emplois vacants. Et il est essentiel de maintenir des programmes dans le domaine de l'emploi, même pendant les périodes d'expansion économique, de manière à limiter les risques d'apparition de goulets d'étranglement sérieux dus à des pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs. A cette fin, on peut utiliser des programmes de formation et d'encouragement de la mobilité de la main-d'œuvre, qui accroissent l'offre de main-d'œuvre dans les régions où elle est insuffisante et réduisent le chômage dans celles où la main-d'œuvre est excédentaire. Toutefois, les programmes de ce genre ne sont pas sans comporter des coûts, et lorsque leurs coûts sont excessifs par rapport à leurs avantages¹, il devient souhaitable de rechercher d'autres solutions, telles qu'une extension des systèmes d'assurance-chômage et des autres mécanismes de redistribution du revenu en faveur des personnes incapables de trouver un emploi.

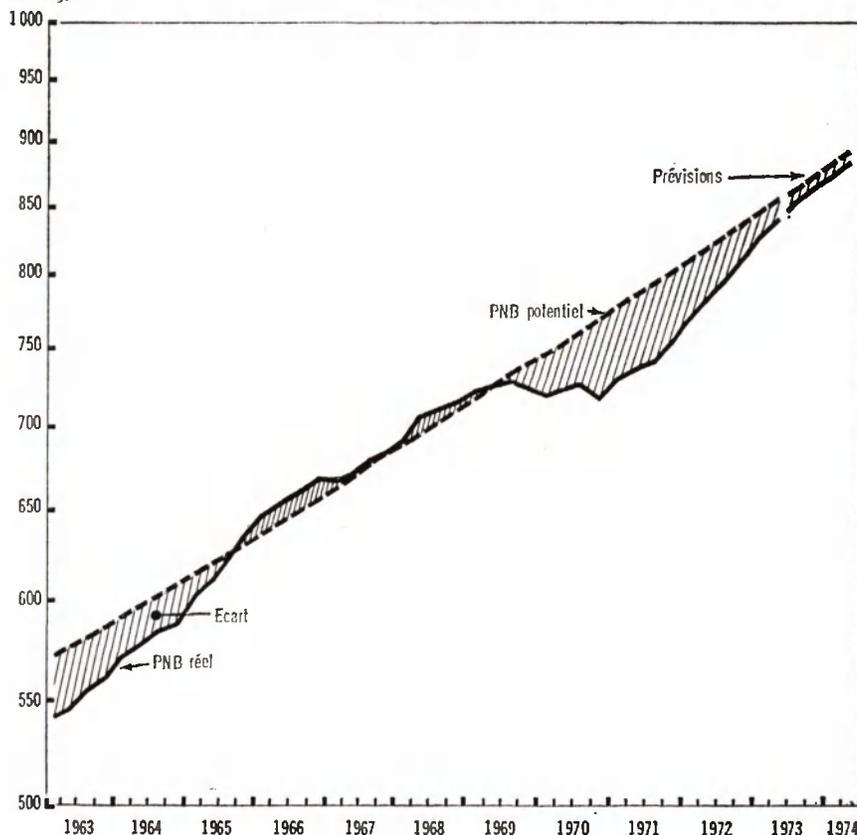
IV PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'orientation assez libérale de la politique économique depuis 1970 a abouti l'an dernier à une croissance vigoureuse de la demande et de la production réelles, et les mesures monétaires et budgétaires actuelles laissent prévoir que l'expansion se poursuivra, bien qu'à des rythmes devenant moins rapides, en 1974. Encore qu'on ne puisse écarter l'éventualité d'une expansion effective restant finalement en deçà des projections présentées ici, il est, semble-t-il, plus à craindre que l'essor se révèle trop vigoureux et entraîne des pressions excessives de la demande que pourrait suivre une baisse d'acti-

1 Il n'est naturellement pas facile d'évaluer les programmes relatifs à l'emploi : aussi bien, les analyses coûts-avantages entreprises dans ce domaine sont assez rares et limitées. L'une des difficultés de ces évaluations tient à ce qu'on n'est en général pas nettement d'accord sur les objectifs spécifiques des programmes. D'autre part les coûts et les avantages interviennent à des époques différentes, de sorte qu'il se pose aussi un problème d'actualisation des avantages futurs. En outre, il est probable que les « externalités » sont importantes, surtout du côté des avantages (réduction de la criminalité, par exemple), mais il est à peu près impossible d'estimer la valeur des effets indirects de ce genre. Une tentative a été faite pour évaluer les coûts et avantages de cinq des principaux programmes d'action dans le domaine de l'emploi aux États-Unis dans : *The Effectiveness of Manpower Training Programs : A Review of Research on the Impact on the Poor*, de Jon H. Goldstein, étude établie à l'intention du « Sub-Committee on Fiscal Policy » du « Joint Economic Committee » du Congrès, 20 novembre 1972, Washington DC. Il est encore plus difficile d'estimer l'incidence probable des programmes nouveaux et non encore expérimentés ; par exemple, C. Holt, D. MacRae, S. Schweitzer et R. Smith, dans « Manpower Proposals for Phase III » soutiennent qu'un accroissement de 14 milliards de dollars des crédits affectés au Service de l'emploi permettrait de réduire le chômage de 47 %, alors que R. Hall, dans « Prospects for Shifting the Phillips Curve through Manpower Policy », estime que le même programme ne réduirait le chômage que de 8 %. Ces deux articles se trouvent dans les *Brookings Papers on Economic Activity*, 1971, N° 3.

Graphique 9 PNB réel et PNB potentiel

Milliards de dollars,
taux annuels,
semi-log.



Sources : US Department of Commerce, *Business Conditions Digest*, Secrétariat de l'OCDE.

tivité. On peut ainsi se demander si l'Administration réussira à freiner progressivement le rythme de l'expansion et à l'aligner sur celui de l'accroissement des capacités, ce qui augmenterait les chances d'assurer une croissance de l'activité plus régulière que dans le passé. Une autre question se rapportant à la rapidité avec laquelle l'écart entre le PNB réel et le PNB potentiel¹ sera comblé est celle de savoir s'il sera possible de maintenir un rythme modéré de hausse des prix.

L'Administration américaine escompte que le PNB nominal augmentera de 11 % entre 1972 et 1973. L'augmentation en volume est estimée à 7 %,

1 L'écart entre le PNB potentiel et le PNB réel (c'est-à-dire, la différence entre la production potentielle, dans son évaluation classique, et la production réelle) s'élevait à environ 2½ % du PNB potentiel au premier trimestre de 1973.

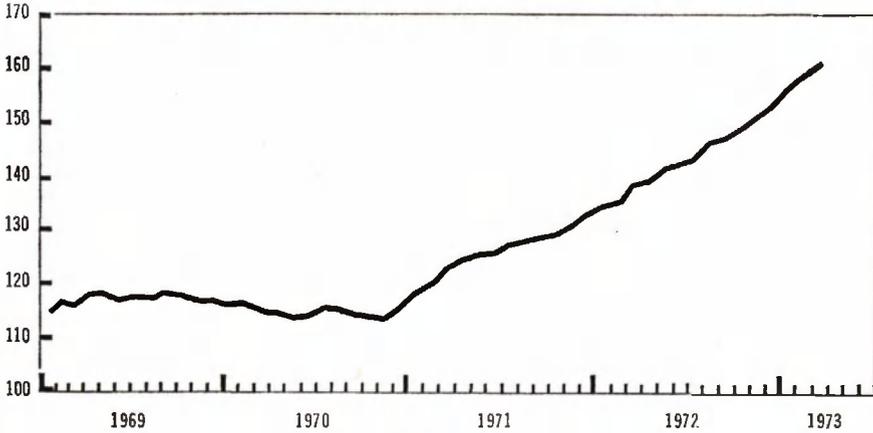
Tableau 17 Prévisions relatives à la demande et à la production
 Pourcentages de variation en volume, taux annuels et désaisonnalisés

	1971	1972	1973	1972		1973		1974
				I	II	I	II	I
Consommation du secteur privé	3.9	5.9	7½	6.4	6.8	8	5½	4½
Dépenses du secteur public	-1.0	3.8	½	5.4	-0.8	¾	3	4
Investissement fixe brut du secteur privé	6.0	12.7	10	15.8	7.7	13¾	5½	3½
Construction résidentielle exclue	-1.0	9.9	13	13.5	7.4	16½	11½	8½
Construction résidentielle	30.5	20.3	3½	21.6	8.6	7½	-9½	-10½
Demande intérieure finale, formation de stocks exclue	3.2	6.5	6½	7.5	5.5	7½	5½	4½
Plus variation de la formation de stocks ¹	-0.2	0.3	½	0.4	1.3	-½	¾	0
Plus variation de la balance extérieure ¹	-0.3	-0.2	¼	-0.6	0.6	½	0	½
PNB	2.7	6.4	7½	7.3	7.5	7¾	5¾	4½
Indice des prix dérivé du PNB	4.7	3.0	4½	3.4	2.4	5½	4½	4½

1 Les variations annuelles et semestrielles de la formation de stocks et de la balance extérieure sont exprimées en pourcentages du PNB de la période précédente. La somme de ces deux pourcentages et du pourcentage de variation de la demande intérieure est approximativement égale au pourcentage de variation du PNB. Les différences éventuelles sont dues à ce que la variation de la demande intérieure finale n'est pas exprimée en pourcentage du PNB.

Sources: US Department of Commerce, *Survey of Current Business*; Secrétariat de l'OCDE.

Graphique 10 Indice composite de 12 indicateurs précurseurs



Source : US Department of Commerce, *Business Conditions Digest*.

un ralentissement se produisant au second semestre et ramenant l'expansion vers un taux de croissance susceptible d'être maintenu en longue période. La hausse de l'indice des prix dérivé du PNB serait ainsi de 4 % et l'objectif est de ramener à 2½ % à la fin de l'année le rythme annuel d'augmentation de l'indice des prix à la consommation. De nombreuses prévisions privées font état d'un accroissement similaire ou un peu plus faible pour le PNB nominal et d'une croissance en volume légèrement plus lente.

Sur une base annuelle, les prévisions de l'OCDE (tableau 17) relatives au PNB réel ne sont pas très différentes de celles des autorités américaines, mais elles supposent, pour le second semestre de 1973 et le début de 1974, un taux d'accroissement un peu plus élevé que ces dernières. La progression très vigoureuse des commandes nouvelles ainsi que d'autres indicateurs précurseurs (voir graphique 10) enregistrée ces derniers mois laisse en fait prévoir que la demande continuera de s'accroître fortement.

Un fort accroissement des achats de biens et de services par le secteur public est prévu pour cette année et pour le premier semestre de 1974, l'augmentation provenant plus des administrations des États et des administrations locales et moins des achats du Gouvernement fédéral qu'en 1972. Les perspectives concernant le budget fédéral ont déjà été examinées de façon assez approfondie au chapitre II. Il est prévu que les dépenses fédérales consacrées à l'achat de biens et de services resteront à peu près stables au cours de la période considérée alors qu'elles avaient précédemment fléchi. Compte tenu de l'entrée en vigueur de la formule de répartition des recettes qui renforce les abondantes sources de fonds dont les administrations des États et les administrations locales disposent par elles-mêmes, on estime que ces dernières devraient représenter une proportion importante de la demande en 1973 et en 1974. Après des années de déficit, ces administrations ont enregistré un excédent en 1972, indépendamment même des résultats de leurs systèmes de pensions, et cette situation financière se maintiendra sans doute en 1974.

D'après les prévisions, les investissements fixes des entreprises devraient contribuer largement à l'expansion de la demande cette année ainsi qu'en 1974. La persistance de conditions financières favorables, l'augmentation des bénéfices, des dispositions plus libérales en matière d'amortissement, les restrictions visant les majorations de dividendes ainsi que le crédit d'impôt pour investissement sont autant de facteurs qui contribueront à renforcer les plans d'investissement des entreprises, ainsi qu'il ressort déjà des enquêtes de 1973¹. Compte tenu des constatations faites dans le passé, on a supposé que les plans d'investissement feraient l'objet de correction en hausse au stade actuel du cycle conjoncturel. Malgré la persistance d'un certain volant de ressources inemployées si l'on considère l'ensemble de l'économie, de nombreux secteurs des industries manufacturières — caoutchouc, automobiles et papier, par exemple — doivent faire face à des tensions qui affectent leurs capacités de production, et préparent de ce fait une expansion considérable de leurs programmes d'investissement. Dans ces conditions, après trois années de résultats très médiocres, les perspectives concernant le secteur de la construction non résidentielle semblent particulièrement brillantes. La réalisation de ces projections correspondrait à une augmentation en volume de 13 % environ du total des investissements fixes des entreprises en 1973, cette forte progression se poursuivant l'an prochain.

Les investissements en stocks des entreprises dont le rythme d'accroissement restait assez timide au début de la phase de reprise, se sont récemment accélérés. Si les ventes augmentent comme on l'escompte, il est à prévoir que la constitution de stocks se développera très fortement cette année : il en serait ainsi, même si le rapport actuel stocks/ventes ne se modifiait pas beaucoup. Il est prévu que la cadence annuelle des investissements en stocks s'établira aux environs de 15 milliards de dollars (en dollars courants) à la fin de 1973 et dans la première partie de 1974, puis que la tendance fléchira un peu ensuite.

La construction résidentielle, qui depuis 1970 avait été un important facteur dynamique, jouera probablement un rôle beaucoup plus modeste au cours des prochains trimestres. Le ralentissement prévu sera l'effet de la hausse des taux d'intérêt et d'une situation un peu moins favorable que précédemment sur le marché hypothécaire. De plus, le niveau atteint ces deux dernières années par l'activité de la construction a permis de satisfaire l'arriéré de demande qui s'était manifesté à la fin des années 60. Toutefois, certains indicateurs précurseurs tels que les permis de construire et les mises en chantier, conservent des valeurs relativement élevées, et les offres de logements ne paraissent pas être excessives. Il est donc possible que le volume de la construction résidentielle ne fléchisse que légèrement en 1973 et l'an prochain.

On s'attend à un ralentissement progressif du rythme de croissance des dépenses des consommateurs qui avait été extraordinairement rapide ces derniers temps; néanmoins, cette composante de la dépense restera sans doute

1 D'après l'enquête de mai 1973 menée par le Ministère du commerce au sujet des intentions d'investissement, les entreprises industrielles et commerciales se proposaient d'accroître de 13½ % entre 1972 et 1973 leurs dépenses d'investissement en installations et matériel. L'enquête MacGraw-Hill du printemps prévoyait une augmentation de 19 % des dépenses d'équipement des entreprises cette année, mais, étant donné la surestimation que font généralement apparaître ces enquêtes en cette période de l'année, on devrait peut-être plutôt s'attendre à une augmentation de 16 % environ.

un élément dynamique : elle sera renforcée par des accroissements records des revenus, notamment à cause du remboursement de quelque 9 milliards de dollars de trop-perçu au titre de l'impôt sur le revenu retenu à la source, remboursement qui ne sera compensé qu'en partie par la persistance d'un excédent des retenues à la source. A l'accroissement du revenu des particuliers provenant de l'augmentation de l'emploi et des majorations de salaires s'ajoutera le relèvement des prestations de sécurité sociale qui a pris effet au quatrième trimestre de 1972; cependant, la majoration des barèmes de cotisations à la sécurité sociale et le relèvement des salaires de base retenu pour le calcul de ces cotisations joueront en sens inverse. Il est prévu que le revenu disponible, gonflé par les remboursements d'impôt, augmentera de 11 % en 1973. Toutefois, on suppose qu'une part considérable de ces remboursements sera économisée et que le taux d'épargne augmentera en 1973.

Les prévisions concernant la balance des paiements courants sont forcément sujettes à une marge d'erreur considérable. On ne peut pas se fonder sur l'expérience du passé pour les effets sur les importations et les exportations des réalignements de taux de change opérés en décembre 1971 et février-mai 1973. Cependant, ces modifications se traduisent par une dévaluation effective de 17½ % du dollar à l'égard des monnaies des autres pays fortement industrialisés et il est permis, sur la base d'hypothèses raisonnables concernant le comportement des prix et les élasticités par rapport aux prix, d'escompter une amélioration marquée du compte des opérations extérieures courantes des États-Unis, encore que les effets de la dévaluation puissent ne se manifester pleinement que dans un certain temps. Comme l'activité des États-Unis se rapproche de son niveau potentiel, il est probable que l'accroissement des importations restera substantiel en 1973 et au début de 1974 et que l'augmentation des besoins énergétiques se traduira nécessairement par un accroissement considérable des achats de pétrole et de gaz étrangers. Toutefois, si la vigoureuse reprise de l'activité en cours dans d'autres pays Membres se poursuit, les exportations américaines devraient s'accroître plus vite que les importations.

Si les prévisions actuelles du Secrétariat se réalisent, l'écart entre le PNB potentiel et le PNB réel sera ramené à 1 % du PNB potentiel et le taux de chômage redescendra au voisinage de 4½ % au milieu de 1974. Ainsi, l'économie entrera évidemment dans une zone critique où elle devra faire face à la menace d'une reprise de l'inflation par la demande¹. Comme le calendrier des négociations collectives est très chargé en 1973, il sera particulièrement difficile de contenir les augmentations de salaires et, par voie de conséquence, les hausses de prix. Les grands contrats de salaires qui viennent à expiration cette année intéressent quelque 4½ millions de travailleurs alors que le nombre correspondant en 1972 était de 2.8 millions. Dans ces conditions, on ne peut pas écarter le risque de voir une certaine inflation par les coûts s'ajouter à une reprise de l'inflation par la demande. On peut donc se demander si les autorités américaines seront en mesure de ramener le taux d'augmentation des prix à la

1 L'écart entre le PNB potentiel et le PNB réel tel qu'il est habituellement défini, c'est-à-dire en considérant qu'un taux de chômage de 4 % correspond au « plein emploi », pourrait avoir tendance à exagérer le degré de sous-emploi de l'économie. On trouvera au chapitre III un examen des changements structurels sur le marché du travail et des conséquences qui en découlent pour la définition du « plein emploi ».

consommation à 2½ % à la fin de l'année, suivant l'objectif ambitieux qu'elles se sont fixé. L'Administration a fait savoir qu'elle surveillera minutieusement l'évolution des prix et des salaires et qu'elle n'hésitera pas à se servir, le cas échéant, des pouvoirs que lui confère l'Economic Stabilisation Act. Toutefois, même si l'Administration s'occupait activement de l'application des normes, l'augmentation des dépenses — notamment les dépenses de main-d'œuvre, de carburants, de matières premières ainsi que les efforts accrus de lutte contre la pollution — pourrait justifier des hausses des prix pratiqués par les entreprises qui, au total, seraient incompatibles avec l'objectif d'une hausse de 2½ %.

V CONCLUSIONS CONCERNANT LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Au cours de l'année écoulée, la reprise de l'activité économique s'est poursuivie à un rythme rapide et le chômage a diminué. Les prix ont évolué de façon irrégulière, l'amélioration observée en 1972 ayant fait place à des résultats moins satisfaisants ces derniers mois. L'évolution de la balance des paiements a été décevante, mais, comme on l'a fait observer plus haut, une amélioration progressive semble maintenant probable, étant donné notamment les modifications de parités intervenues au cours des deux dernières années.

Au cours des douze à dix-huit prochains mois, la politique économique va subir une épreuve décisive. Au moment où la phase de reprise approche de son terme et où l'économie est près d'atteindre une situation de plein emploi, il est essentiel que le taux de croissance de la demande globale soit ramené à celui des capacités, si l'on veut éviter l'apparition d'un excès de demande.

- (a) A en juger par l'expérience, lorsque la marge de capacité inutilisée se résorbe, il devient plus difficile de maîtriser l'évolution des prix, et cela deviendrait virtuellement impossible, même avec le rétablissement de mesures de contrôle plus rigoureuses sur les prix et les salaires, si l'on devait voir se développer une pression excessive de la demande, caractérisée par des blocages et des pénuries généralisés.
- (b) Une surchauffe, accompagnée d'une inflation plus forte et d'un rejaillissement de la demande intérieure sur les importations, pourrait compromettre l'amélioration de la balance extérieure courante maintenant en vue. Le maintien d'une situation non inflationniste est manifestement indispensable si l'on veut tirer pleinement parti de la dévaluation du dollar pour améliorer la balance des paiements et rétablir un meilleur équilibre des paiements internationaux.

Se fondant sur les tendances et les politiques actuelles, de nombreux prévisionnistes, y compris les autorités américaines et le Secrétariat de l'OCDE, s'attendent à ce que l'expansion se ralentisse au deuxième semestre de l'année en cours et dans les premiers mois de 1974, pour revenir à un taux plus proche

de celui des capacités. Si l'on en juge par ces prévisions, il y aurait donc de bonnes chances d'éviter une croissance excessive de la demande dans un avenir proche. Mais il y a évidemment beaucoup d'incertitudes. Comme toujours, l'interprétation des indicateurs précurseurs est difficile. En outre, la position du budget fédéral pour l'exercice 1974 n'apparaît pas encore très clairement; il pourrait fort bien se produire des augmentations de dépenses allant au-delà de ce qui était proposé dans le budget présenté en janvier dernier. Ce qui est sûr pour l'instant, c'est que le mouvement d'expansion a maintenant pris de la vitesse et que l'économie entre dans une phase plus critique du point de vue de la stabilisation.

Les autorités devront donc ajuster leur politique en fonction de l'évolution des perspectives de la demande. On ne sait pas très bien, toutefois, dans quelle mesure la politique de régulation de la demande peut être modifiée rapidement aux États-Unis. Les instruments de la politique monétaire sont, de toute évidence, dotés d'une souplesse considérable, et un nouveau resserrement dans ce domaine pourrait fort bien être nécessaire pour freiner le rythme de l'expansion et l'aligner sur celui de la croissance de la production potentielle. Un tel resserrement serait aussi souhaitable pour renforcer le compte des opérations en capital de la balance des paiements avant que les effets de la dévaluation du dollar ne se soient épuisés. Mais il serait probablement peu indiqué de laisser retomber tout le poids de l'ajustement sur la politique monétaire, comme cela avait été le cas en 1959, 1966/67 et 1968/69, ce qui risquerait de fausser l'évolution de la demande et de casser l'expansion.

S'agissant de la politique budgétaire, il est moins sûr qu'un resserrement puisse être effectué rapidement. Ces dernières années, l'Administration a recouru avec beaucoup de succès aux compressions de dépenses pour limiter l'impulsion donnée à l'économie par le budget. Mais, étant donné la modification intervenue ces dernières années dans la structure des dépenses fédérales, au détriment des dépenses sur biens et services et à l'avantage des transferts et subventions, de nouvelles compressions de dépenses seront sans doute difficiles à opérer et, en tout état de cause, probablement peu souhaitables du point de vue social. Une action par le biais de la fiscalité pourrait donc se révéler nécessaire, notamment si les dépenses fédérales devaient augmenter plus vite que ne le laisse prévoir le budget de l'exercice 1973/74 présenté en janvier dernier.

Si l'on en juge par l'expérience passée, le vote de modifications fiscales peut exiger des délais considérables et, partant, arriver trop tard du point de vue d'une saine régulation de la demande. Il semblerait, en conséquence, qu'il faille introduire plus de souplesse dans le dispositif budgétaire des États-Unis. Dans une économie moderne, il faut parfois agir promptement pour que l'économie puisse suivre sa trajectoire sans accident, en évitant que les tendances inflationnistes et déflationnistes ne deviennent cumulatives. Comme le faisait observer l'étude des États-Unis publiée par l'OCDE l'an dernier, on ne voit guère comment la politique budgétaire pourrait être appliquée avec suffisamment de souplesse dans le cadre du dispositif législatif actuel; il faut espérer que l'on examinera plus avant la possibilité d'accorder au Président des pouvoirs limités et permanents, comme cela existe dans plusieurs autres pays, qui lui permettraient de modifier les taux d'imposition et certains types de dépenses sans l'accord préalable du Parlement.

La difficulté de concilier le retour à une situation de haut niveau d'emploi, et plus tard le maintien de cette situation, avec une évolution satisfaisante des prix, se trouve aggravée par les modifications qui sont intervenues sur le marché du travail au cours des quinze dernières années. Ces modifications, comme on l'a vu au chapitre III, ont eu tendance à faire monter le chômage et à rendre ainsi plus difficile la réalisation, dans le domaine de l'emploi, d'objectifs que l'on considérait dans le passé comme pouvant être atteints sans compromettre gravement les autres objectifs de la politique économique. Les autorités se trouvent donc devant un dilemme, du fait que l'élévation du niveau de l'emploi tend à provoquer des taux d'inflation inacceptables. Dans cette situation nouvelle, la régulation générale de la demande, même avec un dosage étudié et des moments d'intervention bien calculés, risque de se révéler inadéquate; il devient donc nécessaire de chercher d'autres approches pour pouvoir réaliser simultanément les divers objectifs économiques de la société.

Une action visant l'offre peut à cet égard jouer un rôle utile, notamment avec le temps. Ainsi, dans la mesure où les programmes d'emploi du secteur public peuvent être utilisés pour fournir des emplois productifs et une formation aux chômeurs dont le faible niveau de qualifications et d'autres caractéristiques les rendent inemployables dans les secteurs du marché du travail souffrant de pénurie, l'extension de ce genre de programmes pourrait apporter une contribution tant sur le plan économique que social. Dans le même temps, il importe que les programmes de main-d'œuvre ne soient pas trop exclusivement axés sur les problèmes des travailleurs désavantagés et qu'ils ne se transforment pas essentiellement en une politique sociale de redistribution des revenus. Il faudrait, au contraire, tout en continuant d'accorder une aide importante aux membres les moins qualifiés de la population active, que ces programmes soient élargis de manière à former des travailleurs qui pourront remplir les vacances d'emploi exigeant un haut niveau de qualification. Ainsi, les programmes de main-d'œuvre pourraient contribuer non seulement à réduire le chômage dans certaines régions et dans certains groupes, mais aussi à réduire le risque de voir se produire de graves blocages sur le marché du travail en période de haute conjoncture économique.

Il existe aussi sans doute des possibilités d'agir de façon plus sélective dans le cadre de la régulation de la demande¹. En outre, le jeu des mécanismes du marché pourrait certainement être amélioré de diverses façons. Ainsi, on pourrait prendre des mesures visant à réduire les pratiques restrictives des entreprises et des syndicats, et l'on devrait sans cesse revoir les politiques et les réglementations en vigueur dans toute une série de domaines, tels que les contingents, les systèmes de prix imposés, les politiques agricoles, les dispositions visant le salaire minimum, etc., de manière que les salaires et les prix réagissent mieux à l'évolution de la situation de l'offre et de la demande sur les marchés de produits et de facteurs. Et, comme on l'a dit dans les études antérieures de l'OCDE, les programmes et l'action des pouvoirs publics devraient faire l'objet d'une évaluation concernant leur incidence probable sur les prix. Il est sans doute des domaines où, pour des raisons technologiques, structurelles, de sécurité nationale ou autre, il peut se révéler difficile d'améliorer le

1 Par exemple, il y a sans doute des possibilités de régler l'activité dans le domaine des investissements au moyen d'un régime d'amortissement modulé.

fonctionnement du marché. Dans ces cas, il paraîtrait souhaitable que les autorités continuent leur surveillance et, le cas échéant, interviennent dans les décisions importantes concernant la formation des prix et des salaires.

Il est certes peu plaisant d'envisager ainsi l'établissement d'un système plus permanent de surveillance des prix dans une société qui attache de l'importance à l'action des mécanismes du libre marché dans l'affectation des ressources. Toutefois, la réalité économique diffère du marché de concurrence parfaite que décrit la théorie économique, et il est sans doute souhaitable que les autorités disposent en permanence de certains moyens d'intervention pour agir dans les cas où la concurrence imparfaite, ou d'autres facteurs, tendent à déconnecter les décisions en matière de prix de l'influence des forces concurrentielles du marché. En maintenant les mesures de contrôle de la Phase II dans les secteurs des produits alimentaires, des soins médicaux et de la construction, on a reconnu la nécessité d'une intervention gouvernementale dans les secteurs à problèmes. Quant au passage à un programme d'auto-contrôle, il faut dire que cette décision était largement inattendue étant donné le succès apparent du programme précédent et le calendrier chargé des négociations collectives de cette année. Il reste à voir si ce passage ne se révélera pas avoir été prématuré. Toutefois, comme on l'a vu au chapitre II, l'Administration a conservé des pouvoirs considérables d'intervention sur le marché pour prévenir les hausses excessives de prix et de salaires, et elle a fait connaître son intention de recourir encore à ces pouvoirs dans la mesure nécessaire pour que les prix continuent d'évoluer de façon satisfaisante.

NOTE

Le 13 juin 1973, le Président a ordonné le blocage de tous les prix à l'exception des loyers et des prix à la production des produits agricoles non transformés. Le blocage sera remplacé dans un délai de 60 jours par un régime de contrôle — la Phase IV — fixant des normes plus sévères et des procédures d'application plus rigoureuses que celles de la Phase III. Pendant la période de blocage temporaire des prix, les salaires sont soumis au régime de contrôle de la Phase III, tandis que les intérêts et les dividendes restent de la compétence du Comité des Intérêts et des Dividendes. Le Président a d'autre part demandé au Congrès de donner au Gouvernement l'autorisation de renforcer les mesures de contrôle des exportations afin d'accroître l'offre intérieure de denrées alimentaires.

PAGE BLANCHE

Annexe I

**TECHNIQUES ET ÉQUATIONS D'ESTIMATION
UTILISÉES DANS LA PRÉVISION A MOYEN TERME
DES TAUX DE CHOMAGE**

PAGE BLANCHE

TECHNIQUES ET ÉQUATIONS D'ESTIMATION UTILISÉES DANS LA PRÉVISION A MOYEN TERME DES TAUX DE CHOMAGE

La méthode de base utilisée dans le chapitre III s'inspire largement d'une technique mise au point précédemment par L. C. Thurow¹. Elle tente de faire la part des influences conjoncturelles et tendanciennes sur le chômage; c'est là un préalable essentiel à l'établissement de prévisions valides de l'évolution probable du chômage et d'éventuels déséquilibres structurels à l'avenir. Le lecteur devra cependant ne pas oublier que le recours à ce modèle ne suffit pas à déceler tous les facteurs, variés et disparates, qui déterminent le chômage. En particulier, on peut se demander si les équations d'estimation utilisées, qui sont extrêmement simples, permettent de distinguer complètement entre les mouvements tendanciels et les fluctuations conjoncturelles.

La relation de base

La relation de base utilisée dans cette analyse lie le chômage qui touche un certain nombre de catégories de main-d'œuvre à l'évolution présente et passée du PNB réel. Elle suppose également que, au cours de la période étudiée, l'influence des variations de la production sur le chômage n'est pas nécessairement symétrique, c'est-à-dire que le comportement en matière d'embauche et de licenciement diffère peut-être selon que la conjoncture était haute ou basse².

L'hypothèse d'une réaction différente du chômage à des taux de croissance positifs ou négatifs du PNB est testée grâce à l'équation suivante :

$$(1) \quad \Delta U_{it} = a - b R_t^+ - c R_{t-1}^+ + d R_t^- + e R_{t-1}^-$$

Où ΔU_{it} = variations du taux de chômage corrigé des variations saisonnières pour la catégorie de main-d'œuvre i .

R_t^+ = taux de croissance du PNB d'un trimestre par rapport au trimestre précédent, exprimé en taux annuel corrigé des variations saisonnières quand le taux de croissance du PNB est positif; dans les cas où il ne l'est pas, cette variable est nulle.

1 L.C. Thurow, « The Changing Structure of Unemployment : An Econometric Study », *The Review of Economics and Statistics*, mai 1965.

2 L'autre hypothèse, plus simple, d'une symétrie du comportement à cet égard a également été testée. En outre, les estimations fondées sur l'écart entre PNB réel et PNB potentiel et non pas sur les taux de croissance du PNB l'ont été également. Bien qu'au niveau des agrégats, on ait obtenu de cette manière un meilleur ajustement, les conditions relatives à chaque sous-groupe sont en général moins satisfaisantes que celles qui sont données ici. Les estimations de l'influence de la croissance du PNB sur les taux de chômage régionaux se sont également révélées peu satisfaisantes. Les résultats des calculs fondés sur ces méthodes différentes seront communiqués par le Secrétariat sur demande.

R_t^- = taux de croissance du volume du PNB d'un trimestre par rapport au trimestre précédent, exprimé en taux annuel corrigé des variations saisonnières, quand le taux de croissance du PNB est négatif; dans les cas où il ne l'est pas, cette variable est nulle.

Les coefficients b et c (et leur somme, appelée ci-dessous « propension marginale à l'absorption ») mesurent la sensibilité conjoncturelle du chômage à des variations positives de la production dans des catégories particulières de main-d'œuvre. Pour un groupe donné, plus la « propension marginale à l'absorption » est élevée, plus le chômage sera réduit rapidement par une croissance plus rapide du PNB, toutes choses égales par ailleurs. Les coefficients d et e mesurent la « propension marginale au rejet » de la main-d'œuvre dans les périodes où le taux de croissance est négatif, et indiquent quelles sont les catégories qui sont les plus touchées par les récessions. La constante a , d'autre part, résume des influences d'ordre plus structurel (c'est-à-dire, le taux de croissance démographique du groupe considéré et les tendances à moyen terme des taux d'activité, de la productivité et des taux de salaire).

L'équation d'estimation (I) des variations du chômage total a donné :

$$(II) \quad \Delta U_t = 0.241 - 0.045 R_t^+ - 0.031 R_{t+1} + 0.068 R_t^- + 0.092 R_{t-1}^-$$

(4.7) (5.4) (3.7) (4.3) (5.9)

$R^2 = 0.81$ $SE = 0.17$ $DW = 1.66$

La période d'estimation va du premier trimestre 1956 au quatrième trimestre 1971.

Dans l'équation (II), la propension marginale à absorber la main-d'œuvre dans les périodes où la croissance du PNB est positive (0.304 en taux annuel) est inférieure à la moitié de la propension marginale au rejet (0.640) au cours des périodes où la croissance est négative¹. Le taux annuel de croissance nécessaire pour maintenir le chômage à un niveau constant dans l'équation (II) est 3.2 %². Le niveau bas de ce chiffre semble peu réaliste si on le compare à l'estimation qu'a établie le Council of Economic Advisers (CEA) de 3.75 % pour la croissance moyenne de la production potentielle au cours de la période 1956-1971. Cet écart disparaît si l'on utilise une technique suggérée par Thurow. Le taux de croissance corrigé du PNB est alors de 4.1 % — résultat plus acceptable — mais la méthode elle-même prête le flanc à la critique³.

1 Ces chiffres sont très proches de ceux qu'a trouvés Thurow dans son étude de la période 1948-1963 (si l'on tient compte du fait que les équations de Thurow n'étaient pas exprimées en taux annuels). Les propriétés statistiques générales de ces équations sont très voisines, mais le coefficient de corrélation obtenu par Thurow est un peu plus élevé, car il a utilisé des variables auxiliaires saisonnières.

2 On obtient ce chiffre en divisant la constante a par la propension marginale à l'absorption.

3 Thurow introduit une telle méthode en faisant valoir qu'une partie du rejet rapide de main-d'œuvre qui se produit pendant une récession (exprimé par les coefficients des termes R^-) devrait en réalité être prise en compte pour partie dans le terme constant, qui serait sa place normale si l'économie avait un taux de croissance régulier, cas où « les employeurs ne concentreraient donc pas leurs innovations et leurs efforts destinés à économiser la main-d'œuvre

Répartition par sexe, par race et par âge

Le tableau 1 donne les résultats obtenus en appliquant l'équation (I) aux statistiques de chômage pour 18 groupes de main-d'œuvre définis par leur sexe, leur race et leur âge, pour la période allant du premier trimestre de 1956 au quatrième trimestre de 1971. Les propriétés statistiques des équations varient considérablement. Bien que tous les coefficients aient le signe attendu, plusieurs ne sont pas significatifs au niveau habituel de confiance. On peut dire globalement que les résultats sont d'autant plus mauvais que la part d'un groupe particulier dans la population active est petite. Les équations relatives aux travailleurs de 25 à 54 ans, blancs et de sexe masculin, donnent de meilleurs résultats que celles qui sont relatives aux gens de couleur, aux femmes, aux jeunes de moins de 20 ans et aux travailleurs âgés¹.

Les colonnes (10) et (11) du tableau 1 indiquent pour les divers groupes la « propension marginale à l'absorption et au rejet ». Un examen des résultats permet d'arriver pour la période étudiée² aux conclusions générales suivantes :

- (i) aussi bien au niveau global que pour chaque catégorie par sexe et race, le taux de chômage de la population masculine a été plus sensible aux variations conjoncturelles que pour la population féminine;
- (ii) aussi bien au niveau global que pour chaque sexe, le chômage des gens de couleur a été plus sensible aux fluctuations conjoncturelles que celui des blancs;
- (iii) le taux de chômage est en général plus sensible à la conjoncture dans les groupes d'âge bas que dans les groupes d'âge plus élevé;
- (iv) les propensions marginales au rejet sont plus élevées que les propensions marginales à l'absorption de main-d'œuvre;
- (v) la propension marginale au rejet des gens de couleur est deux fois et demie plus élevée que celle des blancs, c'est-à-dire que les travailleurs de couleur sont, au cours des récessions, beaucoup plus facilement licenciés que les travailleurs blancs. La propension

pendant les périodes de récession ». (Thurow *ibid.* p. 142). La méthode qu'emploie Thurow pour incorporer l'effet du rejet de main-d'œuvre dans le terme constant consiste à prendre la différence entre les coefficients relatifs au rejet et à l'absorption, à pondérer cette différence par la proportion de trimestres pendant lesquels un rejet de main-d'œuvre s'est produit, puis à augmenter la constante initiale du résultat. Cependant, on fait dans cette procédure, l'hypothèse que la totalité de la différence entre rejet et absorption est de nature tendancielle, c'est-à-dire que les propensions marginales à absorber et à rejeter la main-d'œuvre sont en fait égales. Une autre méthode consisterait à supposer qu'une partie seulement de cette différence doit normalement être incorporée au terme constant. Dans ce cas, le taux de croissance correspondant à un « chômage constant » pourrait se situer quelque part entre 3.2 et 4.1 %, ces chiffres étant les valeurs extrêmes, selon l'hypothèse particulière qui est choisie.

1 Il est très probable que les groupes pour lesquels les équations sont les moins satisfaisantes ont les taux d'activité les plus sensibles aux variations conjoncturelles. Pour ces groupes, il est probable que la tendance de leur taux de chômage à fléchir quand la croissance de la production s'accélère est compensée par une tendance opposée à l'élargissement de leur offre de main-d'œuvre sur le marché. Dans certaines conditions, une croissance plus rapide pourrait même s'accompagner d'une hausse du chômage.

2 Ces conclusions sont assez semblables à celles auxquelles est arrivé Thurow dans son étude sur la période 1948-1963.

Tableau 1 Relations obtenues pour « l'équation de base »^a donnant le taux de chômage (U) dans certaines catégories de population active selon le sexe, la couleur et l'âge

	Terme constant	Constante ajustée ^b	R_t^+	R_{t-1}^+	R_t^-	R_{t-1}^-	\bar{R}^d	SE	DW	PMA ^c	PMR ^d	Taux de croissance correspondant à un chômage U ^e constant
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Taux de chômage												
Population totale	0.2413 (4.7)	0.3103	-0.0451 (5.4)	-0.0308 (3.7)	0.0679 (4.3)	0.0917 (5.9)	0.81	0.17	1.67	0.0759	0.1596	4.09
Population totale masculine	0.2633 (4.3)	0.3223	-0.0505 (5.0)	-0.0309 (3.1)	0.0653 (3.5)	0.0876 (4.7)	0.75	0.20	1.79	0.0814	0.1529	3.96
Population totale féminine	0.2022 (3.2)	0.2724	-0.0312 (3.0)	-0.0320 (3.1)	0.0534 (2.7)	0.0949 (4.9)	0.68	0.21	2.27	0.0632	0.1483	4.31
Population totale blanche	0.2420 (4.8)	0.2938	-0.0438 (5.4)	-0.0291 (3.6)	0.0520 (3.4)	0.0836 (5.5)	0.79	0.17	1.65	0.0729	0.1356	4.03
Population masculine blanche	0.2666 (3.7)	0.3108	-0.0406 (3.5)	-0.0374 (3.2)	0.0624 (2.9)	0.0691 (3.2)	0.65	0.24	2.03	0.0780	0.1315	3.29
Population féminine blanche	0.2068 (3.2)	0.2605	-0.0309 (3.0)	-0.0305 (2.9)	0.0604 (3.1)	0.0661 (3.4)	0.63	0.21	2.04	0.0614	0.1265	4.24
Population totale de couleur	0.2086 (1.7)	0.4043	-0.0753 (3.7)	-0.0161 (0.8)	0.1435 (3.8)	0.1850 (4.9)	0.67	0.42	2.19	0.0914	0.3285	4.42
Population masculine de couleur	0.2796 (1.8)	0.4776	-0.0964 (3.8)	-0.0170 (0.7)	0.1636 (3.4)	0.1897 (4.0)	0.62	0.53	2.33	0.1134	0.3533	4.21
Population féminine de couleur	0.0978 (0.5)	0.2960	-0.0299 (1.0)	-0.0290 (1.0)	0.1192 (2.1)	0.1798 (3.2)	0.36	0.63	2.59	0.0589	0.2990	5.03
Jeunes gens 16-19 ans	0.6611 (3.0)	0.7091	-0.1032 (2.9)	-0.0697 (2.0)	0.1201 (1.8)	0.1109 (1.7)	0.43	0.73	2.21	0.1729	0.2310	4.10
Hommes 20-24 ans	0.6527 (4.0)	0.6971	-0.0765 (3.9)	-0.1050 (3.9)	0.1902 (3.8)	0.0451 (0.9)	0.61	0.55	2.49	0.1815	0.2353	3.84
Hommes 25-54 ans	0.2187 (3.5)	0.2793	-0.0455 (4.4)	-0.0275 (2.7)	0.0688 (3.6)	0.0776 (4.0)	0.71	0.21	1.89	0.0730	0.1464	3.83
Hommes 55 ans et plus	0.0618 (0.7)	0.1364	-0.0066 (0.5)	-0.0301 (2.1)	0.0443 (1.6)	0.0828 (3.0)	0.37	0.30	2.05	0.0367	0.1271	3.72

Jeunes filles 16-19 ans	0.2910 (0.9)	0.4917	-0.0602 (1.1)	-0.0278 (0.5)	0.0703 (0.7)	0.1736 (1.7)	0.11	0.14	2.60	0.0880	0.2439	5.59
Femmes 20-24 ans	0.1014 (0.5)	0.2561	-0.0608 (1.9)	-0.0118 (0.4)	0.0245 (0.4)	0.2355 (4.0)	0.31	0.65	2.73	0.0726	0.2600	3.53
Femmes 25-54 ans	0.2387 (3.5)	0.2857	-0.0416 (3.8)	-0.0312 (2.8)	0.0515 (2.5)	0.0782 (3.8)	0.65	0.23	2.43	0.0728	0.1297	3.92
Femmes 55 ans et plus	0.1698 (1.6)	0.1743	-0.0024 (0.1)	-0.0456 (2.6)	0.0385 (1.2)	0.0149 (0.5)	0.18	0.35	2.26	0.0480	0.0534	3.63
Population âgée de 16 à 19 ans	0.5050 (2.3)	0.5856	-0.0669 (1.9)	-0.0706 (2.0)	0.1171 (1.8)	0.1181 (1.8)	0.37	0.73	2.26	0.1375	0.2352	4.26
Adultes (20 ans et plus)	0.2217 (4.3)	0.2825	-0.0468 (5.6)	-0.0248 (3.0)	0.0569 (3.6)	0.0887 (4.7)	0.79	0.17	1.80	0.0716	0.1456	3.95

NOTE Les chiffres entre parenthèses sont les coefficients *t*.

a Équation (1) du texte.

b Voir page 56.

c « Propension marginale à l'absorption de main-d'œuvre » = somme des coefficients des colonnes 3 et 4.

d « Propension marginale au rejet de main-d'œuvre » = somme des coefficients des colonnes 5 et 6.

e Taux de croissance du PNB nécessaire au maintien d'un taux de chômage constant = coefficient de la colonne 2 divisé par PMA (colonne 10).

Source: Secrétariat de l'OCDE.

marginale à absorber les travailleurs de couleur n'est que légèrement supérieure à ce qu'elle est pour les blancs, et, par conséquent, le handicap relatif des gens de couleur au cours des périodes de récession n'est pas entièrement compensé pendant les reprises.

Toutes ces observations doivent être nuancées, car dans certains des sous-groupes (en particulier en ce qui concerne le chômage de la population féminine), les coefficients des termes R, et parfois les constantes, n'ont pas une signification statistique suffisante.

Les constantes ajustées de la colonne 2 font apparaître que les tendances à moyen terme du chômage sont supérieures à la moyenne pour les groupes d'âge bas et la population de couleur. Un autre résultat intéressant porte sur les valeurs relatives aux femmes de plus de 25 ans et aux travailleurs de moins de 20 ans. Dans ces deux catégories de main-d'œuvre, les taux d'activité ont varié au cours de la période d'examen dans des directions contraires, s'accroissant rapidement dans le premier cas et fléchissant dans le second. A première vue, cela donne à penser que les tendances à moyen terme du chômage devraient être plus défavorables pour les femmes que pour les jeunes travailleurs. La colonne 2 fait apparaître que c'est le contraire qui est le cas, ce qui suggère que la croissance très rapide de la population de moins de 20 ans a neutralisé l'effet de la variation des taux d'activité¹. La dernière colonne du tableau 1 combine le terme constant ajusté et la propension marginale à l'absorption de main-d'œuvre, et permet de déterminer le taux de croissance du PNB nécessaire au maintien d'un taux de chômage constant dans chaque catégorie de main-d'œuvre. Pour que les taux de chômage des travailleurs de moins de 20 ans, des gens de couleur et des femmes diminuent, il faut que les taux de croissance soient supérieurs à la moyenne, qui est de 4.1 %.

Le tableau 2 donne les résultats d'un exercice simple de simulation cherchant à déterminer de combien le taux de chômage aurait varié, pour une année donnée, si le PNB s'était accru à un taux annuel de 4 ou 5 %². Ces résultats font apparaître que le chômage des travailleurs de sexe masculin âgés de moins de 20 ans ne diminue pas avec un taux de croissance de la production de 4.0 % (colonne 2) malgré la valeur très élevée de la propension marginale à l'absorption de la main-d'œuvre de cette catégorie. Réciproquement, le taux de chômage des adultes du sexe masculin de 25 à 54 ans s'améliore légèrement, bien que la propension marginale à l'absorption de la main-d'œuvre de ce groupe soit relativement faible. En fait, en raison de différences dans le terme

1 C'est pour cette importante raison qu'il faut être prudent dans l'extrapolation de relations passées de ce type, dans la mesure où l'évolution démographique future pourrait différer sensiblement de celle qui a été observée au cours de la période d'estimation.

2 Les résultats sont donnés ici principalement à titre d'illustration de la méthode, et doivent être utilisés avec prudence. Ils reposent sur l'hypothèse que, à partir du quatrième trimestre de 1970, le nombre d'actifs dans chaque catégorie de main-d'œuvre croît à un taux constant déterminé qui, s'il lui correspond le taux approprié de croissance de la production, maintient le taux de chômage pour ce groupe à un niveau constant. L'année choisie ici est 1971, en partie pour des raisons de commodité (cette année se trouve tout à la fin de la période d'estimation), en partie parce que le taux de chômage global pour cette année était relativement élevé et que par conséquent la substituabilité entre les divers sous-groupes de la population active est susceptible d'avoir une incidence moindre sur les chiffres du chômage, et en partie parce que le taux de croissance de la production potentielle en 1971 (4.3 %) est assez proche du taux de 4.1 % considéré comme compatible avec les coefficients ajustés de l'équation (II).

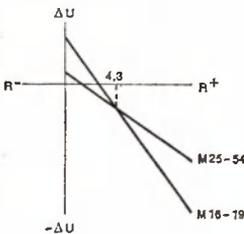
constant ajusté et la propension marginale à l'absorption, un taux de croissance donné du PNB peut entraîner une hausse du taux de chômage pour certains groupes (par exemple les travailleurs de moins de 20 ans du sexe masculin) mais une baisse pour certains autres¹. Les colonnes 3 et 5 du tableau 2 représentent quelque chose de qualitativement différent; elles donnent non pas la variation absolue des taux de chômage mais leur évolution en pourcentage. Elles font apparaître par exemple que des réductions assez importantes des taux de chômage absolus dans l'hypothèse d'un taux de croissance de 5 % de la production (par exemple chez les travailleurs âgés de moins de 20 ans ou les hommes de couleur) semblent beaucoup moins importantes si on les exprime en pourcentage et si on les compare à la diminution observée pour les adultes du sexe masculin du groupe d'âge 25-54 ans. En fait, un taux de croissance de 5 %, dans l'exemple ci-dessus, modifie peu la structure du chômage; l'ordre des divers groupes à cet égard reste à peu près similaire, et la part des travailleurs de moins de 20 ans du sexe masculin dans le chômage total, en pourcentage, s'accroît même.

Conclusions

La méthode utilisée pour mesurer la sensibilité conjoncturelle du chômage qui est évoquée ci-dessus présente à la fois des avantages et des inconvénients. D'une part, les résultats qu'elle donne pour les divers sous-groupes semblent raisonnables et les prévisions qu'elle permet ne sont pas irréalistes. D'autre part, elle repose sur une interprétation des résultats qui est sujette à caution. Ainsi, l'écart relativement important entre les propensions marginales à l'absorption et au rejet de la main-d'œuvre résulte peut-être plus d'un artifice statistique que d'une différence dans le comportement réel. Cet état de chose a peut-être été en partie corrigé, dans la mesure où les coefficients constants ajustés donnés dans le tableau 1 supposent pour tous les calculs, des valeurs égales pour les deux propensions, mais cette correction — en raison de son caractère arbitraire — est peut-être allée trop loin.

Quand on interprète les divers résultats, il importe de garder également à l'esprit les facteurs suivants :

- (i) aucune des équations présentées ici n'exprime une relation de comportement. Si elles fournissent un moyen d'identifier les tendances à long terme du chômage, elles n'apportent aucune information sur leurs causes;
- (ii) les équations reposent sur l'hypothèse que le comportement du chômage dans un groupe déterminé ne dépend que de la croissance



1 Ce phénomène résulte de l'interaction de coefficients tendanciels et de propensions marginales à l'absorption (PMA) qui sont différents. Comme, pour les valeurs positives de R, il existe une relation linéaire simple entre ΔU et R de la forme $\Delta U = a - PMA(R)$, cette relation peut être représentée, pour n'importe quel groupe, par une droite. On voit sur la figure ci-contre qu'un taux de croissance inférieur à 4.3 % entraînera une réduction plus importante du chômage pour les adultes du sexe masculin du groupe d'âge 25-54 que pour ceux du groupe 16-19, alors qu'au-dessus de 4.3 %, c'est pour ce dernier groupe que la réduction serait la plus importante.

Tableau 2 Effet des taux de croissance du P.N.B. de 4 % et 5 % sur les taux de chômage (U) de certaines catégories de main-d'œuvre selon le sexe, la couleur et l'âge

	U, au quatrième trimestre de 1970	Taux de croissance annuel de 4 % du PNB		Taux de croissance annuel de 5 % du PNB	
		Variation absolue, en point de pourcentage de U ^a	Variation relative, en pourcentage de U ^b	Variation absolue, en point de pourcentage de U ^a	Variation relative, en pourcentage de U ^b
Taux de chômage :	1	2	3	4	5
Total	5.8	0.0	0.0	-0.3	- 5.2
Population masculine totale	5.2	0.0	0.0	-0.3	- 5.8
Population féminine totale	6.7	0.1	1.5	-0.2	- 3.0
Population blanche totale	5.4	0.0	0.0	-0.3	- 5.6
Population masculine blanche	4.8	0.0	0.0	-0.4	- 8.3
Population féminine blanche	6.3	0.0	0.0	-0.2	- 3.2
Population totale de couleur	9.2	0.1	1.1	-0.2	- 2.2
Population masculine de couleur	8.5	0.1	1.2	-0.4	- 4.7
Population féminine de couleur	10.1	0.3	3.0	0.0	0.0
Jeunes gens 16-19 ans	16.6	0.1	0.6	-0.7	- 4.2
Hommes 20-24 ans	10.5	-0.1	-1.0	-0.8	- 7.8
Hommes 25-54 ans	3.4	-0.05	-1.5	-0.4	-11.8
Hommes 55 ans et plus	3.4	0.0	0.0	-0.2	- 5.9
Jeunes filles 16-19 ans	17.9	0.3	1.7	-0.1	- 0.6
Femmes 20-24 ans	8.7	-0.1	-1.1	-0.5	- 5.7
Femmes 25-54 ans	5.3	0.0	0.0	-0.4	- 7.5
Femmes 55 ans et plus	3.1	-0.1	-3.2	-0.3	- 9.7
Population âgée de 16 à 19 ans	17.2	0.1	0.6	-0.5	- 2.9
Adultes (20 ans et plus)	4.7	0.0	0.0	-0.3	- 6.4

^a Résultat obtenu en multipliant les coefficients *b* et *c* de l'équation (1) par le taux de croissance supposé du PNB et en ajoutant la valeur du coefficient *a*, ce résultat étant exprimé en taux annuel.

^b Résultat obtenu en divisant le résultat de la colonne 2 [ou de la colonne 4] par le chiffre correspondant de la colonne 1.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

du PNB et ne subit pas l'influence de l'évolution du chômage dans les autres sous-groupes (c'est-à-dire qu'elles ne tiennent pas compte de la possibilité d'un report de la demande de main-d'œuvre sur les travailleurs jeunes du sexe masculin quand le chômage est extrêmement bas chez les hommes de 25 à 54 ans. Et pourtant il est extrêmement probable qu'il existe une certaine substituabilité entre les groupes. Les conséquences de cette hypothèse simplificatrice ne devraient pas être trop graves pour la validité des prévisions si les extrapolations ne portent que sur un petit nombre d'années et si, pour la période de prévisions, le marché du travail ne risque pas d'être très tendu;

- (iii) un comportement différent à l'avenir des facteurs regroupés dans la constante (tendances démographiques, des taux d'activité et de la

États-Unis

productivité) pourrait également affecter la validité des prévisions, notamment pour les groupes d'âge 16-24 et 25-54 ans. Les rangs du premier se sont gonflés au cours des années 60. Au cours des années 70, c'est le second groupe qui devrait ressentir l'effet de la vague des naissances d'après-guerre. Les prévisions fondées sur les relations passées pourraient ainsi sous-estimer le chômage dans ces groupes d'âges et le surestimer chez les travailleurs plus jeunes.

PAGE BLANCHE

ANNEXE STATISTIQUE

Tableau A Produit national et dépenses de la nation
 Milliards de dollars, aux prix courants
 Chiffres trimestriels, corrigés des variations saisonnières, aux taux annuels

	Dépenses de consommation des particuliers	Investissements intérieurs bruts du secteur privé	<i>dont :</i>				Exportations nettes de biens et services	Achats de biens et services du secteur public	<i>dont :</i>		Produit national brut
			Constructions nouvelles	Biens de production durables	Variations des stocks des entreprises	Gouvernement fédéral			États et collectivités locales		
1956	266.7	70.0	38.9	26.5	4.7	4.0	78.6	45.6	33.0	419.2	
1957	281.4	67.9	38.1	28.4	1.3	5.7	86.1	49.5	36.6	441.1	
1958	290.1	60.9	37.4	25.0	-1.5	2.2	94.2	53.6	40.6	447.3	
1959	311.2	75.3	42.1	28.4	4.8	.1	97.0	53.7	43.3	483.7	
1960	325.2	74.8	41.0	30.3	3.6	4.0	99.6	53.5	46.1	503.7	
1961	335.2	71.7	41.0	28.6	2.0	5.6	107.6	57.4	50.2	520.1	
1962	355.1	83.0	44.6	32.5	6.0	5.1	117.1	63.4	53.7	560.3	
1963	375.0	87.1	46.5	34.8	5.9	5.9	122.5	64.2	58.2	590.5	
1964	401.2	94.0	48.3	39.9	5.8	8.5	128.7	65.2	63.5	632.4	
1965	432.8	108.1	52.8	45.8	9.6	6.9	137.0	66.9	70.1	684.9	
1966	466.3	121.4	53.5	53.1	14.8	5.3	156.8	77.8	79.0	749.9	
1967	492.1	116.6	53.1	55.3	8.2	5.2	180.1	90.7	89.4	793.9	
1968	536.2	126.0	60.4	58.5	7.1	2.5	199.6	98.8	100.8	864.2	
1969	579.5	139.0	66.9	64.3	7.8	1.9	210.0	98.8	111.2	930.3	
1970	616.8	137.1	67.2	64.9	4.9	3.6	219.0	96.5	122.5	976.4	
1971	664.9	152.0	81.0	67.4	3.6	.7	232.8	97.8	135.0	1 050.4	
1972	721.0	180.4	96.2	78.3	5.9	-4.2	254.6	105.8	148.8	1 151.8	
1969 : 1 ^{er} trimestre	564.0	135.6	65.5	63.1	6.9	1.2	206.2	98.8	107.4	907.0	
2 ^e trimestre	575.8	138.6	66.9	63.5	8.1	1.1	208.1	97.6	110.4	923.5	
3 ^e trimestre	583.7	143.8	68.4	64.8	10.6	2.6	211.6	99.3	112.3	941.7	
4 ^e trimestre	594.4	137.9	66.7	65.7	5.5	2.7	214.0	99.4	114.6	948.9	
1970 : 1 ^{er} trimestre	604.1	132.9	66.7	64.8	1.5	3.6	217.3	99.7	117.6	958.0	
2 ^e trimestre	613.4	137.7	65.8	65.6	6.3	3.9	216.7	96.2	120.5	971.7	
3 ^e trimestre	623.0	139.9	66.5	67.2	6.2	4.0	219.5	95.2	124.3	986.3	
4 ^e trimestre	626.5	137.8	69.9	62.1	5.7	2.8	222.6	95.0	127.6	989.7	
1971 : 1 ^{er} trimestre	648.0	143.9	74.6	64.3	4.9	4.5	227.0	96.2	130.8	1 023.4	
2 ^e trimestre	660.4	153.0	79.7	66.7	6.6	.1	229.5	96.3	133.3	1 043.0	
3 ^e trimestre	670.7	152.2	83.2	67.6	1.3	.4	233.6	97.9	135.7	1 056.9	
4 ^e trimestre	680.5	158.8	86.1	71.0	1.7	-2.1	240.9	100.7	140.2	1 078.1	
1972 : 1 ^{er} trimestre	696.1	168.1	92.9	74.8	.4	-4.6	249.4	105.7	143.7	1 109.1	
2 ^e trimestre	713.4	177.0	94.8	77.2	5.0	-5.2	254.1	108.1	146.0	1 139.4	
3 ^e trimestre	728.6	183.2	96.2	79.0	8.0	-3.4	255.6	105.4	150.2	1 164.0	
4 ^e trimestre	745.7	193.4	100.7	82.3	10.3	-3.5	259.3	104.0	155.2	1 194.9	

Source: US Department of Commerce, *Survey of Current Business*.

Tableau B Produit national et dépenses de la nation
 Milliards de dollars, aux prix de 1958
 Chiffres trimestriels, corrigés des variations saisonnières, aux taux annuels

	Dépenses de consommation des particuliers	Investissements intérieurs bruts du secteur privé	dont :			Exportations nettes de biens et services	Achats de biens et services du secteur public	dont :		Produit national brut
			Constructions nouvelles	Biens de production durables	Variations des stocks des entreprises			Gouvernement fédéral	États et collectivités locales	
1956	281.4	74.3	40.7	28.8	4.8	5.0	85.3	49.7	35.6	446.1
1957	288.2	68.8	38.4	29.1	1.2	6.2	89.3	51.7	37.6	452.5
1958	290.1	60.9	37.4	25.0	-1.5	2.2	94.2	53.6	40.6	447.3
1959	307.3	73.6	40.9	27.9	4.8	.3	94.7	52.5	42.2	475.9
1960	316.1	72.4	39.3	29.6	3.5	4.3	94.9	51.4	43.5	487.7
1961	322.5	69.0	39.0	28.1	2.0	5.1	100.5	54.6	45.9	497.2
1962	338.4	79.4	41.7	31.7	6.0	4.5	107.5	60.0	47.5	529.8
1963	353.3	82.5	42.7	34.0	5.8	5.6	109.6	59.5	50.1	551.0
1964	373.7	87.8	43.3	38.7	5.8	8.3	111.2	58.1	53.2	581.1
1965	397.7	99.2	46.1	44.0	9.0	6.2	114.7	57.9	56.8	617.8
1966	418.1	109.3	45.3	50.1	13.9	4.2	126.5	65.4	61.1	658.1
1967	430.1	101.2	43.0	50.6	7.7	3.6	140.2	74.7	65.5	675.2
1968	452.7	105.2	46.6	52.2	6.4	1.0	147.7	78.1	69.6	706.6
1969	469.1	110.5	48.0	55.8	6.7	.2	145.9	73.5	72.4	725.6
1970	477.0	104.0	45.9	54.0	4.1	2.2	139.0	64.7	74.3	722.1
1971	495.4	108.6	51.9	54.0	2.6	.1	137.6	60.8	76.8	741.7
1972	524.6	124.0	57.9	61.4	4.6	-1.9	142.8	61.6	81.3	789.5
1969 : 1 ^{er} trimestre	465.5	109.7	48.1	55.6	6.0	-.2	147.4	76.1	71.4	722.4
2 ^e trimestre	469.3	110.8	48.5	55.4	6.8	-.6	146.3	73.9	72.4	725.8
3 ^e trimestre	469.5	114.0	48.6	56.0	9.4	.7	145.1	72.3	72.7	729.2
4 ^e trimestre	472.2	107.4	46.5	56.3	4.6	.8	144.6	71.5	73.1	725.1
1970 : 1 ^{er} trimestre	474.1	102.0	46.2	54.8	.9	1.9	142.4	69.0	73.5	720.4
2 ^e trimestre	476.9	105.6	45.0	55.0	5.6	2.0	138.6	64.8	73.8	723.2
3 ^e trimestre	480.2	106.2	45.5	55.7	4.9	2.9	137.5	62.9	74.6	726.8
4 ^e trimestre	476.5	102.2	46.8	50.7	4.8	1.9	137.3	62.1	75.1	718.0
1971 : 1 ^{er} trimestre	488.2	105.0	49.3	51.9	3.8	2.7	136.1	60.2	75.9	731.9
2 ^e trimestre	493.0	110.0	51.3	53.3	5.3	-.7	135.7	59.7	76.0	737.9
3 ^e trimestre	497.4	107.3	52.6	53.9	.7	.1	137.6	61.0	76.7	742.5
4 ^e trimestre	503.2	112.0	54.3	57.0	.7	-1.8	141.1	62.3	78.8	754.5
1972 : 1 ^{er} trimestre	511.0	116.6	57.2	59.2	.3	-3.3	142.2	62.8	79.4	766.5
2 ^e trimestre	520.9	122.0	57.4	60.6	3.9	-2.8	143.9	63.7	80.3	783.9
3 ^e trimestre	528.7	125.5	57.7	61.6	6.2	-.7	142.6	60.8	81.8	796.1
4 ^e trimestre	537.8	132.0	59.5	64.4	8.0	-.9	142.7	59.0	83.6	811.6

Tableau C Indicateurs monétaires
Corrigés des variations saisonnières (en milliards de dollars)

	Masse monétaire ¹			Prêts et investissements bruts (banques commerciales) ²			
	Total	Espèces	Dépôts à vue	Total ^{3,4}	Prêts ^{3,4,5}	Titres	
						Trésor EU	Autres ^{4,5}
1962 : Décembre	150.9	30.6	120.3	231.2	137.3	64.7	29.2
1963 : Décembre	156.5	32.5	124.1	250.2	153.6	61.7	35.0
1964 : Décembre	163.7	34.3	129.5	272.4	172.9	60.8	38.7
1965 : Décembre	171.3	36.3	134.9	300.1	198.2	57.1	44.8
1966 : Décembre	175.4	38.3	137.0	316.1	213.9	53.5	48.7
1967 : Décembre	187.0	40.4	146.6	352.0	231.3	59.3	61.4
1968 : Décembre	201.6	43.4	158.2	390.6	258.2	61.0	71.4
1969 ⁶ : Décembre	208.8	46.1	162.7	402.1	279.4	51.5	71.2
1970 : Décembre	221.3	49.1	172.2	435.9	292.0	58.0	85.9
1971 : Décembre	236.0	52.6	183.4	485.7	320.6	60.7	104.5
1972 : Janvier	236.2	52.9	183.3	491.4	325.7	59.7	106.0
Février	239.1	53.2	185.8	496.6	328.5	61.0	107.1
Mars	241.4	53.6	187.7	505.0	333.8	62.3	108.9
Avril	243.0	53.9	189.1	507.4	335.9	62.6	108.9
Mai	243.8	54.2	189.6	516.1	341.9	63.1	111.1
Juin	245.1	54.4	190.7	517.5	343.7	63.2	110.6
Juillet	247.7	54.6	193.1	521.9	348.4	62.3	111.2
Août	248.6	54.8	193.8	529.8	356.2	61.4	112.3
Septembre	250.1	55.3	194.8	535.3	360.0	62.0	113.3
Octobre	251.6	55.7	195.9	540.4	367.2	59.9	113.3
Novembre	252.7	56.2	196.0	549.4	373.6	60.6	115.1
Décembre	255.5	56.8	198.7	554.2	376.6	62.0	115.6

1 Moyenne des chiffres journaliers.

2 Les chiffres sont ceux du dernier mercredi de chaque mois.

3 Chiffres corrigés des prêts entre banques commerciales américaines.

4 A partir du 9 juin 1966, un montant d'environ 1,1 milliard de dollars de soldes accumulés au titre du paiement de prêts à des particuliers a été déduit à la suite d'une modification des règlements du système fédéral de réserve. A compter du 30 juin 1966, les certificats d'intérêt de la CCC et les certificats de participation au portefeuille de la Banque Export-Import, estimés à 1 milliard de dollars au total, sont comptabilisés à la rubrique des « Autres titres » et non à celle des « Prêts ».

5 Depuis le 30 juin 1971, les billets garantis par la Farmers Home Administration, représentant environ 700 millions de dollars au total, sont comptabilisés à la rubrique des « Autres titres » et non à celle des « Prêts ».

6 A partir de juin 1969, les chiffres relatifs aux prêts et aux investissements des banques commerciales englobent les immeubles appartenant aux banques ainsi que les filiales dont elles possèdent la totalité ou une part nettement majoritaire du capital; les chiffres antérieurs visent les banques commerciales exclusivement. La série statistique a également été modifiée sur un autre point; les chiffres, à partir de juin 1969, représentent le montant brut des prêts et investissements, sans déduction des réserves pour dépréciation, lesquelles étaient précédemment déduites.

Source: Board of Governors of the Federal Reserve System, *Federal Reserve Bulletin*.

Tableau D Indicateurs monétaires
Millions de dollars, fin de période

	Caisses mutuelles d'épargne ¹					Associations d'épargne et de crédit			
	Prêts		Titres			Dépôts	Hypo- thèques	Titres en portefeuille ²	Capital d'Épargne
	Hypothé- caires	Autres	État fédéral	États et collectivités locales	Sociétés et autres				
1962	32 056	602	6 107	527	5 177	41 336	78 770	5 563	80 236
1963	36 007	607	5 863	440	5 074	44 606	90 944	6 445	91 308
1964	40 328	739	5 791	391	5 099	48 849	101 333	6 966	101 887
1965	44 433	862	5 485	320	5 170	52 443	110 306	7 414	110 385
1966	47 193	1 078	4 764	251	5 719	55 006	114 427	7 762	113 969
1967	50 311	1 203	4 319	219	8 183	60 121	121 805	9 180	124 531
1968	53 286	1 407	3 834	194	10 180	64 507	130 802	11 116	131 618
1969	55 781	1 824	3 296	200	10 824	67 026	140 232	10 873	135 538
1970	57 775	2 255	3 151	197	12 876	71 580	150 331	13 020	146 404
69 1971 : Novembre	61 473	2 891	3 346	357	17 452	80 165	172 047	19 096	171 358
Décembre	62 069	2 808	3 334	385	17 674	81 440	174 385	18 293	174 472
1972 : Janvier	62 258	3 224	3 261	433	18 417	82 327	175 838	19 691	177 738
Février	62 517	3 523	3 306	459	19 055	83 269	177 614	20 682	180 556
Mars	62 947	3 660	3 380	515	19 659	84 809	180 145	21 427	184 843
Avril	63 299	3 452	3 425	548	20 192	85 299	182 711	21 449	186 617
Mai	63 753	3 499	3 450	598	20 615	85 976	185 431	22 070	188 826
Juin	64 333	3 439	3 397	642	20 857	87 027	188 884	21 644	192 564
Juillet	64 771	3 642	3 376	691	21 193	87 714	191 642	22 130	194 770
Août	65 324	3 512	3 353	806	21 389	88 130	194 955	22 113	196 571
Septembre	65 826	3 421	3 393	843	21 556	89 174	197 881	22 018	199 966
Octobre	66 298	3 481	3 451	866	21 497	89 558	200 554	22 390	202 012
Novembre	66 815	3 503	3 419	894	21 648	90 112	203 266	22 505	203 889
Décembre	67 413	2 956	3 509	899	21 855	91 393	206 367	21 839	207 290

1 A partir de janvier 1972, les données des bilans sont établies sur la base d'une évaluation brute des réserves. Ces données diffèrent quelque peu de celles auparavant établies par le NAMSMB à partir d'une évaluation nette des réserves. Dans l'ensemble, cependant, les différences sont relativement minimes.

2 Titres de l'État fédéral jusqu'en 1967. A partir de 1968, le total comprend les avoirs liquides et tous les autres titres en portefeuille : obligations de l'État fédéral, titres émis par les agences fédérales, titres des États et des collectivités locales, dépôts bancaires à terme, et titres divers, à l'exception des titres des Banques fédérales de prêt au logement (FHLBB). Les modifications correspondantes ont été apportées aux « Autres avoirs ».

Source : Board of Governors of the Federal Reserve System, *Federal Reserve Bulletin*.

Tableau E Balance des paiements selon les définitions de l'OCDE
Millions de dollars

	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Exportations fob	25 478	26 438	29 287	30 638	33 576	36 417	41 963	42 787	48 840
Importations fob	18 647	21 496	25 463	26 821	32 964	35 796	39 799	45 453	55 656
Balance commerciale	6 831	4 942	3 824	3 817	612	621	2 164	-2 666	-6 816
Services, montant net	1 805 ¹	2 225 ¹	1 346	1 321	1 880 ¹	1 289	1 398	3 417	2 597
Balance au titre des biens et services	8 638	7 168	5 170	5 136	2 491	1 911	3 563	750	-4 219
Transferts privés, montant net	-587	-659	-613	-837	-796	-896	-1 012	-988	-985
Transferts publics, montant net	-2 167	-2 177	-2 277	-2 243	-2 113	-2 050	-2 201	-2 586	-2 780
Balance des paiements courants	5 884	4 333	2 280	2 055	-418	-1 035	356	-2 824	-7 983
Opérations en capital à long terme (à l'exclusion des transactions spéciales)	-5 874	-5 742	-4 352	-4 889	-1 159	-1 890	-3 660	-6 682	-1 388
(a) Investissements directs des États-Unis à l'étranger	-2 328	-3 468	-3 661	-3 137	-3 209	-3 254	-4 400	-4 765	-3 339
(b) Nouvelles émissions de valeurs étrangères aux États-Unis	-1 063	-1 206	-1 210	-1 619	-1 712	-1 668	-1 456	-1 506	-1 596
(c) Nouvelles émissions de valeurs américaines à l'étranger	-84	148 ⁶	594	446	2 129	1 029	822	1 161	1 974
(d) Achats par l'étranger de valeurs américaines ²			172 ⁶	901 ⁶	2 141	1 747	1 044	1 082	2 374
(e) Capitaux publics, montant net ⁴	-1 404 ³	-1 670 ³	-1 654	-2 309	-2 238 ³	-1 503	-1 938	-2 564	-1 341
(f) Autres, montant net ⁵	-995	454	1 407	829	1 730	1 759	2 268	-90	540
Balance de base	10	-1 409	-2 072	-2 834	-1 577	-2 925	-3 304	-9 507	-9 371
Opérations en capital à court terme non monétaire, du secteur privé	-510	578	-34	1	-223	389	892	-1 085	-510
Opérations en capital à court terme non monétaire, du secteur public	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Erreurs et omissions	-1 048	-476	-302	-881	-399	-2 470	-1 174	-11 054	-3 806
Balance des opérations non monétaires	-1 548	-1 307	-2 408	-3 714	-2 199	-5 006	-3 586	-21 645	-13 687
Avoirs à court terme des institutions monétaires privées	-1 524	325	-84	-730	-105	-867	-1 122	-2 373	-2 263
Engagements à vue envers des créanciers non officiels	1 797	422	2 909	1 686	3 762	8 725	-6 421	-7 373	4 714
Engagements à vue envers des organisations internationales non monétaires	-243	-291	-525	-214	48	-63	181	682	102
Balance des règlements officiels	-1 518	-851	-108	-2 972	1 505	2 789	-10 948	-30 709	-11 134
Total des engagements envers des institutions officielles étrangères ⁷	1 478	19	-822	2 846	-386	-2 680	8 777	26 631	10 717
FMI ⁸	—	34	177	22	-3	-11	-453	-22	-544
Transactions spéciales ⁹	-15	-437	328	-447	132	-87	244	226	127
Engagements envers la BRI	-115	14	-142	498	-372	1 176	-962	808	92
Allocations de DTS	—	—	—	—	—	—	867	717	710
Variations des réserves (+ = accroissements)	-171	-1 222	-568	-52	880	1 187	-2 477	-2 348	-32
(a) Or	-125	-1 665	-571	-1 170	-1 173	967	-787	-866	-547
(b) Avoirs en devises	220	349	540	1 024	1 183	-814	-2 152	-381	-35
(c) Positions de réserve au FMI	-266	94	-537	94	870	1 034	-389	-1 350	153
(d) Droits de tirage spéciaux	—	—	—	—	—	—	851	249	703

1 Y compris certaines sommes dues par le Royaume-Uni, mais dont le remboursement a été différé (70 millions de dollars en 1964 et 1965, 65 millions de dollars en 1968), mais non compris les bénéfices réinvestis.

2 Autres que les bons du Trésor.

3 Y compris certaines sommes dues par le Royaume-Uni, mais dont le remboursement a été différé (68 millions de dollars en 1964 et 1965, 72 millions de dollars en 1968).

4 Compte tenu des variations intervenues dans les investissements des organisations internationales en obligations d'institutions publiques américaines.

5 Compte tenu des variations des créances étrangères à long terme sur les banques commerciales des États-Unis.

6 Compte non tenu des effets de la conversion en avoirs liquides du portefeuille du gouvernement britannique (520 millions de dollars en 1965, 101 millions de dollars en 1966 et 463 millions de dollars en 1967).

7 Y compris les engagements à vue envers des organisations internationales et régionales autres que le FMI et la BRI.

8 Y compris les dépôts d'or et les investissements auprès du FMI.

9 Sommes reçues au titre de remboursements anticipés de dettes et ventes de participations au portefeuille de l'Eximbank; y compris certaines sommes dues par le Royaume-Uni dont le remboursement a été différé (voir notes 1 et 3).

Sources: US Department of Commerce, *Survey of Current Business*, états trimestriels de la balance des paiements. Board of Governors of the Federal Reserve System, *Federal Reserve Bulletin*.

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

			Australie	Autriche	Belgique	Canada	Dane-mark	Finlande	France	Alle-magne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxem-bourg	Pays-Bas	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Yougo-slavie		
POPULATION	Accroissement moyen annuel net	Mi-1971	12 728	7 456	9 673 ³	21 595	4 968	4 628 ¹	51 250	61 284	8 769 ⁶	206	2 971	53 899	104 650	342	13 194	3 905	8 870	34 003	8 105	6 324	36 160	55 668	207 049	20 550		
		1961 à 1971	1.93	0.53	0.52	1.69	0.75	0.35	1.05	0.87	0.43	1.42	0.53	0.65	1.07	0.76	1.26	0.77	-0.07	1.06	0.75	1.41	2.51	0.50	1.21	1.00		
EMPLOI	Emploi civil total	1971	5 425	3 176	3 788	8 079	2 338	2 139	20 518	26 673	3 275	79 ¹³	1 063	18 700	51 140	148	4 604	1 497 ¹³	3 033	12 442	3 860	3 063	(13 639) ¹³	24 329	79 120	7 651 ⁵		
		Agriculture	8.0	17.3	4.4	7.5	10.9	21.2	13.4	8.4	37.3	18.8 ¹³	26.5	19.5	15.9	10.2	6.9	13.9 ¹³	31.1	28.6	7.8	7.2	(71.5) ¹³	2.7	4.3	50.4		
		Industrie ⁷	38.8	41.9	44.2	31.0	37.2	35.2	38.6	50.1	24.6	36.8 ¹³	30.9	44.1	36.0	47.3	38.0	37.3 ¹³	36.3	37.5	37.6	47.5	(11.8) ¹³	45.7	(31.0)	49.6		
		Autres activités	53.2	40.8	51.4	61.5	51.9	43.6	48.0	41.5	38.1	44.4 ¹³	42.6	36.4	48.1	42.5	55.1	48.8 ¹³	32.6	33.9	54.6	45.3	(16.7) ¹³	51.6	(64.7)	49.6		
PRODUCTION	PNB par habitant	1971	3 080	2 210	3 010	4 240	3 500	2 430	3 180	3 550	1 220	2 350 ¹³	1 550	1 880	2 150	3 050	2 820	3 310	770	1 070	4 400	3 880	360	2 460	5 160	561 ²		
		1971	7.2 ^{2 4 15}	6.0 ¹¹	3.9	4.4	7.5	13.7	6.0 ^{11 13}	2.8 ¹¹	19.5	..	16.4	11.5	6.5 ^{11 13}	4.1 ¹³	6.2 ¹³	5.3	16.2	13.5	4.4 ¹¹	6.4 ¹⁰	30.2 ¹²	2.9 ¹⁴	2.9 ¹¹	19.3 ¹³		
		En % du total	38.1 ^{2 4 15}	49.0 ¹¹	43.8	37.0	38.7	42.3	48.4 ^{11 13}	53.5 ¹¹	30.5	..	35.6	40.5	44.4 ^{11 13}	56.9 ¹³	42.0 ¹³	37.8	44.3	34.4	39.3 ¹¹	49.6 ¹⁰	25.7 ¹²	43.5 ¹⁴	33.1 ¹¹	41.1 ¹³		
		Autres secteurs	54.7 ^{2 4 15}	45.0 ¹¹	52.3	58.6	53.8	44.0	45.6 ^{11 13}	43.7 ¹¹	50.0	..	48.0	48.0	49.1 ^{11 13}	39.1 ¹³	51.8 ¹³	56.9	39.5	52.1	56.2 ¹¹	44.0 ¹⁰	44.1 ¹²	53.6 ¹⁴	63.9 ¹¹	39.6 ¹³		
Croissance annuelle du PNB en volume ²³	1970	4.3 ^{4 15}	7.1	6.1	3.2 ⁴	3.1	7.9	6.0	5.4	8.0	6.7	1.5	5.1	10.5	3.5	5.6	3.7	7.5	5.9	4.6 ⁴	4.4	5.5	2.0 ⁴	-0.6	..			
	1965 à 1970	5.8 ^{4 15}	5.1	4.6	4.6 ⁴	4.4	5.0	5.8	4.6	7.0	1.8	4.0	6.0	12.1	3.6	5.2	4.6	4.6	6.0	6.5	3.9 ⁴	3.8	7.0	2.4 ⁴	3.2			
INDICATEURS DU NIVEAU DE VIE	Consommation privée par habitant	1971	1 780	1 240	1 810	2 450	2 080	1 280	1 870	1 910	730 ¹³	1 860	1 040	1 200	1 120	1 790	1 600	1 770	580	720	2 390	2 230	230 ¹³	1 510	3 230	275 ¹⁸		
		Dépenses d'enseignement	4.00 ⁹	4.80	4.97 ¹⁸	8.90	6.00	6.50	4.50	3.60	2.00	4.60 ¹⁸	4.70 ¹⁸	4.30	4.00	5.00	6.50 ¹⁸	6.30	1.44 ⁹	2.20	7.91 ¹⁵	4.10	3.40 ¹⁸	4.97	6.30	4.59 ⁹		
		Logements achevés, pour 1 000 habitants	11.2	6.1	4.7 ²²	8.2	10.2	10.6	9.1	8.1	12.9	6.5	4.4	6.6	14.4	5.3	9.1	9.4	4.7	9.3	13.7	10.5	4.8	6.5	7.0	6.2	35	
		Voitures de tourisme, pour 1 000 habitants	306	162	211	312	219	137	245	237	22	200	122	187	85	267	194	193	47	71	279	221	4	213	432	35		
		Postes de télévision, pour 1 000 habitants	227	192	216	294 ²	266	221	202 ²	272	10 ²	181	172	181	215	208	223 ²	220	38	174	312	203	1.3 ²	293	412	88		
		Postes de téléphone, pour 1 000 habitants	312	193	211	452	339	249	172	225	120	347	104	171	251	328	260	294	78	135	537	482	16	267	587	36		
		Médecins, pour 1 000 habitants	1.18 ¹⁹	1.85	1.54	1.39	1.46 ¹⁸	1.04	1.23	1.54	1.49	1.34 ¹⁸	1.09	1.79	1.12	1.06	1.25	1.39 ⁷	0.84	1.33	1.24	1.61	0.44	1.18 ⁹	1.65	1.10		
		INVESTISSEMENT FIXE BRUT ²³ Total	Moyenne 1966-70	En % du PNB	17.4 ^{4 15}	27.8	21.2	23.5 ²⁴	23.2	24.6	25.8	25.4	27.2	29.0	21.6	19.8	36.6	24.1	27.4	28.9	18.6	24.8	24.0	27.2	25.6	18.6	16.6 ²⁰	..
				Équipement et outillage	8.9	12.0	9.1	9.5	11.8	8.8	11.4	11.4	11.0	8.0	10.5	7.9	7.9	30.1 ²⁷	7.0	12.9	14.7	7.6	13.0	8.2	9.5	9.2	7.1 ²⁶	..
				Construction de logements	4.8	15.8 ²⁸	5.1	3.6	4.4	5.6	6.6	5.5	6.7	6.0	3.9	6.2	6.5	4.9	5.3	4.8	3.4	4.2	6.1	6.9	5.3	3.5	3.3	..
Autres constructions	3.7			— ²⁸	7.0	10.4	7.0	10.2	7.9	8.5 ²⁹	9.9	15.0	7.3	5.6	— ²⁷	12.2	9.2	9.4	7.6	7.7	9.7	10.8	..	5.9	6.1	..		
ÉPARGNE BRUTE	Moyenne 1966-70	En % du PNB	26.3	28.3	23.5	24.7	18.9	28.5	26.5	26.9	21.0 ⁴⁹	..	19.8 ⁴⁹	23.4	38.7	28.1 ²⁵	26.8	28.5	..	22.7	23.1	28.4 ⁴⁹	18.6 ⁴⁹	18.5	17.9	..		
		En % du PNB	28.9	35.9 ¹³	35.2	36.3	37.5 ²	38.0	37.2 ¹³	38.4	27.2 ²	33.8 ¹⁸	33.6	33.5	21.9 ¹³	34.8 ¹⁸	44.1 ¹³	47.8	..	22.6	49.1 ³¹	26.5 ²	19.5 ²	39.7 ¹³	30.3	32.6 ¹⁸		
SALAIRES/PRIX	Gains horaires ³² Accroissement annuel 1965 à 70	%	5.3 ³⁴	8.2 ³³	8.2	7.3 ³⁴	10.9 ³⁵	8.4	9.2 ³⁶	7.4 ³⁴	9.5 ³⁴	13.5 ³⁷	10.8 ³⁴	8.2 ³⁸	14.7 ³⁹	..	8.9 ⁴⁰	8.8 ⁴¹	9.7 ³³	12.8 ⁴²	8.9 ⁴³	5.2 ³⁶	..	6.7 ⁴⁵	5.3 ³⁴	..		
		Prix à la consommation	3.1	3.2	3.5	3.9	6.4	4.7	4.3	2.7	2.5	12.9	5.3	2.9	5.5	3.0	4.9	4.9	6.4	5.1	5.1	4.4	3.5	8.1	4.6	4.2	10.6	
		Indice des prix dérivé du PNB	3.6	3.3	3.4	4.1	6.3	5.6	4.8	3.4	2.6	12.4	5.8	3.4	4.7	4.9	4.8	5.0	4.8	4.8	5.1	4.3	4.0	5.5	4.6	4.0	..	
COMMERCE EXTÉRIEUR	Imports ⁴⁶	1970	5 678 ¹⁵	4 350	11 680	15 800 ¹⁸	5 000	3 130	24 580	40 270	1 930 ²	230	1 730	18 170	20 920	810	16 700	5 000	1 910	5 500	6 080 ¹⁸	6 280 ²	1 120	28 250	59 310	1 991 ⁹		
		En % du PNB	15.8	30.3	45.1	25.3	32.1	30.6	16.6	32.1	21.5	23.0	48.3	19.6	10.6	81.1	53.4	43.9	30.6	17.1	23.8	33.4	8.9	23.3	6.0	21.0 ⁹		
		Exports ⁴⁶	5 631 ¹⁵	4 390	12 470	15 490 ¹⁸	4 540	2 900	25 140	43 270	1 090 ²	240	1 530	18 790	23 110	880	16 310	4 830	1 540	4 940	5 920 ¹⁸	7 120 ²	940	30 520	62 900	1 875 ⁹		
		En % du PNB	15.6	30.5	48.2	24.8	29.1	28.3	17.0	23.1	12.9	50.0	39.3	20.2	11.7	88.0	52.2	42.4	24.6	15.3	23.1	37.8	7.5	25.2	6.4	19.7 ⁹		
BALANCE DES PAIEMENTS	Balance des opérations courantes. Moyenne 1966-70	En % du PNB	-3.3 ¹⁶	-0.5	1.7 ²¹	-0.3	-2.6	-1.2	-0.4	1.0	-3.6	-5.7	-2.9	2.5	0.9	—	-0.6	-0.5	2.5	-1.2	-0.6	1.6	-1.5	0.2	0.1	..		
		Réserves officielles ⁴⁷ , fin 1971 : en pourcentage des importations de marchandises en 1971	%	70.7	56.4	27.4 ²¹	36.9	15.9	25.6	38.8	53.5	25.0	33.4	54.2	42.5	77.9	—	25.0	28.2	109.8	65.8	15.7	81.7	70.9	27.5	28.9	6.1	
		Variation Mars 1972 - Mars 1973	Millions de dollars	2 135	577	1 283 ²¹	263	218	-145	2 713	11 205	563 ⁴⁸	3	25 ⁴⁸	-410	1 461	—	1 725	160	641	1 781 ⁵⁶	780	695	785	-1 038	1 063	500	
APPORT NET DE RESSOURCES AUX PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT ⁵⁰ 1971	En % du PNB		1.00	0.56	1.03	0.82	0.80	— ⁵¹	1.02	0.88	— ⁵²	— ⁵¹	— ⁵¹	0.85	0.96	— ⁵¹	1.63	0.51	1.56	— ⁵²	0.69	[0.93]	— ⁵²	1.14	0.67	— ⁵²		
		RÉSULTATS RELATIFS OBTENUS A L'EXPORTATION ⁵³																										
Croissance des marchés ⁵⁴	1970 à 1971	%	8.3	10.7	12.2	16.5	10.9	10.1	10.6	11.4	11.1	..	14.6	12.4	13.8	—	11.9	10.8	7.2	11.9	10.6	10.9	11.6	11.5	11.5	..		
		1960-61 à 1970-71 (moyenne)	..	11.5	11.5	13.5	10.3	10.6	9.6	10.8	11.5	..	8.5	10.9	10.1	—	11.1	10.2	10.6	10.6	10.5	11.1	10.8	9.8	9.8	..		
Augmentation ou diminution de la part occupée sur les marchés extérieurs ⁵⁵	1970 à 1971	%	1.2	-0.8	-6.1 ²¹	-5.7	-1.0	-7.9	3.8	2.8	-8.0	..	11.9	2.3	10.5	—	7.2	-6.3	2.0	11.2	-0.9	1.3	3.3	3.0	-8.7	..		
		1960-61 à 1970-71 (moyenne)	..	-1.5	0.5 ²¹	-2.0	-1.6	-2.0	1.0	1.0	0.3	..	1.2	2.8	7.9	—	0.8	0.5	1.1	3.4	-0.1	-0.3	-4.2	-2.9	-2.1	..		

1 Ce chiffre ne comprend pas le mouvement total net de population entre la Finlande et les autres pays nordiques.
2 1969.
3 Données ajustées sur les résultats du recensement effectué le 31-12-1970.
4 PIB aux valeurs d'acquisition.
5 Secteur privé et socialisé.
6 Résultats du recensement au 14-3-1971.
7 Suivant la définition retenue dans

ÉTUDES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Des études spéciales, établies sous les auspices du Département des affaires économiques et statistiques, sont publiées sous forme de suppléments aux Perspectives économiques de l'OCDE. Ces études peuvent aussi être commandées séparément. Les titres suivants ont déjà été publiés :

Numéro	Titre	Auteur
EES 1	Les opérations invisibles durant les années 60.	Eduardo Merigo et Stephen Potter ; juillet 1970.
EES 2	Évolution des dépenses publiques	Mary Garin-Painter ; juillet 1970.
EES 3	Analyse de la concurrence sur les marchés extérieurs et intérieurs	Raoul Gross et Michael Keating ; décembre 1970
EES 4	Le modèle des échanges de l'OCDE : Version 1970	Frans Meyer-zu-Schlochtern et Akira Yajima ; décembre 1970
EES 5	Méthodes de mesure des effets de la politique budgétaire	Joergen Lotz ; juillet 1971
EES 6	La balance des paiements suisse dans les années 1960	Andrea Boltho ; juillet 1971
EES 7	Mouvements de capitaux dans l'ensemble de la zone OCDE. Une analyse économétrique	William H. Branson et Raymond D. Hill, Jr. ; décembre 1971
EES 8	Les effets de la politique monétaire sur l'économie des États-Unis - Étude de données économétriques	Gordon Fisher et David Sheppard ; décembre 1972

On peut se procurer des exemplaires de ces études auprès de la plupart des dépositaires des publications de l'OCDE (liste au verso) ou en écrivant au Bureau des publications de l'OCDE, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16. Prix de l'exemplaire :

F 10 F 5 9 DM 7 \$ 2,25 £ 0,77

BULLETIN DE COMMANDE

Veuillez m'adresser les ÉTUDES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES suivantes :

EES 1 _____	EES 3 _____	EES 5 _____
EES 2 _____	EES 4 _____	EES 6 _____
(en une seule brochure)*	(en une seule brochure)*	(en une seule brochure)*
EES 7 _____	EES 8 _____	

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ État et/ou pays _____

Paiement _____

* Les brochures contenant deux études sont vendues au même prix que les autres.

**OECD SALES AGENTS
DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DE L'OCDE**

ARGENTINE

Libreria de las Naciones
Alsina 500, BUENOS AIRES.

AUSTRALIA - AUSTRALIE

B.C.N. Agencies Pty. Ltd.,
178 Collins Street, MELBOURNE 3000.

AUSTRIA - AUTRICHE

Gerold and Co., Graben 31, WIEN 1.
Sub-Agent: GRAZ: Buchhandlung Jos. A. Kienreich, Sackstrasse 6.

BELGIUM - BELGIQUE

Librairie des Sciences
Coudenberg 76-78
B 1000 BRUXELLES 1.

BRAZIL - BRÉSIL

Mestre Jou S.A., Rua Guaiupá 518,
Caixa Postal 24090, 05000 SAO PAULO 10.
Rua Senador Dantas 19 s/205-6, RIO DE JANEIRO GB.

CANADA

Information Canada
OTTAWA.

DENMARK - DANEMARK

Munksgaards Boghandel
Nørregade 6
1165 KØBENHAVN K.

FINLAND - FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa
Keskuskatu 1
00100 HELSINKI 10.

FORMOSA - FORMOSE

Books and Scientific Supplies Services, Ltd.
P.O.B. 83, TAIPEI,
TAIWAN.

FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE
2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
Principaux sous dépositaires :
PARIS : Presses Universitaires de France,
49 bd Saint-Michel, 75005 Paris.
Sciences Politiques (Lib.)
30 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.
13100 AIX-EN-PROVENCE : Librairie de l'Université.

38000 GRENOBLE : Arthaud.
67000 STRASBOURG : Berger-Levrault.
31000 TOULOUSE : Privat.

GERMANY - ALLEMAGNE

Deutscher Bundes-Verlag G.m.b.H.
Postfach 9380, 53 BONN.

Sub-Agent : HAMBURG : Reuter-Klöckner ;
und in den massgebenden Buchhandlungen
Deutschlands.

GREECE - GRECE

Librairie Kaufmann, 28 rue du Stade,
ATHENES 132.
Librairie Internationale Jean Mihalopoulos et Fils
75 rue Hermou, B.P. 73, THESSALÓNIKI.

ICELAND - ISLANDE

Snaebjörn Jónsson and Co., h.f.,
Hafnarstræti 4 and 9
P.O.B. 1131
REYKJAVIK

INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co. :
NEW DELHI, Scindia House.
CALCUTTA, 17 Park Street.

IRELAND - IRLANDE

Eason and Son, 40 Lower O'Connell Street,
P.O.B. 42, DUBLIN 1.

ISRAEL

Emanuel Brown ;
35 Allenby Road, TEL AVIV
also at
9 Shlomzion Hamalka Street, JERUSALEM.
48 Nehlath Benjamin Street, TEL AVIV.

ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni :
Via Lamarmora 45, 50121 FIRENZE.
Via Bartolini 29, 20155 MILANO.

Sous-dépositaires :

Editrice e Libreria Herder,
Piazza Montecitorio 120, 00186 ROMA.
Libreria Hoepli, Via Hoepli 5, 20121 MILANO.
Libreria Lattes, Via Garibaldi 3, 10122 TORINO.
La diffusione delle edizioni OCDE è inoltre assicurata dalle migliori librerie nelle città più importanti.

JAPAN - JAPON

OECD Publications Centre,
Akasaka Park Building,
2-3-4 Akasaka,
Minato-ku
TOKYO 107 (Tel.(03)586 20 16)
Maruzen Company Ltd.,
6 Tori-Nichomé Nihonbashi, TOKYO 103,
P.O.B. 5050, Tokyo International 100-31.

LEBANON - LIBAN

Documenta Scientifica/Redico
Edison Building, Bliss Street,
P.O.Box 5641
BEIRUT

THE NETHERLANDS - PAYS-BAS

W.P. Van Stockum
Buitenhof 36, DEN HAAG.

NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZELANDE

The Publications Officer
Government Printing Office
Mulgrave Street (Private Bag)
WELLINGTON
and Government Bookshops at
AUCKLAND (P.O.B. 5344)
CHRISTCHURCH (P.O.B. 1721)
HAMILTON (P.O.B. 857)
DUNEDIN (P.O.B. 1104).

NORWAY - NORVEGE

Johan Grundt Tanums Bokhandel,
Karl Johansgate 41/43, OSLO 1.

PAKISTAN

Mirza Book Agency, 65 Shahrah Quaid-E-Azam,
LAHORE 3.

PORTUGAL

Livraria Portugal,
Rua do Carmo 70-74
LISBOA 2

SPAIN - ESPAGNE

Libreria Mundi Prensa
Castelló, 37
MADRID-1

SWEDEN - SUEDE

Fritzes Kungl. Hovbokhandel,
Fredsgatan 2,
11152 STOCKHOLM 16.

SWITZERLAND - SUISSE

Librairie Payot, 6 rue Grenus, 1211 GENEVE 11
et à LAUSANNE, NEUCHÂTEL, VEVEY,
MONTREUX, BERNE, BALE, ZÜRICH.

TURKEY - TURQUIE

Librairie Hachette,
469 Istiklal Caddesi,
Beoglu
ISTANBUL et
14 E Ziya Gökalp Caddesi
ANKARA

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office, P.O.B. 569, LONDON
SE1 9 NH
or
49 High Holborn

LONDON WC1V 6HB (personal callers)
Branches at: EDINBURGH, BIRMINGHAM,
BRISTOL, MANCHESTER, CARDIFF,
BELFAST.

UNITED STATES OF AMERICA

OECD Publications Center, Suite 1207,
1750 Pennsylvania Ave. N.W.
WASHINGTON, D.C. 20006. Tel. : (202)298-8755.

VENEZUELA

Libreria del Este, Avda. F. Miranda 52,
Edificio Galipan, Aptdo. 60 337, CARACAS 106.

YUGOSLAVIA - YOUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27, P.O.B. 36,
BEOGRAD.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire peuvent être adressées à :

OCDE, Bureau des Publications, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris CEDEX 16

Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to
OECD, Publications Office, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris CEDEX 16

PUBLICATIONS STATISTIQUES

du département des affaires économiques et statistiques

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Cette publication mensuelle, qui tire parti des techniques les plus modernes de présentation statistique sous la forme de tableaux et de graphiques, est destinée à fournir une vue instantanée de l'évolution économique la plus récente des pays de l'O.C.D.E., ainsi qu'un ensemble de statistiques internationales illustrant la situation économique de la zone O.C.D.E. au cours des dernières années.

Les indicateurs retenus couvrent la comptabilité nationale, la production industrielle, les livraisons, stocks et commandes, la construction, les ventes au détail, la main-d'œuvre, les salaires, les prix, les finances intérieures et extérieures, les taux d'intérêt, les échanges et paiements. Des suppléments trimestriels contiennent des précisions sur les prix de détail et la production industrielle.

BULLETINS STATISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR : SÉRIES A, B et C

La **Série A - Commerce total par pays** (trimestrielle) donne une vue d'ensemble du commerce total des pays de l'O.C.D.E. (sans ventilation par produits) décomposé par pays et zones d'origine et de destination.

Les tableaux comportent une nomenclature géographique normalisée, et couvrent les quatre dernières années, les douze derniers trimestres et les seize derniers mois disponibles. Ils sont mis à jour par un supplément mensuel dans l'intervalle de deux parutions trimestrielles.

La **Série B - Échanges par produits, Tableaux analytiques** (trimestrielle) est destinée à l'analyse générale de la structure des échanges des pays de l'O.C.D.E., individuellement et par groupes, selon les principales catégories de produits et les zones et pays partenaires les plus importants.

Les catégories de produits, aussi bien que les pays et zones partenaires, suivent des nomenclatures normalisées, mais seuls les éléments significatifs apparaissent. La série paraît en six fascicules, dont chacun comprend les données relatives à plusieurs pays, dans l'ordre de leur réception.

La **Série C - Échanges par produits, Résumé par marchés** (semestrielle) fournit des informations détaillées sur les échanges des pays de l'O.C.D.E. par principaux produits et pays partenaires. La série paraît en trois volumes, couvrant respectivement les échanges par principales catégories de produits (valeurs seules) et les échanges par groupes, sous-groupes et positions de la C.T.C.I. (quantités et valeurs, un volume consacré aux exportations et un aux importations).

Les chiffres sont regroupés sous forme de tableaux synoptiques rassemblant les pays qui constituent le marché d'un produit déterminé, en tant que débouchés ou fournisseurs, aussi bien au sein de la zone O.C.D.E. que dans les transactions entre celle-ci et le reste du monde.

ANNUAIRES STATISTIQUES

Les **Statistiques rétrospectives** (paraissant tous les deux ans) rassemblent en deux volumes des chiffres trimestriels et mensuels couvrant la dernière décennie, pour toutes les séries contenues respectivement dans les *Principaux Indicateurs Économiques* et leur supplément *Production industrielle*. Les deux volumes contiennent en outre des chiffres annuels pour une période plus longue, ainsi qu'un choix de taux de variation. Dans l'intervalle de deux parutions, ils sont tenus à jour par des suppléments encartés dans les *Principaux Indicateurs Économiques*.

Comptes Nationaux des pays de l'O.C.D.E. (annuel) contient, pour chaque pays de l'O.C.D.E. et pour les groupes importants de pays Membres, les principaux agrégats de la comptabilité nationale, présentés sous une forme normalisée pour la dernière décennie (parfois une période plus longue).

En outre, des tableaux supplémentaires présentent diverses mesures analytiques, telles que des triangles de croissance, des indices de prix et de volume, et le rapport de certaines composantes aux agrégats correspondants.

Statistiques de la population active (annuel) donne, à partir de données normalisées, une vue d'ensemble de l'évolution de la main-d'œuvre et de l'emploi dans les pays de l'O.C.D.E. au cours de la dernière décennie.

Les chiffres publiés concernent, en particulier, la population totale, les composantes de l'évolution démographique, la répartition par âge, la population active totale et civile, le chômage, ainsi que l'emploi (total et ventilé par branche d'activité et situation professionnelle, ainsi que par branche d'industrie dans le cas des salariés).

OCDE

Département des Affaires Économiques et Statistiques

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ANNUELLES
*Études détaillées du développement économique
dans chaque pays de l'OCDE*

Par pays F 4,50 FS 3,50 \$ 1 £ 0,35 DM 3,20

Abonnement pour la série F 76 FS 58 \$ 16,50 £ 5,80 DM 51

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

En juillet et décembre les PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE donnent un aperçu général de l'évolution économique la plus récente dans l'ensemble de la zone OCDE et, au moyen d'une série de prévisions quantitatives intégrées, évaluent les perspectives. En supplément, cette publication contient fréquemment des études spéciales destinées à faciliter l'interprétation des tendances économiques.